



Commission
européenne

DOCUMENT DE RÉFLEXION
**VERS UNE EUROPE DURABLE
À L'HORIZON 2030**





Frans Timmermans

Premier vice-président
Amélioration de la
réglementation, relations
interinstitutionnelles, état
de droit et Charte des droits
fondamentaux



Jyrki Katainen

Vice-président
Emploi, croissance,
investissement et
compétitivité

Avant-propos

Nous, Européens, pouvons être fiers de ce que nous avons accompli. Par notre intégration et notre coopération étroite, nous avons créé une richesse sans précédent, des normes sociales élevées et de vastes possibilités pour les citoyens. Nous avons inscrit nos valeurs et principes communs que sont la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit dans nos traités et construit une Union européenne soudée et libre.

Cette réussite s'explique par le fait que les Européens ont placé la barre haut. Notre solide culture démocratique favorise de vifs débats, et ce à juste titre. Car ce n'est pas le moment de relâcher nos efforts et de laisser l'histoire suivre son cours. Il ne faut cesser d'améliorer les conditions de vie de tous les Européens, de mieux protéger et défendre les citoyens et leur donner les moyens de se prendre en main, et de renforcer la sécurité des populations face à diverses menaces, que celles-ci proviennent du terrorisme ou du changement climatique.

Le monde est en pleine mutation et nous vivons actuellement la quatrième révolution industrielle.

Tout est en train de changer pour chacun d'entre nous. Prétendre le contraire serait manquer de bon sens. La question est de savoir si nous voulons être les victimes du changement ou si nous souhaitons plutôt l'accepter et le diriger. Les Européens sont confrontés à des défis urgents, tels que la dégradation de l'environnement et le changement climatique, la transition démographique, les migrations, les inégalités et les pressions qui pèsent sur les finances publiques. Les citoyens sont inquiets pour leur avenir et pour celui de leurs enfants. Nous accumulons une dette écologique qui compromet tout. Les générations futures devront rembourser cette dette avec des intérêts extrêmement élevés si nous n'intensifions pas notre action.

Il est du devoir de l'Union européenne de servir les Européens, et non l'inverse. L'Union européenne doit aider les citoyens à réaliser leurs aspirations et répondre à leurs préoccupations de toute urgence et de manière efficace. Pour commencer, il y a lieu d'établir un diagnostic de la situation et de faire face à la réalité et aux faits qui sont indéniables.

Commission européenne
COM(2019)22 du 30 janvier 2019

Rue de la Loi / Wetstraat, 200
1040 Bruxelles/Brussels
+32 2 299 11 11

En revanche, ces faits ne doivent pas être source de craintes et d'inquiétudes, mais plutôt nous inciter à agir.

Bon nombre des préoccupations actuelles sont liées à des défis qui dépassent les frontières et qui menacent l'emploi, notre prospérité, notre niveau de vie, notre liberté et notre santé. Aucun État ni aucune nation ne peut s'attaquer efficacement à ces défis de manière isolée. Il est nécessaire d'envisager les choses à l'échelle de l'Union européenne, qui – lorsqu'elle est unie et déterminée – est une force mondiale avec laquelle il faut compter. Cela étant, une action à l'échelle européenne ne suffira pas en définitive; nous avons besoin d'un programme aux effets planétaires, et celui-ci trouve sa meilleure représentation dans les 17 objectifs de développement durable (ODD) auxquels 193 États ont adhéré, dont l'Union européenne et ses États membres. Ces ODD tracent une voie à suivre pour surmonter les défis auxquels nous sommes confrontés et pour améliorer notre habitat, notre économie et nos vies.

Le développement durable est une question complexe, mais un concept simple: il s'agit de faire en sorte que notre croissance économique nous permette de maintenir un modèle produisant des résultats équitables pour l'ensemble de l'humanité et de veiller à ce que les êtres humains ne consomment pas davantage de ressources que ce que la Terre n'a à offrir. Cela signifie que nous devons moderniser notre économie pour adopter des modes de consommation et de production durables, corriger les déséquilibres de notre système alimentaire et placer notre mobilité, la manière dont nous produisons et consommons l'énergie et celle dont nous concevons nos bâtiments sur une trajectoire durable. Pour ce faire, nous devons également orienter l'ensemble de nos activités scientifiques, de nos financements, de notre fiscalité et de notre gouvernance vers la réalisation des ODD.

Ce n'est pas une question de gauche ou de droite; c'est une question de bien ou de mal. Heureusement, les avantages concurrentiels importants qu'offre l'Union européenne constituent un bon point de départ. L'Europe a instauré des normes environnementales parmi les plus élevées du monde, mis en place

des politiques climatiques ambitieuses et défendu l'accord de Paris sur le climat. Dans le cadre de ses politiques extérieures et de son programme commercial ouvert et fondé sur des règles, l'Union européenne a aussi partagé des solutions durables avec des pays tiers.

L'Union européenne a été fondée sur l'idée selon laquelle «la paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent», comme l'a déclaré avec éloquence Robert Schuman il y a près de 70 ans. Aujourd'hui, nous pouvons ajouter «le bien-être et la survie de nos populations» à «la paix mondiale».

Le programme de développement durable est un programme positif, qui vise à améliorer la vie des citoyens. L'Europe possède tous les atouts pour relever le plus grand des défis. Nous pouvons y arriver, tous ensemble. Ce dont nous avons besoin, c'est de l'engagement de chacun et de la volonté politique de mener le projet à bien. À l'heure où d'autres battent en retraite, l'Europe doit maintenant aller de l'avant, améliorer sa compétitivité, investir dans la croissance durable et montrer la voie à suivre au reste du monde.

Il ne suffit pas d'avoir une vision, il faut aussi s'accorder sur un moyen concret de la réaliser. Le présent document de réflexion est notre contribution à ce débat.

Sa rédaction n'aurait pas été possible sans le précieux concours des acteurs européens concernés. La société civile, le secteur privé et le monde universitaire participent au débat. La plateforme pluripartite de haut niveau sur les ODD, créée par la Commission européenne en 2017, s'est révélée très utile pour rassembler des idées transversales.

Les questions soulevées dans le présent document visent à éclairer le débat entre les citoyens, les parties prenantes, les gouvernements et les institutions au cours des mois à venir, en vue d'inspirer le débat sur l'avenir de l'Europe, l'élaboration du programme stratégique de l'Union européenne pour la période 2019-2024 et la détermination des priorités de la prochaine Commission européenne.

«En ces temps de changement, et conscients des préoccupations de nos citoyens, nous affirmons notre attachement au programme de Rome, et nous nous engageons à œuvrer à la réalisation des objectifs suivants: (...) une Europe prospère et soucieuse du développement durable; (...) une Union qui favorise une croissance soutenue et durable (...); une Union où les économies convergent; une Union où l'énergie est sûre et financièrement abordable, et l'environnement propre et sûr (...) Au cours des dix prochaines années, nous voulons une Union qui soit sûre et sécurisée, prospère, compétitive, soucieuse du développement durable et socialement responsable, et qui ait la volonté et la capacité de jouer un rôle de premier plan dans le monde et de peser sur la mondialisation.»

Déclaration de Rome, le 25 mars 2017



«Parce que l'avenir de notre planète exige une action immédiate, en temps réel, j'appelle tous les acteurs de la transition écologique et de la modernisation de l'économie à se mettre immédiatement en ordre de bataille. Je voudrais que nous mettions fin aux fragmentations qui existent dans nos économies comme dans nos sociétés. Parce que la transition écologique et la modernisation de l'économie sont l'affaire de tous. (...) Et parce que cette transition écologique ne se fait pas sans difficultés, voire sans douleur, nous veillons également à ce que les travailleurs bénéficient d'une protection sociale efficace qui les aidera à s'adapter aux changements, à ce que les jeunes soient bien préparés aux compétences requises par les emplois de demain dans les secteurs des technologies vertes et du numérique en particulier, et à ce que les agriculteurs aient les moyens de mettre en œuvre différentes pratiques respectueuses de l'environnement et du climat grâce au soutien d'une Politique agricole commune modernisée.»

Jean-Claude Juncker

Président de la Commission européenne

Contribution de la Commission Juncker au sommet «One Planet», le 12 décembre 2017

Table des matières

1. Le développement durable au service de l'amélioration des moyens de subsistance de la population: les avantages concurrentiels de l'Europe	6
2. Des défis à relever à l'échelle de l'UE et au niveau mondial	10
3. Sur la voie d'un Europe durable à l'horizon 2030	14
3.1 Des fondements stratégiques pour un avenir durable	15
3.1.1 D'une économie linéaire à une économie circulaire	15
3.1.2 La durabilité de la ferme à l'assiette	17
3.1.4 Assurer une transition socialement équitable	21
3.2 Instruments horizontaux au service de la transition vers un modèle durable	23
3.2.1 Éducation, science, technologies, recherche, innovation et numérisation	23
3.2.2 Financement, tarification, fiscalité et concurrence	25
3.2.3 Comportement responsable des entreprises, responsabilité sociale des entreprises et nouveaux modèles d'entreprise	27
3.2.4 Des échanges commerciaux ouverts et fondés sur des règles	28
3.2.5 Gouvernance et cohérence des politiques à tous les niveaux	29
4. L'UE, pionnière du développement durable	31
5. Scénarios pour l'avenir	33
Annexes	45
Annex I: La contribution de la Commission Juncker aux objectifs de développement durable	45
Annex II: Résultats obtenus par l'UE dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD)	65
Annex III: Résumé de la contribution de la plateforme multipartite sur les ODD au document de réflexion «Vers une Europe durable à l'horizon 2030»	121

1. Le développement durable au service de l'amélioration des moyens de subsistance de la population: les avantages concurrentiels de l'Europe

En septembre 2015, lors de l'Assemblée générale des Nations unies, des pays du monde entier ont adhéré au programme de développement durable à l'horizon 2030 (le programme des Nations unies à l'horizon 2030) et à ses 17 objectifs de développement durable (ODD), qui résument concrètement «ce que nous devons faire pour l'humanité et pour la planète»⁽¹⁾. Les dirigeants mondiaux se sont déclarés déterminés à éradiquer la pauvreté, à protéger la planète et à faire en sorte que tous les citoyens puissent connaître la paix et la prospérité. Les ODD, en combinaison avec l'accord de Paris sur le climat, constituent la feuille de route vers un monde meilleur et le cadre mondial pour la coopération internationale concernant le développement durable, dans ses dimensions économique, sociale, environnementale et de gouvernance. L'UE a été l'un des éléments moteurs du programme des Nations unies à l'horizon 2030 et s'est pleinement engagée à le mettre en œuvre.

Le développement durable – celui qui répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins – est profondément ancré dans le projet européen. L'intégration européenne et les politiques de l'UE ont contribué à surmonter la pauvreté et la famine qui ont suivi la guerre et créé un espace de liberté et de démocratie dans lequel les citoyens européens ont pu atteindre des niveaux de prospérité et de bien-être sans précédent.

L'UE n'a cessé d'œuvrer pour des sociétés plus inclusives fondées sur la démocratie et l'état de droit, comme le prévoit l'article 2 du traité sur l'Union européenne⁽²⁾. Les normes sociales et sanitaires de l'UE figurent parmi les plus ambitieuses du monde et l'Europe est le continent où l'espérance de vie est la plus élevée. Notre économie sociale de marché a permis d'assurer la prospérité et la sécurité grâce à des systèmes de protection sociale robustes. Des investissements considérables dans la recherche et l'innovation ont donné naissance à de nouvelles technologies et à de nouveaux modèles de production permettant une utilisation plus durable des ressources et l'adoption de solutions numériques. La bonne santé des budgets et la modernité des économies sont essentielles; les progrès réalisés sur la voie de politiques budgétaires saines et les réformes structurelles ont réduit les niveaux d'endettement et

stimulé la création d'emplois⁽³⁵⁾. Le taux d'emploi des 20-64 ans est passé à 73,5 % au troisième trimestre de 2018, ce qui constitue le plus haut niveau jamais atteint dans l'UE. Ces éléments ont eu une incidence positive sur la productivité et la croissance en Europe. Bien que des disparités économiques, sociales et territoriales persistent entre les États membres et les régions de l'UE⁽³⁾, la politique de cohésion de cette dernière a aidé chacun à se développer et a contribué à réduire ces divergences sur le continent (par une convergence vers le haut). En outre, l'UE a fixé des normes sociales et environnementales parmi les plus élevées, a mis en place des politiques de protection de la santé humaine parmi les plus ambitieuses et est devenue la figure de proue de la lutte contre le changement climatique dans le monde. Les États membres de l'UE ont accompli des progrès remarquables dans de nombreux domaines couverts par le programme des Nations unies à l'horizon 2030 et, de ce fait, l'UE est l'un des meilleurs endroits où vivre au monde, si pas le meilleur.

La plupart des personnes interrogées sont heureuses de leur vie de famille, de leur emploi, de vivre dans le pays où elles vivent et de vivre dans l'UE



Eurobaromètre 2017 sur le futur de l'Europe

L'Union européenne est l'un des meilleurs endroits où vivre au monde

- Neuf des États membres de l'UE-27 post-Brexit se classent parmi les vingt pays où le niveau de bonheur est le plus élevé, la Finlande arrivant en tête du classement⁽⁴⁾.
- La satisfaction personnelle générale dans l'UE, fondée sur le bien-être subjectif des citoyens européens, s'élève à 70 %⁽⁵⁾.
- Onze États membres de l'UE-27 post-Brexit se classent parmi les vingt premiers pays du Youth Progress Index⁽⁶⁾ (indicateur mondial sur les progrès des jeunes) du Forum européen de la jeunesse. L'indicateur sur les progrès des jeunes est l'un des premiers instruments à avoir été conçus pour dépendre de la manière la plus complète possible à quoi ressemble la vie d'un jeune aujourd'hui, indépendamment de tout indicateur économique.

Les États membres de l'UE sont parmi les pays qui obtiennent les meilleurs résultats dans le domaine des ODD



À l'échelle mondiale, sept États membres de l'EU-27 post-Brexit figurent dans le **top 10** en ce qui concerne les indicateurs mondiaux des ODD et tous les États membres de l'EU-27 post-Brexit figurent parmi les **50 premiers** pays de ce classement (sur 156 pays):



Les États membres de l'EU-27 post-Brexit obtiennent la **note la plus élevée en moyenne** pour l'**ODD 1** (Éliminer l'extrême pauvreté et la faim).



Les États membres de l'EU-27 post-Brexit affichent la **deuxième meilleure note en moyenne** pour l'**ODD 3** (Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge).



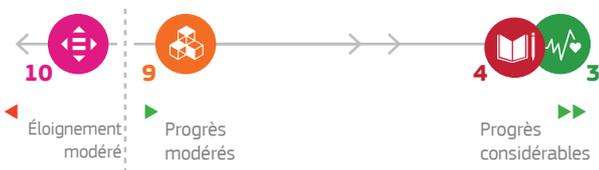
Les États membres de l'EU-27 post-Brexit obtiennent la **moins bonne note en moyenne** pour l'**ODD 12** (Établir des modes de consommation et de production durables), et l'**ODD 14** (Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines).



Il existe des **différences notables** entre les États membres en ce qui concerne la poursuite de l'**ODD 10** (Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre).



Au cours des cinq dernières années, l'UE a **bien progressé** pour presque tous les objectifs de développement durable (ODD).



Source: indicateurs ODD du SDN; Eurostat, Sustainable development in the European Union, édition 2018.



61% des Européens voient dans l'Union européenne un lieu de stabilité dans un monde en pleines turbulences et l'optimisme quant à l'avenir de l'UE croît.

Rapport Eurobaromètre 2018

Cependant, rien n'est jamais fini ni acquis de manière permanente. Nous ne devons jamais cesser d'entretenir à la fois notre démocratie, notre économie et notre environnement pour consolider nos acquis, définitivement tourner la page de la crise économique et financière et de ses effets négatifs, dissocier l'amélioration de notre santé, de notre prospérité et de notre bien-être de la dégradation de l'environnement, surmonter les inégalités sociales, ainsi que faire face aux défis qui ne connaissent pas de frontières.

Nous nous trouvons en plein cœur de la quatrième révolution industrielle, et nul ne sera épargné par les changements. La question qui se pose est de savoir si nous serons en mesure d'orienter et de guider la façon dont nous réagirons d'une manière conforme à nos valeurs et à nos intérêts. L'UE et ses États membres possèdent de nets avantages concurrentiels, qui nous permettent de jouer un rôle moteur dans la modernisation de nos économies, la préservation de notre environnement et l'amélioration de la santé et du bien-être de tous les Européens. Pour ce faire, nous devons prendre à bras-le-corps les ODD, tout en investissant davantage dans les compétences, l'innovation et les technologies émergentes, ce qui nous aidera à réaliser la transition de notre économie et de notre société vers un modèle durable.

Nous devons nous interroger sur la manière de faire évoluer nos modes de production et de consommation. Nous devons agir dès à présent pour stopper le réchauffement mondial et la perte des écosystèmes et de la biodiversité, des phénomènes qui font peser une menace sur notre bien-être, les perspectives de croissance durable et jusqu'à la vie même sur cette planète. Nous avons certes les capacités de relever ce défi, mais nous n'avons pas le luxe d'attendre. Les inégalités et les disparités territoriales demeurent largement répandues en dépit des progrès réalisés. Il importe d'y remédier pour garantir l'équité de notre société, mais aussi pour préserver et renforcer la cohésion sociale et assurer la stabilité sociale et politique dans les États membres de l'UE et entre ceux-ci.

Objectifs de développement durable



- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Pas de pauvreté 2. Faim «zéro» 3. Bonne santé et bien-être 4. Éducation de qualité 5. Égalité entre les sexes 6. Eau propre et assainissement 7. Énergie propre et d'un coût abordable 8. Travail décent et croissance économique 9. Industrie, innovation et infrastructure | <ol style="list-style-type: none"> 10. Inégalités réduites 11. Villes et communautés durables 12. Consommation et production responsables 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques 14. Vie aquatique 15. Vie terrestre 16. Paix, justice et institutions efficaces 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs |
|---|--|

Source: Nations unies.

En outre, un ordre mondial multilatéral fondé sur des règles, respecté et efficace, est le meilleur rempart contre la loi de la jungle dans un monde anarchique confronté aux fléaux que sont les armes nucléaires, l'extrémisme et la limitation des ressources. Un dangereux courant nationaliste, sous la bannière de «mon pays d'abord», se fait de plus en plus pressant et porte en lui les germes de querelles et de conflits. Plusieurs pays ont commencé à tourner le dos aux engagements pris au niveau mondial pour ce qui est du bien-être de tout un chacun, de la sécurité, de la protection de l'environnement et de l'action pour le climat, entraînant le bouleversement d'un ordre fondé sur des règles.

Loin de constituer une finalité en soi, les ODD nous servent de boussole et de carte. Ils offrent la nécessaire perspective à long terme, qui transcende les échéances électorales et les mesures court-termistes à effet rapide. Ils nous montrent la voie pour défendre nos démocraties robustes, bâtir des économies modernes et dynamiques, et apporter notre contribution à un monde où les conditions de vie seraient meilleures, les inégalités

réduites et qui ne laisserait personne sur le carreau, dans le véritable respect des limites de notre planète et avec la volonté de la préserver pour les générations futures.

Depuis le début de son mandat, la Commission Juncker s'attelle à intégrer le développement durable dans ses politiques⁽⁷⁾ et a déjà jeté les fondements pour la prochaine génération de politiques durables: du socle européen des droits sociaux au nouveau consensus européen pour le développement, en passant par la stratégie «Le commerce pour tous», l'engagement stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes et un espace européen de l'éducation, tous fondés sur les valeurs de l'UE; du train de mesures sur l'économie circulaire au paquet «L'Europe en mouvement» et à l'union de l'énergie, en passant par la stratégie pour une croissance bleue et la stratégie pour la bioéconomie; ainsi que du plan d'investissement au plan d'action sur la finance durable, en passant par le programme urbain pour l'UE et le plan d'action pour la nature, pour n'en citer que quelques uns.

La Commission Juncker a également proposé de rendre les finances de l'UE plus durables en renforçant le lien entre les financements de l'UE et l'état de droit, ainsi qu'en fixant un objectif plus ambitieux pour les dépenses en matière de climat - 25 % - dans le prochain budget de l'UE.

Plus récemment, la Commission Juncker a présenté une vision stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050⁽⁸⁾, vision qui ouvre la voie à une modification structurelle de l'économie européenne, stimulant la croissance durable et l'emploi.

Toutes ces stratégies devront être mises en œuvre dans leur intégralité et de manière univoque sur le terrain. Elles devront aussi être complétées par d'autres actions, intégrant le fait que toutes les politiques sont interdépendantes, tout en tenant compte des nouveaux défis, et des faits et éléments nouveaux à mesure qu'ils apparaissent. Le dialogue social et les mesures prises volontairement par le secteur privé ont aussi un rôle clé à jouer à cet égard.

L'UE est extraordinairement bien placée pour montrer la voie. Un vide politique est en train de se faire jour à mesure que les politiques d'autres grandes puissances

mondiales battent en retraite. Il s'agit là d'une occasion importante pour l'UE d'ouvrir la voie pour que d'autres lui emboîtent le pas.

En mai de cette année, les citoyens de l'Union éliront un nouveau Parlement européen. Une nouvelle Commission doit entrer en fonction à l'automne prochain. La date de fin de la «stratégie Europe 2020» pour une croissance intelligente, durable et inclusive⁽⁹⁾ approche à grands pas. Nous devons dès lors penser au prochain cycle politique quinquennal pour l'Europe et au prochain cadre financier pluriannuel pour la période 2021-2027⁽¹⁰⁾. Le Conseil européen s'est félicité de l'intention de la Commission de publier le présent document de réflexion qui devrait préparer la voie à une stratégie de mise en œuvre globale en 2019. Le présent document de réflexion marque le lancement d'un débat sur l'affûtage de la vision de l'UE en matière de développement durable et sur la place à accorder aux politiques sectorielles après 2020, tout en défrichant le terrain en vue de la mise en œuvre à long terme des ODD⁽¹¹⁾. La Commission tient à apporter sa contribution à un débat véritablement exhaustif et tourné vers l'avenir, portant sur le futur de l'Europe, auquel le développement durable est inextricablement lié.

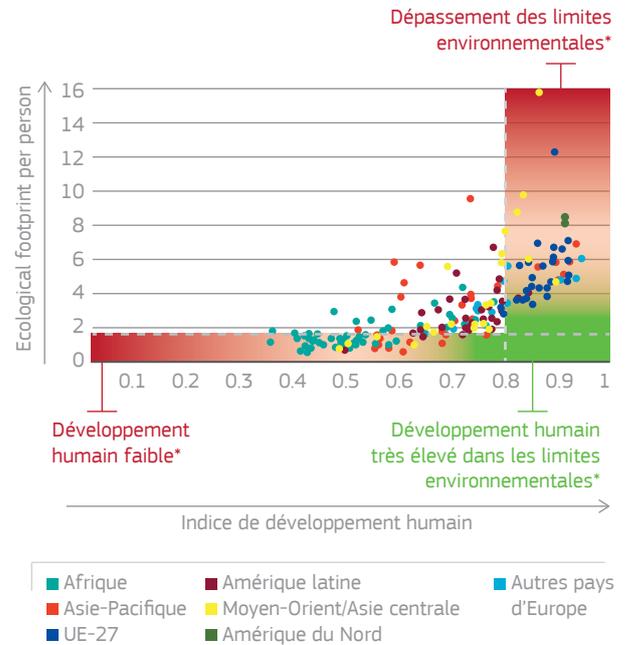
2. Des défis à relever à l'échelle de l'UE et au niveau mondial

Les efforts de réforme déployés à tous les niveaux ont permis aux paramètres fondamentaux de l'économie de l'UE de repartir à la hausse après la crise économique et financière⁽¹²⁾. Des prévisions récentes⁽¹³⁾ mettent toutefois en avant la nécessité d'améliorer les taux de croissance, de réduire les taux d'endettement et de maintenir la discipline budgétaire en vue de fournir le cadre nécessaire à une économie affichant des performances solides. En l'absence de mesures visant à améliorer la résilience et la cohésion économiques et à remédier aux faiblesses structurelles, on devrait assister au cours des prochaines années à une perte de dynamisme dans un contexte d'aléas baissiers importants. À l'inverse, si nous procédons aux réformes structurelles nécessaires, nous pouvons contribuer à augmenter le bien-être et à améliorer l'avenir, au moyen notamment d'investissements dans les domaines de la recherche et de l'innovation, des services publics, des systèmes de bien-être et de la protection de l'environnement. Des mesures doivent être prises au niveau tant de l'UE que des États membres afin de garantir des systèmes budgétaires et de retraite à même de résister à l'épreuve du temps, y compris des recettes fiscales stables au sein du marché unique.

De nombreux défis se font par ailleurs de plus en plus pressants et menacent notre bien-être et notre prospérité économique. Tous ces défis sont complexes et étroitement liés. Relever l'un d'eux peut donc avoir des retombées positives sur les autres.

La dette écologique constitue le déficit le plus grave en termes de durabilité et notre plus grand défi. Cette dette, nous l'accumulons en surexploitant et en épuisant nos ressources naturelles, ce qui compromet notre capacité à satisfaire les besoins des générations futures dans les limites de notre planète. Les pressions exercées sur des ressources cruciales, de l'eau douce aux terres fertiles, met l'existence humaine en péril. Aujourd'hui, l'humanité utilise l'équivalent d'1,7 planète⁽¹⁴⁾. La consommation mondiale de ressources matérielles ayant été multipliée par 14 entre 1900 et 2015 et devant, selon les prévisions, plus que doubler entre 2015 et 2050⁽¹⁵⁾, le monde se dirige rapidement vers plusieurs points de non-retour. Outre les atteintes à l'environnement, il s'agit là d'une menace grave pour l'économie de l'UE, tributaire de matières provenant des marchés internationaux.

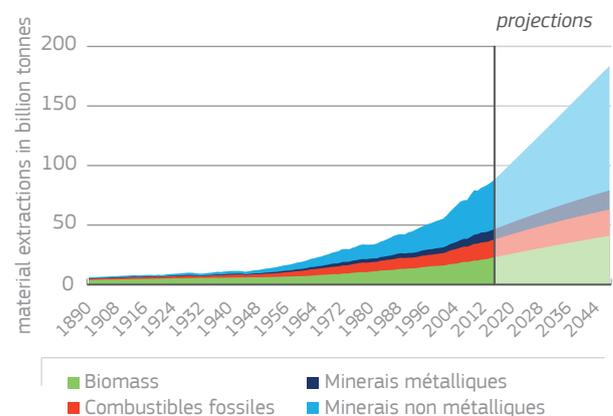
Aucun pays n'a atteint un niveau élevé de développement humain en respectant les limites de la planète



Source: Global Footprint Network, PNUD.

Note: Données relatives à l'indice de développement humain et aux limites environnementales à partir de 2014.

Il est crucial de passer à une économie circulaire en raison de l'augmentation constante de l'extraction de matériaux au niveau mondial



Source: Commission européenne, PIE sur les matières premières, tableau de bord sur les matières premières de 2018, basé sur le programme des Nations unies pour l'environnement (données historiques) et Hatfield-Dodds e.a. (2017) (projections).

La biodiversité et les écosystèmes sont de plus en plus menacés par l'action humaine; en 40 ans à peine, les populations mondiales d'espèces vertébrées ont chuté de 60 % en moyenne⁽¹⁶⁾. Les forêts tropicales sont détruites à un rythme soutenu et perdent chaque année une superficie équivalant approximativement à celle de la Grèce. Ce n'est pas le «problème des autres». Dans l'UE, 23 % des espèces et 16 % des habitats seulement sont en bonne santé. L'alimentation d'origine animale se caractérise par une empreinte écologique, particulièrement élevée, causée par l'utilisation des terres⁽¹⁷⁾, et la demande croissante de produits de la mer exerce une pression significative sur les écosystèmes marins⁽¹⁸⁾.

Les émissions mondiales de gaz à effet de serre continuent de croître à un taux alarmant, avec comme facteurs essentiels la consommation d'énergie, mais également la surconsommation de ressources et la destruction des écosystèmes. Les transports sont à l'origine de 27 % des émissions de gaz à effet de serre de l'UE et de nombreuses zones urbaines dépassent les limites de pollution de l'air fixée par l'UE. La production alimentaire demeure un gros consommateur d'eau et d'énergie et une source importante de polluants: elle est responsable d'environ 11,3 % des émissions de gaz à effet de serre de l'UE. Dans l'UE, les énergies fossiles continuent de bénéficier de subventions publiques à hauteur de 55 milliards d'euros par an environ, ce qui équivaut à 20 % de la facture des importations de combustibles de l'UE, en dépit des ambitieuses mesures de décarbonation prises par l'UE et de ses engagements, dans le contexte du G7 et du G20, en faveur de la suppression progressive des subventions⁽¹⁹⁾.

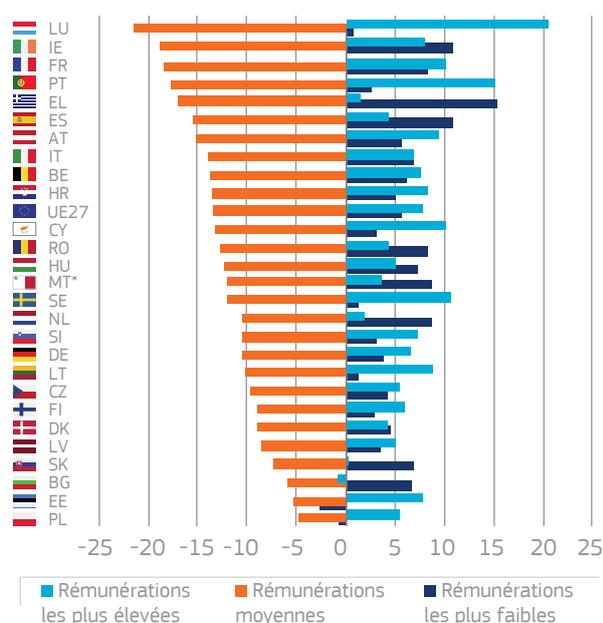
Globalement, l'UE a réussi à réduire ses propres émissions et à les découpler de sa croissance économique, contribuant ainsi de façon significative à l'effort mondial, eu égard également aux émissions incorporées dans ses importations et ses exportations⁽²⁰⁾. Davantage d'efforts sont toutefois nécessaires, tant au niveau de l'UE qu'à l'échelle mondiale.

Si rien n'est fait, les conséquences dramatiques du changement climatique et de la dégradation du capital naturel affecteront gravement l'économie, diminueront la qualité de vie sur toute la planète et conduiront à une augmentation de l'intensité et de la fréquence des catastrophes naturelles, mettant davantage de vies en danger. Bien que le fait d'inverser ces tendances négatives ait un coût et requière des efforts collectifs considérables, le coût de l'inaction et les impacts sociaux liés à celle-ci seraient bien plus élevés⁽²¹⁾.

La situation du modèle de bien-être social de l'UE – pierre angulaire du projet européen –, qui constitue aussi un défi planétaire, est précaire. L'évolution technologique, structurelle et démographique dans un monde globalisé transforme la nature du travail et remet en question notre solidarité, érodant la promesse que chaque génération puisse espérer hériter d'un monde meilleur que celui dont a hérité la génération précédente. Elle pourrait également renforcer la menace pesant sur les valeurs clés de l'UE que sont la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux.

La proportion de salariés percevant des salaires moyens se réduit dans l'ensemble de l'UE

Emplois hautement, moyennement et faiblement rémunérés dans l'UE Évolution de 2002 à 2016 en points de pourcentage



Source: Évolution de l'emploi et de la situation sociale en Europe, 2018.
Note: Évolution pour Malte de 2009 à 2016.

Actuellement, le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale touche toujours 22,5 % environ de la population de l'UE et 6,9 % des Européens continuent de vivre



La majorité des répondants européens estiment que la vie des enfants d'aujourd'hui sera plus difficile que celle des enfants de leur propre génération.

Rapport Eurobaromètre de 2017

dans un dénuement matériel extrême. En 2017, les inégalités de revenus dans les États membres de l'UE ont diminué pour la première fois depuis la crise financière. Elles demeurent toutefois trop importantes, les richesses restant concentrées au plus haut niveau. Cela a de multiples conséquences sur le plan social et conduit à des écarts entre le bien-être et la qualité de vie. Les États membres sont également confrontés à de nombreuses difficultés pour ce qui est de garantir un approvisionnement énergétique pour tous les Européens, des millions de personnes ayant du mal à chauffer leur logement⁽²²⁾. Alors que quelque 43 millions de personnes dans l'UE ne sont pas en mesure de s'offrir un repas de qualité régulier tous les deux jours⁽²³⁾, nous gaspillons 20% environ de notre production alimentaire⁽²⁴⁾ et plus de la moitié de la population adulte de l'UE est en surpoids⁽²⁵⁾, ce qui accroît les risques de problèmes sérieux de santé. La résistance aux agents antimicrobiens, qui pourrait causer plus de 10 millions de décès par an au cours des décennies à venir⁽²⁶⁾, constitue une autre menace pour la santé.

Dans l'UE...



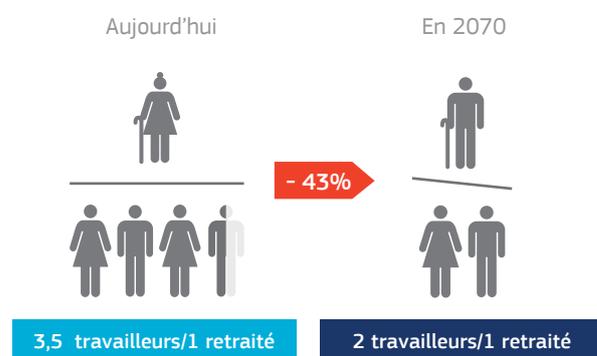
Source: Eurostat, Commission européenne, projet Fusions de l'UE.

Aujourd'hui, la pleine égalité entre les femmes et les hommes n'est pas encore une réalité. En dépit du fait que les taux d'emploi des femmes se situent à des niveaux historiquement élevés et que plus de femmes que jamais occupent des postes à responsabilités, les progrès stagnent, voire reculent dans d'autres domaines⁽²⁷⁾. Au cours de la dernière décennie, 12 États membres ont régressé en termes d'équilibre hommes-femmes pour ce qui est du temps consacré aux responsabilités familiales, aux tâches domestiques et aux activités sociales. Les écarts en termes d'emploi et de rémunération persistent⁽²⁸⁾.

Le fait, pour l'Europe, d'avoir l'espérance de vie la plus élevée au monde constitue un acquis de taille. Mais le

nombre croissant de personnes âgées et la diminution de la population en âge de travailler constituent des défis pour notre modèle socio-économique. Le vieillissement de la population, associé à la longévité et à la probabilité accrue de maladies chroniques, peut peser lourdement sur les finances publiques, y compris sur les systèmes de santé. Il accroîtra également le risque d'inégalités entre les générations.

La part des personnes âgées de plus de 65 ans par rapport à la population en âge de travailler va augmenter rapidement.



Note: Cette illustration montre le rapport de dépendance économique des personnes âgées – défini comme étant le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus par rapport à la population en âge de travailler (soit les personnes âgées de 15 à 64 ans)

Source: Eurostat, Commission européenne

Les inégalités et le déclin de la mobilité sociale constituent une menace pour notre développement économique global⁽²⁹⁾ et pour la cohésion sociale. L'UE s'en sort généralement assez bien pour ce qui est des inégalités de revenus, mais obtient des résultats nettement moins bons en ce qui concerne l'égalité des chances. L'inégalité des chances peut entraver l'intégration sociale de certaines couches de la population et leur insertion sur le marché du travail, mettant à mal les perspectives de croissance. Il est crucial de combattre les inégalités afin de permettre aux citoyens de soutenir la transition vers un modèle durable. La tentation de plus en plus forte de l'isolationnisme et du nationalisme pourrait être le signe qu'un trop grand nombre d'Européens ne se sentent pas bien protégés dans un monde qui leur semble de plus en plus inéquitable. Il est toutefois clair qu'aucun État membre n'est assez grand ou fort pour s'attaquer seul aux problèmes transnationaux et que c'est dans l'unité que l'Union européenne peut offrir une protection.

Les inégalités constatées au niveau mondial sont également particulièrement préoccupantes. Les écarts considérables en termes de croissance démographique

et de niveau de vie et la poursuite de la montée des températures et de la disparition des écosystèmes à l'échelle mondiale entraîneront inévitablement une augmentation des migrations et des déplacements forcés à l'échelle planétaire. On estime par exemple que d'ici à 2050, des centaines de millions de personnes fuiront leur foyer en raison du changement climatique et de la dégradation de l'environnement⁽³⁰⁾. Il s'agit là d'un exemple clair de l'interconnexion et de l'interdépendance de ces différentes problématiques complexes et de la raison pour laquelle elles requièrent une réaction globale. Il n'existe tout simplement pas de solution miracle ou simple à l'un ou l'autre de ces problèmes épineux de taille.

Moderniser notre modèle économique, résoudre les problèmes sociaux auxquels nous nous trouvons confrontés et continuer de favoriser et de promouvoir une coopération multilatérale basée sur des règles solides constituent des défis colossaux. Il s'agit pourtant là des ingrédients nécessaires pour garantir la stabilité sociale, faire prospérer nos économies et améliorer notre santé. Nos sociétés libres requièrent un dynamisme économique et des investissements constants dans des technologies clés génériques et dans l'éducation. Pour un avenir meilleur pour tous, il nous faut une forme réinventée de croissance durable qui tienne compte du fait que la situation en termes de frontières naturelles n'est pas du tout la même au 21^e siècle qu'au siècle précédent. Ce défi constitue une opportunité.

Les objectifs de développement durable⁽⁵⁶⁾ sont par définition des objectifs de dimension mondiale, applicables à toutes les régions du monde, et c'est ainsi qu'il nous faut les appréhender. Nous devons à cet effet nous placer dans une perspective internationale, en donnant l'exemple, en fixant des normes mondiales et en incitant les pays, les industries et les populations à se joindre à nos efforts. L'Union européenne, en sa qualité de plus grand marché unique, de plus grande puissance commerciale, de premier investisseur et de premier pourvoyeur d'aides au développement, peut avoir une influence réellement considérable sur la réussite du programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies. Elle a déjà mis en place des politiques en faveur de la durabilité comptant parmi les plus modernes au monde. Nous devons continuer nos efforts en ce sens, en leur donnant toutefois un coup d'accélérateur, si nous voulons garantir une Europe durable d'ici à 2030. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous défaire sur les générations futures, et le temps qu'il nous reste est de plus en plus compté. Les décisions que nous prendrons ou que nous ne prendrons pas au cours des prochaines années détermineront notre capacité ou notre incapacité à inverser la tendance.

Notre société devrait privilégier **l'égalité sociale, la solidarité** et la **protection de l'environnement** pour relever les grands défis mondiaux.



1. meilleure réponse



2. meilleure réponse

Eurobaromètre sur l'avenir de l'Europe, 2017

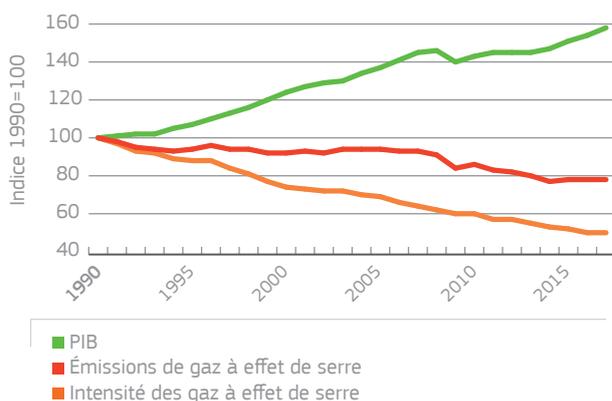
3. Sur la voie d'un Europe durable à l'horizon 2030

L'enjeu du développement durable est l'amélioration du niveau de vie des populations, en plaçant les personnes devant de vrais choix, en créant un environnement propice, en permettant la diffusion des connaissances et en améliorant l'information. Cela devrait aboutir à une situation nous permettant de «bien vivre, dans les limites de notre planète»⁽³¹⁾, grâce à une utilisation plus intelligente des ressources et à une économie moderne au service de notre santé et de notre bien-être.

Nous devons par conséquent continuer d'avancer sur la voie que nous avons définie, qui est celle d'une transition vers une économie sobre en carbone, neutre pour le climat, efficace dans l'utilisation des ressources et axée sur la biodiversité, qui respecte pleinement le programme de développement durable à l'horizon 2030 et les 17 objectifs de développement durable des Nations unies. Cette transition doit bénéficier à tous, en ne laissant personne sur le carreau et en garantissant l'égalité et l'inclusivité. Notre croissance économique doit être moins tributaire des ressources non renouvelables pour nous permettre d'optimiser l'utilisation de ressources renouvelables et de services écosystémiques gérés de manière durable.

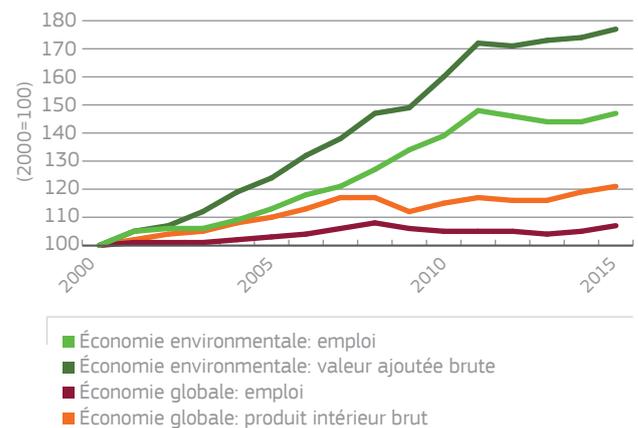
L'UE a d'ores et déjà donné le coup d'envoi de cette transition. Entre 2000 et 2015, l'emploi a augmenté plus rapidement dans le secteur de l'environnement que dans l'économie en général⁽³²⁾. Les technologies à faible émission de carbone deviennent un produit commercial majeur, procurant à l'UE des balances commerciales positives importantes. Au cours de la période 2012-2015, les exportations de technologies vertes liées aux énergies au départ de l'UE ont atteint 71 milliards d'euros, soit 11 milliards d'euros de plus que les importations. L'UE montre d'ores et déjà qu'il est possible d'assurer la croissance de l'économie tout en réduisant les émissions de carbone.

L'UE apporte la preuve que croissance économique et transition vers une économie à faible intensité de carbone sont compatibles



Source: Commission européenne, Agence européenne pour l'environnement.

Dans l'UE, les secteurs de l'économie environnementale enregistrent une croissance plus rapide que l'économie globale



Source: Eurostat, Commission européenne

L'Union européenne peut mettre en place des normes applicables au reste du monde à condition de jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre des ODD et dans la transition vers une économie durable, notamment en réalisant des investissements intelligents en faveur de l'innovation et des technologies clés génériques. Elle serait alors la première à tirer profit des avantages de cette transition. Elle détiendrait également le plus gros avantage concurrentiel sur le marché mondial de demain. Cela contribuera à rendre les États membres plus forts, au sein d'une Union qui sera elle aussi plus forte, en permettant aux personnes de poursuivre leurs objectifs de liberté et de bien-être et de réaliser ainsi la vision européenne.

La croissance verte serait profitable à tous⁽³³⁾, producteurs comme consommateurs. On estime que la réalisation des ODD dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture, de l'énergie, des matériaux, des villes, ainsi que de la santé et du bien-être pourrait créer des débouchés commerciaux pour plus de 10 billions d'euros⁽³⁴⁾. L'ambition de l'UE de parvenir à une économie efficace en termes d'utilisation des ressources et neutre pour le climat démontrera qu'une transition verte peut, et doit, aller de pair avec une prospérité accrue. Pour y parvenir, l'UE et ses États membres doivent montrer la voie dans les domaines des sciences, des technologies et des infrastructures modernes. Nous devons également encourager l'émergence de nouveaux modèles économiques, réduire les barrières à l'intérieur du marché unique et tirer parti des nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle. Des instruments horizontaux importants, tels que la recherche et l'innovation, la finance, la tarification et la fiscalité, le comportement responsable

des entreprises, de nouveaux modèles économiques et l'éducation créeront des conditions propices à la transition vers un modèle durable s'ils sont orientés vers une transition économique verte, inclusive et socialement juste qui présente un caractère innovant.

Pour y parvenir, nous devons continuer à investir dans le capital humain et dans les différents systèmes qui constituent le fondement de notre société. Les approches isolées et fragmentées se sont révélées inefficaces. Nous devons élaborer des stratégies complètes et intégrées. Les problèmes liés à l'environnement, par exemple, ne peuvent être résolus uniquement par des stratégies environnementales si les politiques économiques continuent de promouvoir les combustibles fossiles, l'utilisation inefficace des ressources ou une production et une consommation non durables. De même, les politiques sociales ne sont pas suffisantes pour accompagner la quatrième révolution industrielle et soutenir la main-d'œuvre touchée par la transition vers des émissions de carbone peu élevées; des politiques solides en matière d'éducation et de formation ainsi que la recherche et le développement seront aussi particulièrement cruciaux pour forger la résilience dont nos sociétés ont besoin.

Une action est nécessaire à tous les niveaux. Les institutions, les États membres et les régions de l'UE devront être de la partie. Les villes, les municipalités et les zones rurales devraient toutes devenir des moteurs du changement. Les citoyens, les entreprises, les partenaires sociaux et la communauté de la recherche et de la connaissance devront eux aussi se joindre au mouvement. L'UE et ses États membres devront collaborer avec leurs partenaires internationaux. Si nous voulons réussir, nous devons œuvrer dans la même direction à tous les niveaux.

3.1 DES FONDEMENTS STRATÉGIQUES POUR UN AVENIR DURABLE

Il est par conséquent de la plus haute importance que tous les acteurs de l'UE accordent la priorité à la transition vers un modèle durable. Ils doivent continuer à développer les programmes stratégiques transversaux qui ont été adoptés au niveau de l'UE au cours des dernières années. Des pans considérables des politiques de l'UE sont déjà axés sur la réalisation des ODD, mais ils doivent encore être mis en pratique de manière intégrée par les États membres. Ainsi, les coûts liés à l'absence de mise en œuvre de la législation environnementale existante de l'UE sont estimés grosso modo à quelque 50 milliards d'euros par an en termes de dépenses de santé et de coûts directs pour l'environnement. Le respect sans

réserve des règles de l'UE en matière d'environnement déboucherait non seulement sur d'importants avantages pour l'environnement et notre santé, mais conduirait également à la création d'emplois.

Dans le même ordre d'idées, il ne s'agit pas seulement d'accélérer et de renforcer des solutions durables, mais de jeter des ponts entre les différentes priorités et d'accroître la cohérence à tous les niveaux. La cohérence des politiques est une condition essentielle pour que nous puissions réaliser les ODD et garantir une croissance verte et inclusive à long terme pour l'Union européenne.

Ainsi qu'en atteste le solide corpus de données factuelles ayant trait aux principaux défis et opportunités liés à la durabilité pour l'UE, il est important de se concentrer sur la production et la consommation dans les secteurs des matériaux et des produits, des denrées alimentaires, de l'énergie, de la mobilité et de l'environnement bâti⁽³⁶⁾, en tenant compte des conséquences sociales des changements en la matière. Ces secteurs sont ceux qui nécessitent le plus des changements en termes de durabilité et qui sont potentiellement les plus utiles pour l'économie, la société et l'environnement de l'UE, avec d'importantes retombées positives au niveau mondial. Ils ne constituent pas des sphères isolées mais sont étroitement liés et se renforcent mutuellement.

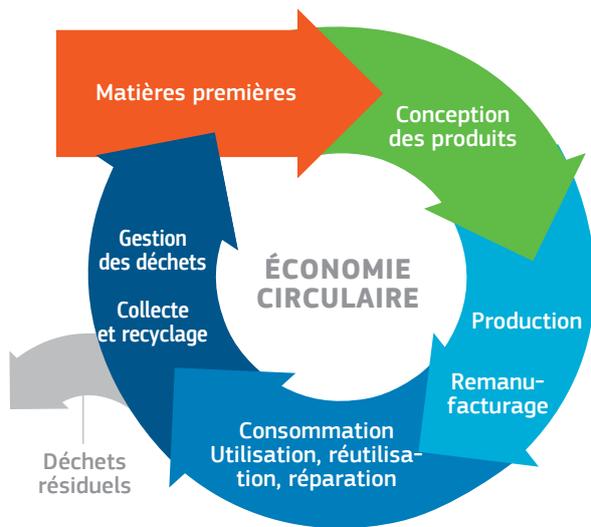
3.1.1 D'une économie linéaire à une économie circulaire

La plus grande disponibilité et le prix plus abordable de différents matériaux et produits ont simplifié nos vies et contribué à l'augmentation du niveau et de la qualité de vie dans l'UE. Cependant, notre culture de la consommation a entraîné une extraction excessive des ressources et fait peser une pression croissante sur le capital naturel et le climat⁽³⁷⁾.

Nous devons faire en sorte de pouvoir continuer à faire croître durablement notre économie et à mieux répondre aux aspirations de la population en termes de niveau de vie. Pour y parvenir, nous devons concevoir autrement les matériaux et les produits, afin d'être à même de réutiliser, réparer et recycler toujours davantage. Cela aura pour effet de réduire non seulement les déchets, mais aussi la nécessité d'extraire de nouvelles ressources à un coût financier et environnemental élevé. Dans une véritable économie circulaire, lorsqu'un produit arrive en fin de vie, qu'il s'agisse d'un jeans, d'un smartphone,

d'un emballage alimentaire ou d'un meuble, l'essentiel de sa valeur matérielle est préservée, si bien que ce qui était auparavant considéré comme un déchet peut désormais être réutilisé pour fabriquer de nouveaux produits.

L'économie circulaire réduit les déchets et les besoins en nouvelles ressources

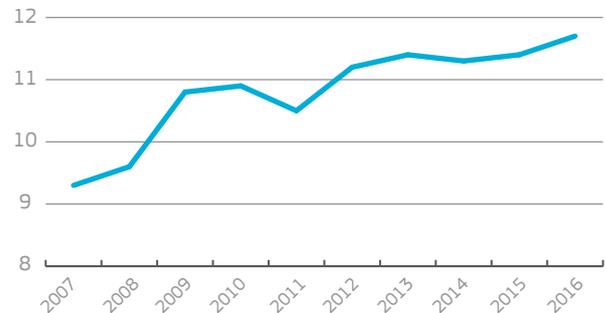


Source: Commission européenne.

La **transition vers une économie circulaire**, et notamment vers une bioéconomie circulaire, constitue une formidable occasion de créer des avantages concurrentiels de manière durable. L'application des principes de l'économie circulaire à tous les secteurs et branches d'activité profitera à l'Europe sur les plans environnemental et social et pourrait, d'ici 2030, générer un bénéfice économique net de 1 800 milliards d'euros⁽³⁸⁾, permettre de créer plus d'un million de nouveaux emplois dans l'ensemble de l'UE et jouer un rôle prépondérant dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre⁽⁴⁰⁾. Compte tenu de la forte dépendance des produits de l'UE à l'égard de ressources provenant d'autres parties du monde, la transition vers une économie circulaire aidera en outre l'UE à réduire la pression qu'elle exerce au niveau mondial sur les plans environnemental, social et économique et renforcera son autonomie stratégique.

L'utilisation de matériaux circulaires est en augmentation dans l'UE

Taux d'utilisation en %, EU-28



Source: Eurostat.

L'UE est l'économie la mieux placée pour profiter de la transition vers une économie circulaire en faisant des produits circulaires l'une de ses marques de fabrique, créant ainsi des avantages concurrentiels. Cependant, pour maintenir ces avantages, il nous faut redoubler d'efforts. Le plan d'action en faveur de l'économie circulaire adopté par la Commission Juncker en 2015 énonce des mesures visant à orienter l'économie de l'UE vers une économie circulaire et à aider l'Union à devenir un acteur mondial de premier plan de cette transition. Ce plan d'action, qui prévoit des mesures pour changer nos modes de consommation et de production, est axé sur la conception des produits (durabilité, réparabilité, réutilisation et recyclabilité), la gestion des déchets (prévention de la production de déchets, recyclage, valorisation énergétique et réduction de la mise en décharge) et une sensibilisation accrue des consommateurs. Les éléments du plan d'action ont quasiment tous été mis en œuvre, mais d'autres mesures devront être prises pour bâtir une économie européenne pleinement circulaire.

La stratégie renouvelée de l'UE en faveur de la bioéconomie, présentée en 2018, complète le plan d'action en faveur de l'économie circulaire, en améliorant et en renforçant l'utilisation de ressources renouvelables et en permettant la transformation en bioproduits de matières premières et de sous-produits industriels renouvelables, tels que les combustibles, les produits chimiques, les matériaux composites, les meubles et les engrais.

Il est désormais essentiel de faire des politiques mises en place une réalité sur le terrain et de continuer à donner la priorité à de nouvelles actions à tous les niveaux de gouvernance de l'UE. À titre d'exemple, la modernisation

ambitieuse des règles de l'UE sur les déchets devra être mise en pratique par les États membres. L'évaluation des cycles de vie des produits devrait devenir la norme et le cadre relatif à l'écoconception, conçu pour renforcer l'efficacité des produits de manière à réduire la consommation d'énergie et de ressources, devrait être élargi autant que possible. Il convient d'accélérer le rythme des travaux entamés en ce qui concerne les produits chimiques, un environnement non toxique, l'éco-étiquetage et l'éco-innovation, les matières premières critiques et les engrais. Stimuler le marché des matières premières de récupération doit demeurer une priorité. L'économie circulaire des matières plastiques, dans laquelle le travail mené a déjà porté ses fruits, doit demeurer un domaine prioritaire; il convient par ailleurs de soutenir et de stimuler la transition vers l'économie circulaire d'autres secteurs très polluants et gourmands en ressources, tels que le secteur alimentaire, le secteur des textiles ou le secteur des produits électroniques. Il importe aussi de développer et de renforcer les secteurs des bioproduits tout en protégeant nos écosystèmes et en évitant la surexploitation des ressources naturelles. Nous devrions, à l'avenir, faire de l'économie circulaire l'élément central de la stratégie industrielle de l'UE, en favorisant la circularité dans de nouveaux domaines et secteurs, en donnant aux consommateurs les moyens de faire des choix éclairés et en renforçant les efforts déployés par le secteur public au moyen de marchés publics durables. Le moment est venu d'agir et la vague de soutien populaire en faveur de la stratégie de l'Union sur les matières plastiques montre que les citoyens sont de plus en plus disposés à poursuivre dans cette voie.

L'économie circulaire en action: l'UE met en place la première stratégie globale au monde sur les matières plastiques

La stratégie de l'UE sur les matières plastiques et la législation connexe sur les plastiques⁽⁴¹⁾ à usage unique⁽⁴²⁾ protégeront l'environnement contre la pollution par ces matières tout en favorisant la croissance et l'innovation. D'ici à 2030, tous les emballages plastiques mis sur le marché de l'UE devront pouvoir être recyclés d'une manière économiquement viable; les microplastiques ajoutés intentionnellement aux produits ainsi que les articles en plastique à usage unique les plus préjudiciables pour lesquels il existe des solutions de rechange seront interdits et les matières plastiques recyclées seront de plus en plus utilisées pour fabriquer de nouveaux produits.

3.1.2 La durabilité de la ferme à l'assiette

Le secteur agricole et les zones rurales de l'UE sont essentiels pour le bien-être des Européens. L'agriculture et l'industrie alimentaire européennes sont l'un des principaux producteurs mondiaux de denrées alimentaires. Elles garantissent la sécurité alimentaire et fournissent des millions d'emplois dans l'UE. Les agriculteurs de l'UE sont également les premiers gardiens de l'environnement: ils prennent soin des ressources naturelles sur 48 % du territoire de l'Union européenne, les sylviculteurs se chargeant des 40 % restants. Les zones rurales de l'UE accueillent des secteurs innovants tels que la bioéconomie. Elles constituent en outre d'importants pôles de tourisme et de loisirs. Toutefois, les agriculteurs et les sylviculteurs sont les plus directement touchés par la hausse des températures moyennes et la dégradation de l'environnement.

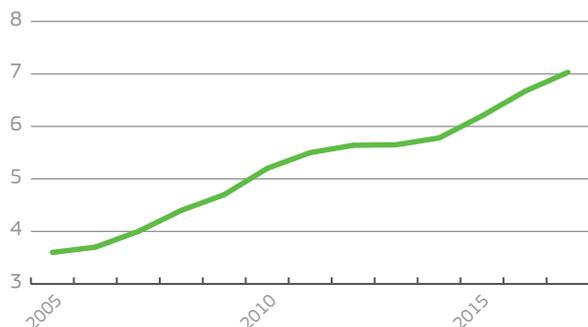
L'agriculture européenne a accompli de réels progrès sur le plan du climat et de l'environnement. Elle a réduit de 20 % ses émissions de gaz à effet de serre et de 17,7 % les niveaux de nitrates dans les cours d'eau depuis 1990. Néanmoins, les problèmes observés demeurent. Si nous voulons moderniser notre économie, protéger notre environnement et améliorer la qualité de nos aliments, les déséquilibres dans notre chaîne alimentaire doivent être corrigés, de l'agriculture et de la pêche à l'industrie agroalimentaire, aux transports, à la distribution et à la consommation.

Les objectifs de développement durable nous montrent la voie à suivre. D'après les estimations, un système agricole et alimentaire mondial conforme aux ODD pourrait créer un surcroît de valeur économique de 1 800 milliards d'eurosd'ici à 2030⁽⁴³⁾. Il pourrait fournir à une population mondiale en augmentation des denrées alimentaires nutritives à un prix abordable, générer des revenus plus élevés, contribuer à restaurer les forêts, les ressources en eau douce et les écosystèmes, tout en étant beaucoup plus résilient aux risques climatiques⁽⁴⁴⁾. Les pratiques de production agricole et alimentaire durables devraient permettre de créer plus de 200 millions d'emplois à temps plein dans le monde d'ici 2050⁽⁴⁵⁾.

Là aussi, la demande du public évolue. Les consommateurs se tournent de plus en plus vers des produits alimentaires plus bénéfiques pour la société, tels que les produits biologiques, les produits protégés par des indications géographiques, les systèmes de production alimentaire localisés à faible empreinte carbone et les solutions innovantes à faibles émissions. L'agriculture biologique, axée sur la protection de l'environnement et le bien-être des animaux, ne cesse de progresser dans tous les États membres de l'UE depuis 2005, et cette croissance devrait se poursuivre⁽⁴⁶⁾.

L'agriculture biologique progresse dans l'UE: elle a presque doublé sa surface agricole totale entre 2005 et 2016

Surface consacrée à l'agriculture biologique, % des surfaces agricoles utilisées



Source: Eurostat.

En tant que premier exportateur et importateur de produits agroalimentaires dans le monde⁽⁴⁷⁾, l'UE est également bien placée pour tirer le meilleur parti de cette opportunité économique et devenir un champion mondial de l'alimentation durable. C'est réalisable. Nous avons besoin d'une approche globale, qui permette un réel changement dans notre façon de produire, de transformer, de consommer et de distribuer des denrées alimentaires, en accélérant la transition vers un système alimentaire durable fondé sur les principes de l'économie circulaire, et en faisant de la production de denrées alimentaires innovantes, saines, sûres, nutritives et respectueuses du bien-être animal et de l'environnement une de nos grandes marques de fabrique.

La Commission a proposé une modernisation de la politique agricole commune (PAC), dans le cadre de laquelle les plans nationaux des États membres devront intégrer les principes solides de durabilité contenus dans les objectifs de la PAC. La politique commune de la pêche a permis d'améliorer considérablement la durabilité des pêches européennes. Toutefois, il reste essentiel de mettre correctement en œuvre cette politique, notamment en ce qui concerne la gestion durable de l'ensemble des stocks de poissons et le développement d'une aquaculture durable.

Soutien à la transition vers une agriculture durable au moyen d'une PAC modernisée

La future PAC (2021-2027)⁽⁴⁸⁾ continuera de garantir l'accès à des aliments de haute qualité et un soutien solide à notre modèle d'agriculture européenne unique au monde, en mettant davantage l'accent sur l'environnement et le climat, l'aide à la poursuite de la transition vers un secteur agricole plus durable et le développement de zones rurales dynamiques.

Les nouvelles obligations comprennent la préservation des sols riches en carbone par la protection des zones humides et des tourbières; l'adoption d'un outil obligatoire de gestion des nutriments pour améliorer la qualité de l'eau et réduire les niveaux d'ammoniac et de protoxyde d'azote; le remplacement de la diversification des cultures par une rotation des cultures. Tous les agriculteurs qui bénéficient du soutien de la PAC devront respecter ces normes de base.

Chaque État membre devra mettre en place des programmes écologiques pour aider et/ou inciter les agriculteurs à privilégier les pratiques agricoles bénéfiques pour le climat et l'environnement, au-delà des exigences obligatoires. En outre, les agriculteurs auront la possibilité de contribuer davantage au renforcement de la durabilité grâce au soutien supplémentaire apporté par divers régimes volontaires.

À cet égard, il est important d'imposer un usage plus prudent des agents antimicrobiens, de manière à réduire le risque de résistance aux antimicrobiens chez les animaux et les humains⁽⁴⁹⁾, de poursuivre le plan d'action de l'UE pour lutter contre le gaspillage alimentaire, d'accroître les efforts en faveur de normes de bien-être animal, de veiller à l'utilisation durable des pesticides et de transformer les déchets organiques, les résidus et les rejets en ressources utiles. Des mesures adaptées et innovantes, comme une meilleure éducation et une meilleure information des consommateurs leur permettant d'opérer de vrais choix de produits sains à des prix abordables, pourraient encourager la transparence des chaînes de valeur et inciter les producteurs et les supermarchés à proposer, et les consommateurs à choisir, des denrées alimentaires durables et une alimentation saine. En outre, la transition vers une consommation

plus durable des produits d'origine animale serait bénéfique pour la santé des consommateurs et aurait des effets positifs sur l'environnement(50).

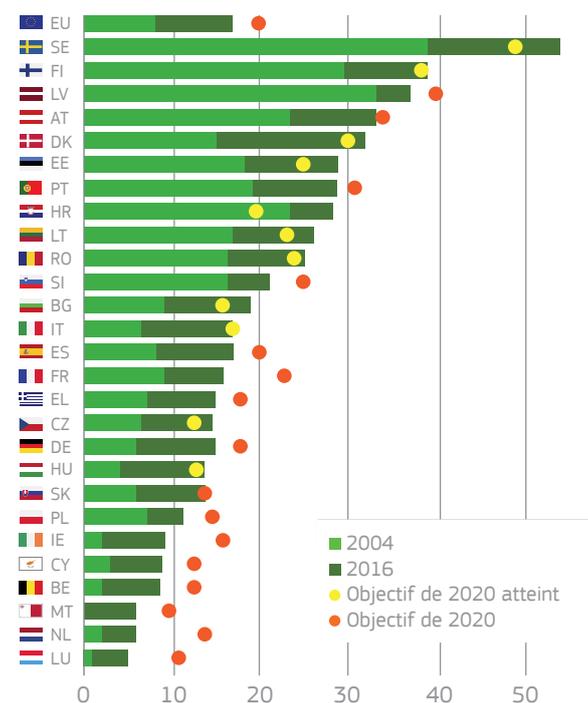
3.1.3 De l'énergie, des bâtiments et une mobilité à l'épreuve du temps

L'énergie propre est la clé d'un avenir durable. Nous devons produire, stocker et consommer l'énergie de façon durable afin de réduire notre incidence sur l'environnement et de protéger la santé des Européens.

L'UE est déjà l'une des économies les plus performantes au monde en matière d'émissions de carbone. Les sources d'énergie renouvelables font partie intégrante du bouquet énergétique de l'Europe, et plus de la moitié de l'approvisionnement en électricité de l'UE est neutre pour le climat. Les mesures d'efficacité énergétique, notamment l'étiquetage énergétique, ont réduit la consommation d'énergie ces dernières années(51). Lorsqu'ils achètent des appareils électroménagers, les consommateurs optent de plus en plus pour une solution économe en énergie. On compte près d'1,5 million d'emplois dans le secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en Europe.

En 2016, l'énergie renouvelable représentait 17 % de l'énergie consommée dans l'UE. L'objectif fixé pour 2020 est de 20 %.

En % de la consommation finale brute d'énergie



Source: Eurostat.

Avec l'union de l'énergie, la Commission européenne a mis en place un des cadres d'action les plus complets et approfondis pour la transition énergétique et la modernisation économique, associant entre autres les politiques en matière de climat, d'énergie, de transports et de recherche. Dans le cadre du règlement sur l'union de l'énergie, l'UE s'est fixé comme objectif d'atteindre au moins 32% d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique totale et 32,5 % d'efficacité énergétique en 2030, ce qui nous permettra d'aller au-delà de l'engagement, que nous avons pris dans le cadre de l'accord de Paris, de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % d'ici à 2030, par rapport aux niveaux de 1990.

L'énergie propre est une chance pour la croissance et l'emploi

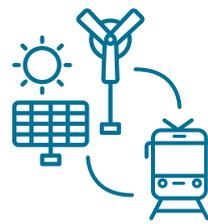
Entre 2008 et 2014, le nombre d'emplois dans les technologies liées aux énergies renouvelables a augmenté de 70%. 900 000 emplois supplémentaires peuvent être créés d'ici à 2030, à condition de mobiliser des investissements publics et privés. Jusqu'à 400 000 emplois locaux supplémentaires pourraient provenir du secteur de l'efficacité énergétique.

Au-delà de 2030, des efforts supplémentaires seront encore nécessaires pour respecter l'esprit et la lettre de l'accord de Paris, en exploitant pleinement le potentiel économique de la transition énergétique. L'UE peut largement diminuer sa dépendance coûteuse à l'égard des combustibles fossiles, réduire la facture des importations de combustibles fossiles d'environ 260 milliards d'euros, accroître sa souveraineté énergétique et contribuer à un marché de l'énergie plus équitable. Il est essentiel de poursuivre l'intégration du marché énergétique en établissant les interconnexions manquantes et en facilitant les échanges transfrontières d'énergie. L'énergie océanique et l'énergie éolienne en mer peuvent également contribuer à la transition vers une énergie propre. En tant que leader dans ce domaine, l'UE devrait continuer à profiter de sa position de précurseur.

Étant donné que les bâtiments représentent aujourd'hui environ 40 % de la consommation d'énergie, il faut promouvoir l'amélioration de l'efficacité énergétique dans ce domaine par la rénovation et la modernisation. Ce mouvement est déjà amorcé. Par exemple, les éco-industries liées à la rénovation des bâtiments représentent aujourd'hui plus de 3,4 millions d'emplois en Europe. Pour réduire la demande énergétique dans les bâtiments,

il faut recourir davantage aux systèmes de chauffage électrique efficaces et propres, mais aussi développer des bâtiments et des équipements plus intelligents et de meilleurs matériaux pour l'isolation, qui soient pleinement conformes aux principes de l'économie circulaire. La directive sur la performance énergétique des bâtiments vise à améliorer notre qualité de vie en faisant de nos habitations des lieux plus agréables, par une meilleure ventilation et une meilleure isolation, tout en décarbonant notre parc immobilier d'ici à 2050. Ces actions se traduiront par une réduction du coût de la vie, qui permettra à tous de faire des économies. Toutefois, dans un premier temps, il faut trouver les moyens d'aider les personnes à réaliser cette transition.

Un autre moteur essentiel de la transition vers un avenir propre, économe en ressources et neutre en carbone est le secteur de la mobilité, depuis la mobilité urbaine jusqu'aux réseaux transeuropéens en passant par le transport routier et le transport maritime et aérien. Les services de mobilité et de transport emploient environ 11 millions de personnes, et la demande de mobilité est aujourd'hui élevée. Toutefois, actuellement, le secteur des transports génère de la pollution atmosphérique, du bruit, des encombrements et des accidents de la route. Ce secteur représente déjà près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre de l'Europe, et son empreinte carbone est en hausse. Le plan d'action pour une mobilité à faible taux d'émissions présentée par la Commission européenne en 2016, ainsi que les propositions pour une «Europe en mouvement» qui ont suivi, prévoient de nombreuses mesures pour accroître la durabilité de notre système de transport. Ces actions visent en priorité à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à inciter les entreprises de l'UE à investir dans des transports propres, ce qui contribuera également à la croissance et à l'emploi. Nous devons donner la priorité aux solutions propres et abordables, afin que l'ensemble des véhicules roulant sur les routes de l'UE soient à émission nulle, et pour exploiter au mieux les technologies numériques dans le but de réduire la consommation de carburant. De même, les systèmes de navigation par satellite de l'UE contribuent à réduire les émissions, notamment dans l'aviation et le transport routier.



La part de l'énergie **provenant de sources renouvelables utilisée dans les activités de transport a presque triplé en 10 ans, pour atteindre 7,1 % in 2016.**

Eurostat 2018

Les villes sont en première ligne dans la transition vers une mobilité durable. Elles ont un rôle important à jouer, par la planification urbaine durable, l'intégration de l'aménagement de l'espace, la réponse à la demande de mobilité et le développement d'infrastructures de mobilité. Il faut aider les zones urbaines à utiliser les technologies numériques, l'automatisation et d'autres solutions innovantes. Ces zones doivent développer la mobilité active et partagée, comme la marche, le vélo et les services de covoiturage.

En outre, il est important d'étudier la conception et la fin de vie des véhicules et des infrastructures de transport, afin de garantir que les possibilités de transition vers l'économie circulaire sont exploitées au maximum. Les véhicules qui ont atteint la fin de leur cycle de vie contiennent encore de nombreux matériaux de valeur. Le cadre législatif de l'UE concernant les véhicules en fin de vie encourage les producteurs à concevoir et à fabriquer de nouveaux véhicules ne contenant aucune substance dangereuse, de manière à faciliter la réutilisation et le recyclage de matériaux provenant d'anciens véhicules pour fabriquer de nouveaux produits.

On peut et on doit faire mieux, aussi bien dans l'utilisation de matériaux recyclés dans les véhicules et les infrastructures de transport que dans l'amélioration de l'efficacité du recyclage. À titre d'exemple, accroître le taux de collecte et de recyclage des batteries des voitures électriques dans l'Union permettrait de réduire la dépendance à l'égard des importations de matériaux et d'aider à conserver la valeur des matériaux récupérés dans l'économie de l'UE. Des incitations supplémentaires, à la fois réglementaires et financières, seront nécessaires pour tirer le meilleur parti du potentiel de l'économie circulaire dans le secteur des transports.

3.1.4 Assurer une transition socialement équitable

La solidarité et la prospérité, qui sont des vertus en soi, constituent la structure même de nos sociétés libres et démocratiques. La transition vers une croissance économique et une compétitivité écologiquement durables ne peut réussir que si elle est également inclusive. C'est pourquoi la transition vers un modèle durable implique également de **promouvoir les droits sociaux et le bien-être** pour tous, et ainsi de contribuer à la cohésion sociale dans les États membres et dans l'ensemble de l'UE⁽³⁹⁾.

La transition vers un modèle durable peut avoir d'importantes retombées positives sur le bien-être social. Au-delà de la création d'emplois décents, elle peut aussi avoir des effets bénéfiques notables sur la santé. Il est largement reconnu que la santé est étroitement liée à l'état de notre environnement. Les effets néfastes de la pollution de l'air et de l'eau en sont un exemple frappant. Des systèmes alimentaires durables peuvent fournir des aliments nutritifs de haute qualité à tous les citoyens.

La législation de l'UE sur les produits chimiques a largement contribué à assurer un niveau élevé de protection de la santé humaine. Ces 40 dernières années, l'exposition humaine et environnementale à des substances dangereuses a considérablement diminué. La législation de l'UE a également contribué à réduire l'exposition à certains agents cancérigènes sur le lieu de travail et a permis, selon les estimations, de prévenir un million de nouveaux cas de cancer dans l'UE au cours des 20 dernières années.

Créer des synergies et moderniser notre économie entraînent également parfois des arbitrages difficiles. Alors que la transition vers un modèle durable créera de nouveaux emplois, elle risque aussi de faire disparaître ou de transformer des métiers traditionnels, notamment du fait des technologies numériques et de l'automatisation, ce qui entraînera pendant un temps des frictions sur le

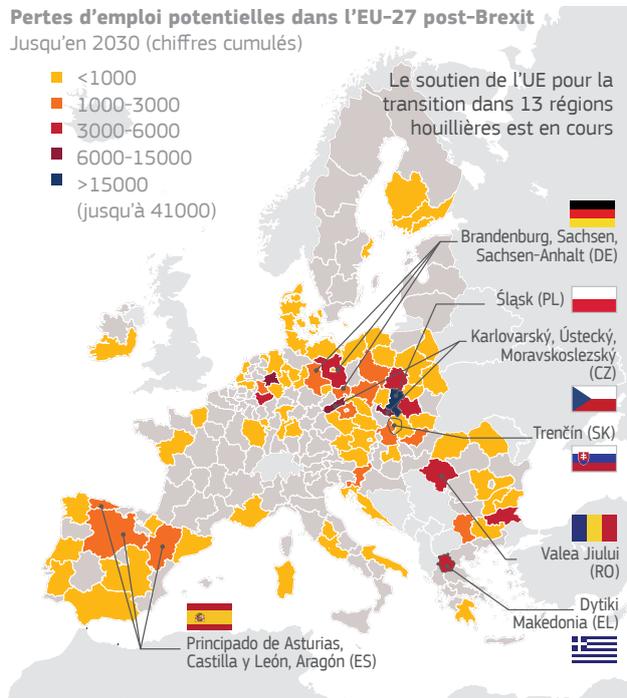
marché du travail. Ainsi, il est pour l'instant difficile de savoir exactement quelle incidence aura l'intelligence artificielle sur le marché de l'emploi.

Même si de nombreux ménages ont du mal à joindre les deux bouts, le grand public est de plus en plus conscient du fait que nous devons changer nos modes de production et de consommation. Toutefois, non seulement ces défis peuvent frapper plus durement les personnes à revenus faibles ou intermédiaires, mais les coûts d'adaptation des habitations, des véhicules et des compétences peuvent également représenter une charge plus lourde pour elles.

La transition a des conséquences sur les personnes employées dans les entreprises touchées, et parfois sur des régions entières. Un des principes fondamentaux à respecter pour réussir cette transition est de ne laisser personne de côté. Il est rigoureusement impossible de réussir la transition vers un modèle durable si elle se fait au détriment de groupes de population, de communautés, de secteurs ou de régions. Tous les membres de notre société devront bénéficier des mêmes chances de pouvoir contribuer à un avenir européen durable et profiter des avantages de la transition. En particulier, nous devons donner aux femmes les moyens d'entrer sur le marché du travail et d'être économiquement indépendantes.

Pour réussir à placer notre société sur une trajectoire durable, nous devons nous assurer que nos politiques aident tous les Européens à réaliser ce changement, notamment en leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires. Ainsi, la Commission a lancé une initiative pour les régions houillères en transition, qui aide à développer des stratégies et des projets pour une transformation sociale, économique et technologique viable dans certaines régions de l'UE. Cette initiative sera élargie aux régions à forte intensité de carbone. Ces initiatives, prises à un stade précoce, qui anticipent les problèmes de transition devraient être renforcées et étendues à d'autres secteurs dans lesquels des transformations sont nécessaires. L'industrie automobile et certains secteurs de l'alimentation pourraient faire partie de ces secteurs.

L'UE anticipe la transition dans les régions houillères



Source: Commission européenne (DG JRC, DG REGIO).

Il est crucial de garantir une transition juste, équitable et socialement inclusive pour que le grand public accepte les mesures nécessaires et pour que la transition profite à tous. Cela implique une participation plus élevée et plus équitable au marché de l'emploi, tout en mettant l'accent sur la qualité des emplois et les conditions de travail. Cela implique également le respect des droits des minorités.

Dans ce contexte, une bonne gestion, réalisée de manière organisée, de la migration légale peut ouvrir des perspectives pour l'économie européenne, en apportant une solution aux changements démographiques, à la fois dans les pays d'origine et dans les pays de destination des migrants. L'intégration et la pleine participation dans la société, que ce soit sur le plan culturel, social ou économique, de tous les migrants qui séjournent légalement et légitimement dans l'UE constituent une responsabilité commune, et sont indispensables à la cohésion sociale⁽⁵²⁾.

La transition vers un modèle durable requiert également d'investir dans des systèmes de protection sociale efficaces et intégrés, notamment dans des services tels que l'éducation, la formation, l'apprentissage tout au long de la vie, l'accueil de la petite enfance, l'accueil extrascolaire et les soins de santé et de longue durée. Cet

aspect est essentiel pour garantir l'égalité des chances pour tous et promouvoir la convergence économique et sociale. Les systèmes de santé, en particulier, doivent évoluer de manière à être accessibles à tous à un prix abordable. Ils doivent notamment améliorer l'accès aux médicaments, être davantage centrés sur les patients et fortement axés sur la promotion de la santé et la prévention des maladies. Il convient également d'améliorer la planification et la prévision en matière de personnel et de recourir davantage aux technologies numériques présentant un bon rapport coût/efficacité⁽⁵³⁾.

Par conséquent, les investissements sociaux doivent continuer à figurer parmi les grandes priorités de l'Union européenne et de ses États membres. Le document de réflexion sur l'Europe sociale⁽⁵⁴⁾ est un document de référence important, qui examine en détail les possibilités d'adapter nos modèles sociaux aux défis auxquels nous sommes confrontés. Le socle européen des droits sociaux, approuvé par les institutions européennes en novembre 2017, constitue le principal cadre sur lequel l'UE peut s'appuyer pour aller de l'avant. Ce socle vise à donner des orientations pour renouveler le processus d'amélioration des conditions de vie et de travail. Il définit les principes et les droits essentiels dans le domaine social et de l'emploi. Notre objectif doit maintenant être d'atteindre les objectifs du socle. Pour aller de l'avant, nous devons aussi veiller à ce que la mise en œuvre du socle contribue à doter les personnes des compétences appropriées pour les emplois axés sur la transition vers une économie verte.

La transition vers un modèle durable devra également continuer à aider les États membres et les régions à se développer et à converger, tout en évitant de creuser les injustices et les inégalités dans et entre les zones urbaines et rurales au sein de l'UE.

Alors que 75 % du territoire de l'UE est rural, les zones urbaines abritent plus des deux tiers de la population de l'Union. Elles génèrent jusqu'à 85 % du PIB de l'Union, consomment de 60 à 80 % de l'énergie et sont généralement confrontées à des problèmes tels que les embouteillages, la pénurie de logements adéquats, la pollution de l'air et la détérioration des infrastructures⁽⁵⁵⁾. Il faut continuer à donner la priorité à la mise en œuvre et au développement du programme urbain pour l'UE, et intensifier les synergies avec les différentes politiques de durabilité et d'autres instruments.

Les zones rurales sont les principaux fournisseurs des denrées alimentaires, de l'énergie et des matériaux que

nous consommons, et sont donc essentielles pour la transition vers un modèle durable. La bioéconomie montre qu'il est possible de contribuer pleinement à la décarbonation de notre économie tout en créant des emplois dans les zones rurales. Le tourisme durable et les systèmes alimentaires sont de bons exemples de débouchés économiques dans les zones rurales, impliquant la protection et la promotion du patrimoine culturel et naturel.

À elles seules, les mesures prises par l'UE, telles que les politiques de cohésion et de développement rural, notamment l'action de l'UE pour des villages intelligents, ne suffiront pas: tous les acteurs, y compris les autorités régionales et nationales, devront faire leur part pour accélérer la transition vers un modèle durable et appliquer les approches réglementaires et autres qui renforcent les zones rurales et garantissent des conditions de vie égales.

3.2 INSTRUMENTS HORIZONTAUX AU SERVICE DE LA TRANSITION VERS UN MODÈLE DURABLE

3.2.1 Éducation, science, technologies, recherche, innovation et numérisation

L'éducation, la science, les technologies, la recherche et l'innovation sont des conditions préalables pour parvenir à une économie européenne durable respectant les objectifs de développement durable. Nous devons poursuivre notre travail de sensibilisation, élargir nos connaissances et renforcer nos compétences. Il faut investir davantage dans ces domaines, en les orientant vers la réalisation des ODD.

L'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie sont indispensables pour créer une culture de la durabilité. Les dirigeants de l'UE ont convenu d'œuvrer à la mise en place d'un espace européen de l'éducation d'ici à 2025, afin d'exploiter pleinement le potentiel de l'éducation, de la formation et de la culture en tant que moteurs pour la création d'emplois, la croissance économique et l'équité sociale. L'éducation est à la fois un bien en soi et un moyen inestimable de parvenir au développement durable. Améliorer l'égalité d'accès à un enseignement inclusif et de qualité et à la formation tout au long de la vie, de la petite enfance jusqu'à l'enseignement supérieur et l'éducation des adultes, doit donc être une priorité.

Les établissements d'enseignement de tous niveaux devraient être encouragés à intégrer les ODD comme référence pour leurs activités, et recevoir le soutien nécessaire pour devenir des lieux où les compétences en matière de durabilité sont non seulement enseignées, mais aussi activement mises en pratique. Il faut également s'atteler à la réforme et la modernisation des systèmes d'éducation, depuis la construction d'écoles et de campus verts jusqu'au développement de nouvelles compétences pour l'économie numérique.

Améliorer les compétences informatiques et les compétences numériques de base, conformément au plan d'action de l'UE en matière d'éducation numérique⁽⁵⁷⁾, et mettre l'accent sur l'intelligence artificielle⁽⁵⁸⁾ devraient figurer parmi les priorités au moment d'aller de l'avant. Exploiter le potentiel de la transformation numérique pour réaliser les ODD est une priorité évidente. L'UE est pleinement déterminée à développer les capacités et l'expertise dans le domaine des technologies numériques clés telles que la connectivité, l'internet des objets, la cybersécurité, les chaînes de bloc ou le calcul à haute performance, tout en demeurant attentive aux éventuelles externalités négatives des infrastructures numériques.

L'intelligence artificielle est un domaine dans lequel l'UE accuse un certain retard par rapport à la Chine et aux États-Unis⁽⁵⁹⁾. Elle doit rattraper rapidement ce retard pour profiter des avantages économiques que l'IA peut procurer, tout en prenant l'initiative pour façonner la nouvelle éthique qui devrait accompagner cette nouvelle technologie et s'assurer que l'intelligence artificielle apporte un avantage net pour la vie et le travail des citoyens. Grâce à sa capacité à traiter de grandes quantités de données de manière instantanée, l'intelligence artificielle est susceptible d'accroître de manière significative la productivité dans de nombreux domaines, tels que les soins de santé, l'énergie, l'agriculture, l'éducation et la protection de l'environnement. Ainsi, dans le secteur agricole, les chercheurs utilisent actuellement l'intelligence artificielle et les mégadonnées pour prévoir les rendements des cultures plusieurs mois avant la récolte, ce qui peut aider les agriculteurs à accroître la productivité, à prendre des décisions concernant les plantations en connaissance de cause et, en fin de compte, à améliorer la sécurité alimentaire⁽⁶⁰⁾.

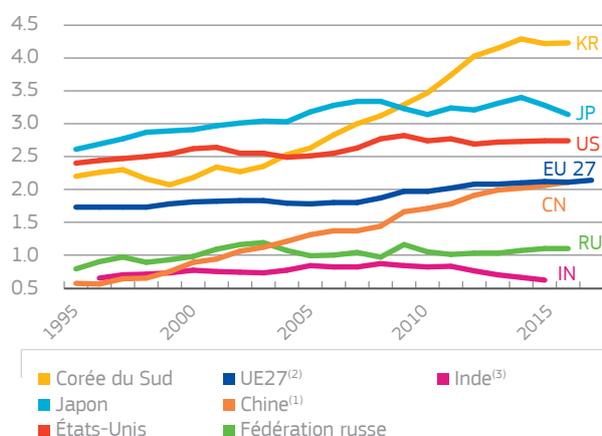
La recherche et l'innovation ont un rôle important à jouer en tant que catalyseurs du changement. Elles constituent un outil pour analyser les incidences du changement et un moyen d'assurer que toute transition contribue

à améliorer notre bien-être. Elles nous permettent également d'économiser de l'argent. En investissant davantage dans l'innovation et le développement technologique aujourd'hui, nous pourrions atteindre nos objectifs stratégiques à long terme plus facilement et à moindre coût, par exemple dans le domaine de l'environnement et du climat. L'Europe dispose de la matière grise, des compétences et de la créativité innées nécessaires. En s'appuyant sur les points forts de sa vaste communauté de chercheurs et d'innovateurs, l'UE est bien placée pour jouer un rôle de premier plan dans le développement et le déploiement de solutions novatrices pour une croissance verte et inclusive pouvant être appliquée dans l'UE et dans le monde.

Cependant, pour exploiter pleinement ce potentiel, les États membres doivent accroître leurs dépenses en matière de recherche. L'UE a convenu qu'à l'horizon 2020, les États membres devaient investir 3 % de leur PIB dans la recherche, le développement et l'innovation, mais cet objectif est loin d'être atteint.

La Chine investit dans la R&D à un taux qui dépasse à la fois l'UE et les États-Unis

Intensité en matière de R&D (dépenses totales en matière de R&D en % du PIB), 1995-2017



Notes: (1) CN: la Chine ne comprend pas Hong Kong. (2) EU27: le Royaume-Uni n'est pas inclus. (3) IN: les données ne sont pas disponibles pour 2012, 2013 et 2014. Les valeurs ont été extrapolées par la DG RTD.

Source: DG Recherche et innovation – Unité Réformes et impact économique – Analyse par pays; Données: Eurostat, OCDE, UNESCO.

Au niveau de l'UE, les programmes-cadres pour la recherche et l'innovation constituent un catalyseur pour une compétitivité, une croissance et des investissements durables. Pour accélérer la transition vers un modèle durable, le financement de la recherche et de l'innovation doit être complété par une approche stratégique des investissements permettant aux solutions novatrices, qui nécessitent souvent des investissements à forte intensité de capital et à haut risque, d'accéder au marché. Des instruments tels que le Fonds européen pour les investissements stratégiques ont été créés pour contribuer

à réduire les risques de ce type d'investissements et, par conséquent, à les rendre plus attractifs pour le secteur privé. Le Conseil européen de l'innovation récemment proposé peut également être utile à cet égard, en aidant les innovateurs, les jeunes pousses, les petites entreprises et les chercheurs de très haut niveau à mener à bien des projets innovants à haut risque, à développer leurs activités au niveau international et à s'enrichir grâce aux échanges d'idées.

L'UE et ses États membres pourraient mettre l'accent sur le financement des technologies de pointe et de rupture et des entreprises innovantes susceptibles de devenir des leaders sur le marché européen et mondial de la transition vers un modèle durable, ainsi que sur l'adoption effective et en temps utile de ces innovations. Une attention particulière devrait être accordée à l'agriculture et à des systèmes alimentaires durables et innovants, aux technologies propres, à la santé humaine et animale, aux solutions écosystémiques, ainsi qu'à des produits et méthodes de production économes en ressources. Un cadre réglementaire favorable est en outre requis pour encourager l'adoption effective de l'innovation en faveur du développement durable.

L'UE et ses États membres devraient également encourager des liens plus étroits entre les chercheurs et les entreprises. Pour soutenir le développement durable, il est important que l'UE dispose de pôles et d'incubateurs de recherche, de développement et d'innovation, au sein desquels les chercheurs et les entreprises peuvent se rencontrer, échanger des bonnes pratiques et stimuler l'innovation. Si les grandes entreprises ont généralement les moyens de développer leurs activités de recherche en interne, c'est rarement le cas des petites et moyennes entreprises. L'instauration de liens plus forts et plus directs avec les chercheurs pourrait combler ce fossé.

L'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT), qui compte 40 pôles d'innovation dans toute l'UE, rassemble le triangle de la connaissance composé des mondes de l'éducation, de la recherche et des entreprises. Plusieurs **communautés de la connaissance et de l'innovation** (CCI) ont été lancées, et d'autres devraient suivre. Ces communautés tentent de **relever les grands défis sociétaux de l'UE liés aux ODD**, comme le climat, l'énergie, l'alimentation, la santé, les matières premières, le numérique, la mobilité urbaine et les technologies de fabrication avancée. Plus de 1 200 partenaires issus du monde des entreprises, de la recherche et de l'éducation se réunissent pour aborder ces questions.

3.2.2 Financement, tarification, fiscalité et concurrence

Si les coûts de l'inaction sont énormes à moyen et long terme, la transition vers un modèle durable suppose des investissements significatifs à court terme et un changement radical dans la manière dont le système financier fonctionne. On estime qu'il faudrait entre 4 500 et 6 000 milliards d'euros à l'échelle mondiale⁽⁶¹⁾ pour réaliser les ODD. Environ 180 milliards d'euros d'investissements supplémentaires sont nécessaires pour que l'UE puisse atteindre les objectifs pour 2030 fixés lors du sommet de Paris, comprenant une réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre. Les fonds publics doivent être mieux, et plus intelligemment, axés sur la poursuite des ODD, mais nous ne pourrions pas satisfaire nos besoins si le secteur privé ne s'oriente pas lui aussi vers un modèle durable. Mobiliser des fonds pour financer la transition doit aller de pair avec la suppression progressive du financement des projets qui nuisent à une croissance économique verte et inclusive.

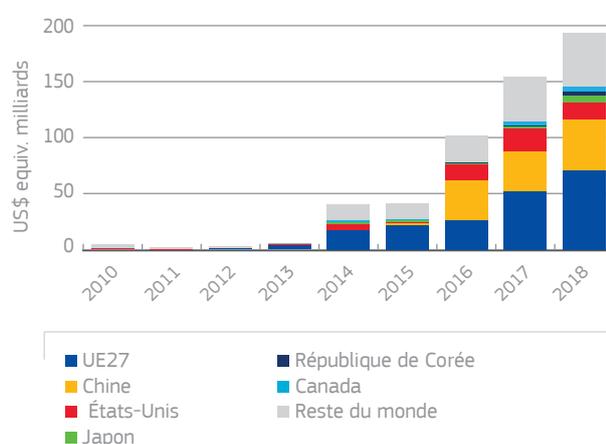
Le plan d'investissement pour l'Europe vise à mobiliser des financements privés pour l'intérêt général. Lancé en 2015, son bras financier, le Fonds européen pour les investissements stratégiques, a mobilisé à ce jour un total de 370 milliards d'euros d'investissements dans des domaines clés pour la modernisation de l'économie européenne. Il s'agit notamment des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, de la recherche, du développement et de l'innovation, ainsi que des infrastructures sociales, telles que des logements sociaux ou abordables. Pour le prochain cadre budgétaire 2021-2027, la Commission a proposé de doubler les ressources budgétaires en faveur du secteur social, y compris pour l'entrepreneuriat social, et de ne financer que des infrastructures durables. Le Groupe de la Banque européenne d'investissement est d'ores et déjà le premier fournisseur multilatéral de fonds pour lutter contre le changement climatique, puisqu'il consacre au moins 25 % de ses investissements à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci.

Se fondant sur les recommandations d'un groupe d'experts de haut niveau, la Commission a également

présenté une feuille de route destinée à dynamiser le rôle de la finance dans la mise en place d'une économie, qui tout en étant performante, servirait les objectifs sociaux et environnementaux. Le plan d'action sur la finance durable⁽⁶²⁾ et les propositions législatives qui ont suivi aideront les investisseurs à prendre des décisions d'investissement en connaissance de cause, sur la base de critères clairs de ce qu'est un investissement durable. Cela devrait permettre d'accélérer et d'accroître les investissements en faveur de projets durables dans l'UE et dans le monde, tout en encourageant les investisseurs à renoncer à des investissements non durables.

Les obligations vertes sont en hausse mais restent marginales par rapport au marché obligataire mondial (environ 1%)

Émission annuelle d'obligations vertes par pays



Source: Banque mondiale, Bloomberg.

Il faudrait en outre s'attacher davantage à relier la finance durable à l'économie réelle, de sorte que la demande accrue de produits et de services durables de la part des investisseurs s'accompagne d'une augmentation de l'offre. Une tarification efficace des externalités sera essentielle à cet égard. Des efforts supplémentaires devraient également être consentis pour informer les citoyens européens sur le système de financement, afin qu'ils connaissent mieux les activités qu'ils financent et qu'ils sachent comment demander des comptes aux gestionnaires de fonds si leur argent n'est pas géré de manière durable.

L'UE joue un rôle de premier plan dans la réorientation globale du système financier vers un modèle durable au moyen des mesures suivantes.

- **Établissement d'un langage commun:** mise en place d'un système de classification unifié (taxinomie) de l'UE, afin de définir quelles sont les activités économiques durables et de recenser les domaines dans lesquels les investissements durables peuvent avoir la plus forte incidence.
- **Réduction du risque d'écoblanchiment:** création de normes et de labels pour les produits financiers verts afin de permettre aux investisseurs de déterminer facilement les investissements qui respectent des critères de faibles émissions de carbone ou d'autres critères environnementaux.
- **Intégration de notion de durabilité dans les conseils en investissement:** mesures destinées à imposer aux compagnies d'assurance et aux entreprises d'investissement de conseiller leurs clients sur la base de leurs préférences en matière de durabilité.
- **Élaboration d'indicateurs de référence en matière de durabilité et promotion de leur transparence.**
- **Clarification des devoirs des investisseurs institutionnels et des gestionnaires d'actifs:** mesures destinées à faire en sorte qu'ils tiennent compte des aspects de durabilité dans leurs décisions d'investissement et à renforcer leurs obligations en matière de publication d'informations.
- **Renforcement de la transparence en matière de publication d'informations par les entreprises:** révision des lignes directrices relatives à la publication d'informations non financières.
- **Intégration de la durabilité dans les exigences prudentielles:** inclusion d'un facteur de soutien vert lorsque cela se justifie du point de vue du risque afin de préserver la stabilité financière.

Afin de préserver la capacité financière des autorités publiques à investir dans la transition vers un modèle durable, il faut également réaliser des réformes fiscales durables à tous les niveaux. Il convient de renforcer la lutte contre la fraude fiscale et l'évasion fiscale des entreprises. Une coopération transnationale est nécessaire pour traiter la question des paradis fiscaux, qui sapent l'assiette fiscale de l'UE et des pays en développement.

Plus fondamentalement, les systèmes fiscaux et la tarification dans l'UE devraient être conçus de manière à refléter les coûts réels, traiter les principales questions sociales et environnementales et provoquer un changement de comportement dans l'ensemble de l'économie. Une concurrence durable dépend de prix qui reflètent les coûts réels de la production et de l'utilisation en internalisant les externalités⁽⁶³⁾.

Les autorités de régulation, les chefs d'entreprise et la société civile doivent unir leurs efforts pour offrir des conditions équitables conformes aux ODD et encourager un développement qui permette aux produits et aux services durables de devenir les plus abordables.

Il faudrait pour cela modifier les systèmes fiscaux, de sorte que les États membres réduisent la fiscalité sur le travail et l'augmentent sur les capitaux, la pollution, les ressources sous-évaluées et d'autres externalités environnementales⁽⁶⁴⁾. Les principes de l'«utilisateur-payeur» et du «pollueur-payeur» doivent être appliqués pour prévenir et corriger la dégradation de l'environnement et éviter de transférer la charge sur les contribuables. À l'heure actuelle, les recettes fiscales provenant du travail restent huit fois plus élevées que les recettes générées par les taxes environnementales dans l'UE et, au fil des ans, seul un nombre limité d'États membres ont réduit la part de l'impôt sur le travail et augmenté la part de taxes environnementales.

94%



La quasi-totalité des Européens estiment que c'est aux gros pollueurs qu'incombe en premier lieu la responsabilité de réparer les dommages qu'ils causent

Eurobaromètre: attitudes envers l'environnement 2017

Dans l'UE, les coûts externes dans le secteur des transports sont très importants

La Commission européenne a réalisé une étude sur l'internalisation des coûts externes concernant tous les modes de transport et couvrant les encombrements de circulation, les accidents, les émissions de CO₂, le bruit, la pollution de l'air et les dommages causés aux habitats. L'étude compare ensuite ces coûts à ceux payés par les utilisateurs. L'objectif est d'évaluer dans quelle mesure les principes de «utilisateur-payeur» et du «pollueur-payeur» sont appliqués dans l'UE et de recenser les moyens d'internaliser davantage les externalités négatives. Selon les premiers résultats, le niveau global des coûts externes dans le secteur des transports dans les États membres de l'UE est estimé à environ 1 000 milliards d'euros par an, soit près de 7 % du PIB. Les résultats de cette étude, qui devrait être achevée d'ici la mi-2019, apporteront une contribution importante aux prochains débats sur l'avenir de la politique des transports de l'UE.

Nous devons également nous assurer que la transition est juste sur le plan social, que ses coûts sont équitablement répartis entre les contribuables et que chacun paie sa juste part. La réforme nécessaire de la fiscalité et la suppression des incitations financières contre-productives telles que les subventions en faveur des combustibles fossiles peuvent avoir des conséquences régressives et toucher plus durement les personnes démunies. Les responsables politiques doivent dès lors activer tous les leviers pertinents. Outre des mesures actives du marché du travail et dans le domaine de l'éducation et de la formation, ils doivent s'assurer que le changement va de pair avec des mesures visant à rendre les systèmes fiscaux et le dosage fiscal plus progressifs, tout en prenant en considération les groupes les plus vulnérables⁽⁶⁵⁾.

Pour la suite, l'adoption d'une fiscalité harmonisée sur les externalités sociales et environnementales négatives dans le marché unique de l'UE sera également importante pour permettre à l'UE d'évoluer vers une économie plus durable et efficiente et pour garantir des conditions de concurrence équitables aux entreprises⁽⁶⁶⁾. Par exemple, le cadre juridique actuel de l'UE applicable à la taxation de l'énergie reste contradictoire avec les objectifs de l'UE en matière de changement climatique

et d'environnement⁽⁶⁷⁾ et a un effet préjudiciable sur les objectifs définis. L'abandon du vote à l'unanimité au Conseil, conformément à la communication de la Commission intitulée «Vers un processus décisionnel plus efficace et plus démocratique en matière de politique fiscale dans l'Union⁽⁶⁸⁾» sera une condition nécessaire pour le changement.

En outre, la concurrence est un élément important du dosage global des politiques et de la transition vers un modèle durable. La politique de concurrence contribue à la «démocratie économique» et à l'égalité. Elle permet d'offrir des prix abordables, de la qualité et du choix et limite le pouvoir économique bien ancré dont le maintien n'est pas lié à sa valeur intrinsèque. Les données⁽⁶⁹⁾ montrent que la politique de concurrence favorise plutôt les ménages les plus pauvres par rapport aux plus riches et conduit à une répartition plus efficace des ressources tout en stimulant l'innovation, notamment à la frontière technologique.

La politique de l'UE en matière d'aides d'État, en particulier depuis sa modernisation ces dernières années, est axée sur la durabilité. 94 % du total des aides d'État dans l'UE ont été consacrés à des objectifs horizontaux d'intérêt commun, tels que la protection de l'environnement, la recherche, le développement et l'innovation, ainsi que le développement régional. Sur le total des dépenses, 54 % ont été allouées à la protection de l'environnement et aux économies d'énergie⁽⁷⁰⁾.

3.2.3 Comportement responsable des entreprises, responsabilité sociale des entreprises et nouveaux modèles d'entreprise

Les entreprises ont un rôle essentiel à jouer dans la transition vers un modèle durable. Ces dernières décennies, à la fois sur une base volontaire et sous l'impulsion des pouvoirs publics, un nombre croissant d'entreprises ont fait de la responsabilité sociale et environnementale une composante essentielle de leur mission. Elles sont de plus en plus nombreuses à considérer que les ODD font partie intégrante de leur stratégie de croissance et de compétitivité. Elles ont compris qu'un comportement responsable pouvait conduire à des bénéfices et à une croissance plus durables, à de nouveaux débouchés et à la création de valeur à long terme pour les actionnaires.



En 2017, **78%** des plus grandes entreprises mondiales ont inclus la responsabilité sociale (RSE) dans leurs rapports annuels.

Étude de KPMG sur la communication de la responsabilité des entreprises 2017 "The Road Ahead"

Compte tenu de la complexité et de la mondialisation croissantes des chaînes d'approvisionnement, il est important de promouvoir l'application de normes élevées de durabilité dans les pays tiers également. Les pratiques commerciales et les modes de consommation et de production des entreprises et des consommateurs de l'UE ne doivent pas contribuer indirectement à des violations des droits de l'homme ou à la dégradation de l'environnement ailleurs dans le monde.

Ces deux dernières années, l'UE a renforcé les droits des actionnaires⁽⁷¹⁾ et des investisseurs⁽⁷²⁾, en les aidant à comprendre les aspects tant financiers que non financiers des résultats des entreprises et à exiger d'elles qu'elles rendent des comptes. L'UE a également introduit de nouveaux critères environnementaux et sociaux dans sa législation en matière de marchés publics, afin d'encourager les entreprises à élaborer des produits et des services socialement responsables. L'UE a adopté le règlement relatif aux minerais originaires de zones de conflit⁽⁷³⁾, afin de veiller à ce que les importations de certains minerais et métaux par des entreprises de l'UE proviennent uniquement de sources responsables qui n'utilisent pas leurs profits pour financer des conflits. Dans ce contexte, le plan d'action sur la finance durable, récemment adopté, est lui aussi important puisqu'il rapproche le système financier de projets plus durables⁽⁷⁴⁾.

Toutefois, il est clairement possible de faire plus à tous les niveaux. À l'échelle de l'UE, les travaux visant à recenser un certain nombre de mesures appropriées et de moyens concrets pour promouvoir un comportement plus durable des entreprises produisent des résultats et renforcent l'avantage compétitif des entreprises de l'UE dans ce domaine. Nous devons réfléchir à différentes formes d'incitations supplémentaires pour que les entreprises intègrent les ODD dans leurs activités, et notamment étudier le potentiel des technologies émergentes et de l'économie circulaire. Tant dans le cadre de son action intérieure qu'extérieure, l'UE devra continuer à encourager la mise en œuvre de lignes directrices et de principes internationalement reconnus sur le comportement responsable des entreprises, tels que les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Une telle démarche

est également importante pour garantir des conditions équitables au niveau international.

À l'avenir, l'économie collaborative — qui permet aux consommateurs de traiter directement les uns avec les autres — peut apporter une contribution importante à la croissance durable et à l'émergence de modèles d'entreprise plus durables, si elle est encouragée et développée de manière responsable. À l'heure actuelle toutefois, la disparité des mesures réglementaires dans les différents États membres est une source d'incertitude pour les opérateurs traditionnels, les nouveaux prestataires de services et les consommateurs et freine la croissance de l'économie collaborative dans l'UE et des services nouveaux et innovants qui lui sont associés.

L'entrepreneuriat social, qui vise à résoudre des problèmes locaux, peut lui aussi jouer un rôle important pour faire face aux enjeux de durabilité, tout en favorisant une croissance inclusive et la création d'emplois au niveau local, une prospérité partagée et l'inclusion sociale. Les entreprises sociales actuelles tendent à se concentrer dans des niches spécifiques — en particulier à l'échelon local — et peinent à se développer dans l'UE. Le financement reste un problème important. C'est la raison pour laquelle l'UE alloue davantage de fonds aux entreprises sociales. Comme dans le cadre de l'économie collaborative, la complexité ou l'absence de cadre réglementaire et des restrictions au niveau local peuvent constituer des obstacles. En France, par exemple, un cadre juridique spécifique mis en place en 2014 reconnaît les spécificités du secteur et a donné un nouvel élan à ces entreprises.

3.2.4 Des échanges commerciaux ouverts et fondés sur des règles

Le recours à des échanges commerciaux ouverts et fondés sur des règles constitue l'un des meilleurs moyens dont nous disposons pour accroître notre prospérité et celle de nos partenaires, élever notre niveau de vie, préserver la viabilité de notre planète et celle de nos démocraties. Pour parvenir à rendre l'Europe durable dans un monde viable, il est important d'utiliser nos institutions multilatérales et des accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux afin de définir des normes mondiales.

Les tendances protectionnistes et l'approche fondée sur le slogan «mon pays d'abord» sont susceptibles de provoquer des conflits. En outre, elles font gravement obstacle aux efforts déployés pour préserver la planète — un objectif dont la réalisation nécessite typiquement une coopération internationale. Pour de nombreuses raisons, il est de l'intérêt vital de l'UE de soutenir fermement le système multilatéral.

Dans le cadre de la transition vers un modèle durable, nous devons nous employer encore plus activement, avec les partenaires qui partagent notre vision des choses, à négocier de nouvelles règles novatrices qui tiennent compte du programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies. Ce programme reconnaît le rôle clé joué par le système commercial multilatéral réglementé, dans lequel l'Organisation mondiale du commerce (OMC) occupe une place centrale, pour la réalisation des ODD. Les efforts constructifs permanents que l'Union déploie pour moderniser l'OMC sont donc essentiels.

Lorsque certaines puissances reviennent sur des accords commerciaux internationaux, ce sont de nouvelles possibilités qui s'offrent à l'UE. Cette Union qui, avec près d'un demi-milliard de consommateurs, forme le marché intérieur le plus développé du monde, a la capacité de prendre la relève lorsque d'autres acteurs s'effacent, et elle l'a déjà fait. En outre, elle place les échanges commerciaux sur des bases nouvelles et plus durables. Tous les nouveaux accords de commerce et d'investissement de l'UE incluent désormais un chapitre consacré au développement durable, qui défend et promeut des normes sociales et environnementales. L'accord de partenariat économique signé avec le Japon en juillet 2018 est le premier accord qui détaille les engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris. En septembre 2018, l'UE et le Canada se sont mis d'accord pour travailler sur les questions du commerce et du changement climatique dans le cadre de leur accord économique et commercial global (CETA). L'UE négocie actuellement des dispositions sexospécifiques dans le cadre de la modernisation de son accord d'association avec le Chili.

La Commission Juncker a adopté ou commencé à mettre en œuvre huit accords commerciaux avec 15 pays dont le Canada, l'Ukraine, Singapour, le Viêt Nam, le Japon et plusieurs pays d'Afrique et du Pacifique⁽⁷⁵⁾. L'UE compte désormais 39 accords commerciaux avec 70 pays du monde entier. Les dispositions relatives au commerce et au développement durable sont au cœur des accords de libre-échange de l'UE depuis 2010.

La Commission a proposé un programme en 15 points pour améliorer la mise en œuvre et le contrôle de l'application des chapitres consacrés au commerce et au développement durable dans les accords commerciaux de l'UE⁽⁷⁶⁾. L'accent est mis sur le renforcement de la coopération avec différents acteurs, sur une mise en

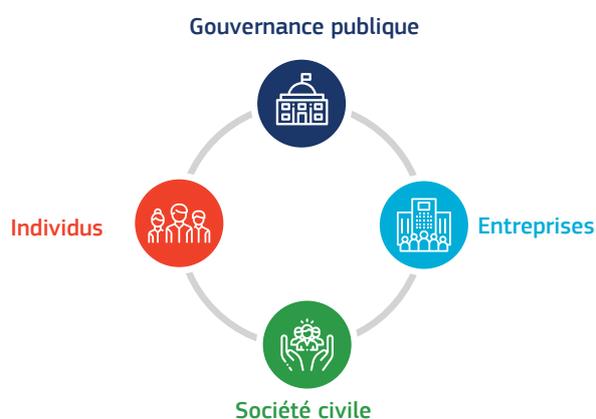
œuvre plus efficace, comprenant un recours plus affirmé aux chapitres consacrés au développement durable dans le mécanisme actuel de règlement des différends, ainsi que sur une amélioration de la communication et de la transparence.

Dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour soutenir les pays en développement, l'UE accorde des préférences commerciales unilatérales au titre du système de préférences généralisées. Ces préférences sont subordonnées à l'application, par les pays bénéficiaires, des conventions et accords internationaux fondamentaux relatifs aux droits de l'homme et aux droits des travailleurs, à la protection de l'environnement et à la bonne gouvernance; elles incitent ainsi les pays en développement à bâtir leurs modèles de croissance économique sur des bases durables. En cas d'atteinte grave et systématique aux principes de ces conventions, la Commission peut retirer temporairement le bénéfice de ces préférences.

3.2.5 Gouvernance et cohérence des politiques à tous les niveaux

Pour parvenir, dans l'intérêt de tous les Européens, à engager une véritable transition vers un modèle durable par la réalisation des ODD, une approche globale est indispensable. L'UE, ses États membres et ses partenaires doivent tenir compte des interdépendances entre les différents défis et opportunités en matière de durabilité, et favoriser la cohérence entre les différents domaines d'action, secteurs et niveaux de prise de décision.

Toutes les parties prenantes doivent être associées aux efforts et jouer un rôle actif dans la transition vers un modèle durable



Le respect de l'état de droit, la démocratie et les droits fondamentaux définissent notre identité. Ce sont des principes et des valeurs non négociables ancrés dans les traités de l'UE, et ils constituent nos fondations. Ils font également partie intégrante du programme des Nations unies à l'horizon 2030 et des ODD. Cela vaut aussi en ce

qui concerne la paix, la justice et la solidité des institutions, dont l'UE a toujours été un ardent défenseur. L'application de ces valeurs et de ces principes communs n'a aucun caractère automatique; l'Union, ses États membres et, à vrai dire, tous les Européens se doivent de les défendre, de les maintenir et de les renforcer. Les partenaires sociaux ont un rôle important à jouer. Il faut que ce partenariat soit maintenu et renforcé pour garantir à la fois une gouvernance efficace et une cohérence suffisante des politiques.

Au-delà de ces principes de base, une cohérence globale des politiques est essentielle et doit reposer sur la planification, des politiques fondées sur des faits, l'inclusivité, l'efficacité, le respect de la subsidiarité et de la proportionnalité, ainsi que sur l'évaluation et le suivi. À cet égard, il est également vital d'améliorer la réglementation et la gouvernance à tous les niveaux. Des analyses d'impact approfondies sont nécessaires pour toutes les pistes d'action, et il convient d'atténuer autant que possible les effets des compromis nécessaires entre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Il convient aussi de remédier efficacement et de manière structurelle aux lacunes de la mise en œuvre qui compromettent la cohérence des politiques au service d'un modèle de développement durable.

Les ODD sont conçus pour être indivisibles, et la plupart d'entre eux couvrent plusieurs domaines d'action. Par conséquent, une meilleure coopération entre administrations doit s'accompagner d'une plus grande cohérence entre les différents domaines d'action. La gestion des ressources en denrées alimentaires, en énergie et en eau est étroitement liée. Il en va de même pour les transports, la qualité de l'air et la santé, par exemple. Une approche axée sur le lien exige des projets multisectoriels à tous les niveaux, qui tiennent compte des interconnexions entre les différents ODD. La Commission européenne suit cette approche en adoptant une méthode de travail interne qui fait tomber les cloisons entre commissaires et entre l'ensemble du personnel de la Commission.

La cohérence des politiques ne s'applique pas seulement à l'intérieur de l'Union; elle vaut aussi en ce qui concerne l'incidence des politiques internes sur la dimension extérieure, et inversement. Nous devons veiller à ne pas exporter notre empreinte écologique et à ne pas répandre la pauvreté, l'inégalité et l'instabilité dans d'autres parties du monde. En tant qu'Européens, nous sommes tout à fait conscients que des incidences négatives provoquées ailleurs auront des répercussions sur notre propre économie et notre société, par exemple en exacerbant les causes des migrations. L'UE est attachée à la cohérence des politiques au service du développement, qui garantit une prise en considération systématique des effets des politiques internes de l'UE sur les pays en développement. Des mesures de surveillance appropriées ont été intégrées dans les suites générales données par la Commission au programme à l'horizon 2030 des Nations unies⁽⁷⁷⁾.

Le succès des politiques passe par la fixation d'objectifs clairs et mesurables, de manière à pouvoir surveiller les progrès enregistrés et rendre les résultats publics. À titre de prochaine étape au niveau de l'UE, un accord sur de tels objectifs pourrait être conclu et un système de surveillance mis sur pied. Le Conseil européen s'est félicité de l'intention de la Commission de publier le présent document de réflexion afin d'ouvrir la voie à une stratégie de mise en œuvre globale du programme des Nations unies à l'horizon 2030 en 2019, qui pourrait intégrer les résultats du présent exercice.

La mise en œuvre des ODD passe également par une coopération efficace aux niveaux de l'UE et des autorités nationales, régionales et locales. Les recommandations de la Commission dans sa communication intitulée «Les principes de subsidiarité et de proportionnalité: renforcer leur rôle dans l'élaboration des politiques de l'Union», publiée après la mise en place de la task-force «Subsidiarité, proportionnalité et "faire moins mais de manière plus efficace"» comportent une feuille de route à cette fin⁽⁷⁸⁾. La Commission et les autres organes de l'UE pourraient notamment faciliter l'échange de bonnes pratiques entre villes et régions, et définir les paramètres d'une approche territoriale transfrontière pour la réalisation des ODD.

Il va de soi que la société civile, le secteur privé et le monde universitaire doivent être associés au dialogue et aux mesures de mise en œuvre. La plateforme pluripartite de haut niveau sur les ODD, créée par la Commission européenne en 2017⁽⁷⁹⁾, s'est révélée utile pour rassembler des idées transversales. Sa contribution a été précieuse pour les travaux de la Commission et est annexée au présent document de réflexion. Le groupe d'experts à haut niveau sur la finance durable est un autre exemple positif de coopération intersectorielle qui a joué un rôle déterminant dans la préparation du plan d'action de la Commission sur la finance durable.

Face à des défis complexes, où les intérêts en présence sont très diversifiés et en concurrence, des partenariats multipartites pourraient être encouragés davantage afin de tenir compte de l'interdépendance entre les différents ODD.

D'autre part, l'approche de la gouvernance à niveaux multiples nécessite une bonne articulation des efforts de l'UE au niveau de la gouvernance mondiale. Dans la mise en œuvre des ODD, nous devons relever de nombreux défis qui ne connaissent pas de frontières. Une orientation vers l'extérieur plus marquée, en étroite coopération avec les partenaires de l'UE du monde entier à tous les niveaux, est donc indispensable. Le Forum politique de haut niveau des Nations unies joue un rôle clé, notamment dans le suivi des progrès accomplis. L'UE, qui défend vigoureusement le multilatéralisme, peut montrer l'exemple en rendant compte de manière appropriée des progrès accomplis dans la réalisation des ODD et en insistant sur une mise en œuvre et un suivi rigoureux de la part de tous les partenaires.

4. L'UE, pionnière du développement durable

L'UE et les Nations unies sont des partenaires naturels pour mener les efforts visant à façonner un monde meilleur et plus sûr au profit de tous. Nous n'avons pas besoin de plus de murs mais de règles mondiales respectées par tous. Le système fondé sur des règles est le meilleur garant de la durabilité de notre économie et de notre société. Seule une diplomatie multilatérale peut apporter des solutions aux défis internationaux. La stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne reconnaît l'importance des ODD en tant que priorité transversale, et l'UE et ses États membres doivent consentir des efforts concertés dans leurs relations avec le reste du monde.

La résurgence de conflits violents partout dans le monde, en particulier au cours des cinq dernières années, nous rappelle une nouvelle fois que la paix et la sécurité dans l'UE dépendent aussi de la capacité de l'UE à contribuer à construire et à maintenir la paix ailleurs dans le monde. L'expérience que l'UE a acquise en instaurant la paix sur son propre territoire lui confère un pouvoir d'influence et une crédibilité en tant qu'acteur mondial au service d'une paix et d'une prospérité durables.

L'UE doit aussi continuer à partager des solutions durables aux problèmes mondiaux, car nos politiques n'auront qu'un effet limité sur la planète si d'autres acteurs poursuivent des politiques contraires. En aidant et en encourageant d'autres acteurs à suivre son exemple, l'UE peut œuvrer en faveur de conditions de concurrence équitables pour tous. En outre, la diffusion à l'étranger des solutions proposées par l'UE conduit à la création d'emplois supplémentaires et à une croissance durable plus forte non seulement dans les pays partenaires, mais aussi au sein même de l'UE.

En dernier ressort, pour que la transition vers une économie verte et inclusive soit couronnée de succès, il nous faut convaincre nos partenaires au niveau mondial de nous rejoindre, et défendre l'idée qu'un modèle de développement durable mondial fondé sur nos valeurs et principes fondamentaux est le meilleur moyen de parvenir à une prospérité partagée et à un monde durable. Le travail interne de l'UE sur les ODD et son rayonnement extérieur sont donc les deux faces d'une même médaille. Il est dans l'intérêt de l'UE de jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre du programme des Nations unies à l'horizon 2030 également au niveau mondial, au moyen de son action extérieure.

L'UE et ses États membres sont le principal donateur au monde dans les domaines de l'aide au développement et de l'aide humanitaire. L'UE est collectivement résolue à augmenter sa contribution à l'aide publique au développement pour atteindre au moins 0,7 % de son revenu national brut annuel. La coopération au développement de l'UE, qui s'appuie sur une coopération avec 150 pays partenaires du monde entier, est à la fois un moyen de sortir les personnes de la pauvreté et de promouvoir la dignité et l'égalité, mais aussi de créer des sociétés pacifiques, justes et inclusives. Le caractère prolongé des crises pousse l'Union à poursuivre ses efforts concertés afin de répondre aux besoins humanitaires et à lutter simultanément contre les causes profondes de la pauvreté, des déplacements, de la fragilité et de l'instabilité.

Le nouveau consensus européen pour le développement axe explicitement l'action de l'Union sur la mise en œuvre du programme à l'horizon 2030 des Nations unies, dont l'objectif principal est d'éradiquer la pauvreté. L'une de ses forces est qu'il s'agit d'un engagement commun de l'UE et de tous ses États membres à mieux collaborer, notamment en recourant davantage à une programmation conjointe et en renforçant l'efficacité de la coordination sur le terrain. Cette nouvelle orientation devrait encore s'améliorer grâce au futur instrument de financement extérieur de l'UE, expressément conçu pour soutenir la mise en œuvre des ODD.

Nous poursuivons notre engagement actif aux côtés des pays partenaires au moyen de dialogues fondés sur les ODD, parallèlement à notre assistance financière et à notre coopération au développement. Le nouveau partenariat de l'UE avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, qui succédera à l'actuel accord de Cotonou, devrait s'attacher à accroître la prospérité par la réalisation des ODD. Pour aller de l'avant, la construction d'un partenariat solide et la coopération sur un pied d'égalité avec l'Afrique devraient revêtir une importance particulière pour l'UE et ses États membres. L'UE a tout intérêt à voir le continent africain prospérer sur les plans économique et politique, avec des possibilités accrues de croissance, d'emplois locaux, de nouveaux modèles commerciaux et des relations commerciales mutuellement avantageuses avec l'Europe. Parallèlement, la coopération de l'UE avec des pays en développement plus avancés dans un large éventail de secteurs peut avoir une incidence significative sur le développement durable au niveau mondial.

Obtenir du secteur privé qu'il s'associe pleinement aux efforts et stimuler l'investissement durable, y compris au-delà des frontières de l'UE, demeure une priorité. Le plan d'investissement extérieur européen a créé une nouvelle norme en matière d'utilisation des fonds publics pour mobiliser les investissements privés en faveur du développement durable dans les pays partenaires, en commençant par l'Afrique et les pays du voisinage de l'UE⁽⁸⁰⁾. La nouvelle Alliance Afrique-Europe pour des emplois et des investissements durables, lancée en septembre 2018, recèle de grandes possibilités pour libérer les investissements durables, avec la perspective de créer jusqu'à 10 millions d'emplois en Afrique rien que sur les cinq prochaines années.

Étant donné que les pays en développement éprouvent des difficultés notamment pour accéder à des financements suffisants pour couvrir leurs besoins en matière d'infrastructures durables et d'efficacité énergétique, les marchés financiers pourraient, en raison leur nature mondialisée, soutenir tous les pays dans leur transition, en comblant les besoins locaux par des sources de financement mondiales. Une harmonisation des initiatives et des instruments de financement durable entre les différents pays permettrait de créer des marchés d'actifs financiers durables compatibles au-delà des frontières, de réaliser des économies d'échelle et d'éviter la fragmentation. Il en résulterait de nouvelles possibilités d'investissement considérables pour les entreprises et pour le secteur financier dans le monde entier.

L'UE entend jouer un rôle de premier plan dans la coordination des efforts internationaux visant à construire un système financier qui soutienne une croissance durable à l'échelle mondiale. Afin de renforcer la coopération et d'exploiter les synergies, il serait opportun de mettre en place un réseau international de

pays développés et de pays en développement qui soient déterminés à faire progresser la finance durable. Une stratégie et une architecture internationales cohérentes, qui tireraient parti des efforts d'institutions telles que le groupe de la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économiques, la Banque européenne d'investissement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, contribueraient à développer la finance durable et à mobiliser les investisseurs internationaux en faveur d'investissements durables dans le monde entier. Les nouvelles technologies financières et les solutions de financement innovantes offrent des possibilités supplémentaires importantes pour mettre en relation les investisseurs mondiaux avec des projets durables.

De plus en plus, le changement climatique et la dégradation de l'environnement apparaissent comme l'une des menaces majeures pour la paix et la sécurité dans le monde et, si nous n'agissons pas de manière déterminée, ils seront à l'origine de risques encore plus grands à l'échelle mondiale, notamment sous la forme de déplacements forcés et de migrations. L'UE se doit de montrer la voie, notamment dans la mise en œuvre rigoureuse de l'accord de Paris et dans la poursuite des efforts internationaux visant à décarboner le secteur des transports. L'UE pourrait aussi prendre l'initiative d'accords mondiaux contraignants dans les domaines de l'économie circulaire, de l'utilisation des ressources et de la biodiversité.

Le fait d'être à la pointe de la transition économique verte et inclusive, associé à une forte impulsion en faveur de règles internationales, nous permettra de fixer les normes pour le monde entier et nous confèrera un solide avantage concurrentiel sur le marché mondial.

5. Scénarios pour l'avenir

L'UE s'est pleinement engagée à mettre en œuvre le programme à l'horizon 2030 des Nations unies. Alors qu'approche le début d'un nouveau cycle politique quinquennal, il est temps de nous mettre d'accord sur la manière dont nous allons honorer notre engagement collectif. Les institutions de l'UE doivent décider des structures, des outils et des politiques qu'elles déploieront pour mettre en œuvre et réaliser les ODD, ainsi que pour aider et guider nos partenaires. Les idées sur la meilleure manière d'y parvenir diffèrent, et chaque institution – le Parlement, le Conseil et la Commission – a ses propres responsabilités, découlant des traités et de nos engagements internationaux.

En octobre 2018, le Conseil européen s'est félicité de l'intention de la Commission de publier un document de réflexion afin d'ouvrir la voie à une stratégie de mise en œuvre globale en 2019.

Le présent document de réflexion présente, selon les orientations du Conseil européen, trois scénarios différents en vue de conduire le débat sur la meilleure façon de mettre en œuvre les ODD et sur la répartition des rôles la plus efficace. Cette réflexion vise à alimenter le débat entre les citoyens, les parties prenantes, les gouvernements et les institutions au cours des mois à venir, qui servira à son tour de source d'inspiration pour élaborer le programme stratégique de l'UE pour 2019-2024 et fixer les priorités du prochain président de la Commission européenne.

Les trois scénarios reposent sur un postulat partagé, selon lequel les États membres, les entreprises et la société civile de l'UE sont largement d'accord sur le

fait que l'UE et le monde entier doivent renforcer leur engagement pour assurer un avenir durable et réaliser les ODD d'ici à 2030 et au-delà, dans l'intérêt d'une économie moderne, d'un environnement propre et du bien-être de nos citoyens, tout en préservant la viabilité de notre planète.

On s'accorde aussi pour reconnaître que l'action en faveur de la durabilité doit avoir une dimension européenne, mais que sa réussite passe, en fin de compte, par une approche mondiale. En outre, pour que l'UE conserve sa prospérité, de vastes pans du monde en développement ont besoin d'être aidés pour rattraper leur retard économique et social. Dans le même ordre d'idées, le soutien au progrès économique des pays en développement en vue de réaliser les ODD sert également un large éventail d'intérêts stratégiques de l'UE, tels que la réduction de la migration irrégulière. Les ODD, auxquels 193 États ont souscrit, offrent à la fois le meilleur et le plus moderne des cadres mondiaux complets sur lequel nous pouvons fonder notre action.

Le débat européen porte désormais sur ce qu'il convient de faire et sur la manière d'y parvenir. Les trois scénarios décrivent des réponses différentes, mais partent de l'idée selon laquelle l'UE présente d'importants avantages concurrentiels pour jouer un rôle moteur à l'échelle mondiale et réussir à s'affirmer en tant que précurseur. Ces scénarios ne sont ni restrictifs ni normatifs. Ils visent à proposer différentes idées et à stimuler le débat et la réflexion. Le résultat final serait vraisemblablement une combinaison d'éléments de chacun d'entre eux.

5.1 SCÉNARIO 1:

UNE STRATÉGIE GLOBALE DE L'UE EN MATIÈRE D'ODD POUR GUIDER LES ACTIONS DE L'UNION ET DE SES ÉTATS MEMBRES

Une mesure qui permettrait de relever les défis auxquels nous sommes confrontés consiste à soutenir au plus haut niveau politique de l'Union les ODD définis au niveau mondial et d'en faire les objectifs d'une stratégie globale pour l'UE et ses États membres. Une telle approche serait conforme à la recommandation de la plateforme multipartite de haut niveau sur les ODD.

Dans ce scénario, le programme des Nations unies à l'horizon 2030 et les ODD nous serviraient de carte et de boussole pour définir une trajectoire stratégique pour l'UE et ses États membres.

L'objectif serait de poursuivre et de coordonner de manière efficace l'action stratégique entreprise par l'UE et les États membres, y compris les autorités régionales et locales. Une démarche commune menée à tous les niveaux de pouvoir serait encouragée, en étroite coopération avec toutes les parties prenantes. Elle constituerait un volet important des relations de l'Union avec les pays tiers pour renforcer les actions internationales en faveur de la durabilité.

Cela suppose aussi la mise en place d'un «Processus européen pour la coordination des politiques en matière d'ODD» destiné à évaluer régulièrement et à suivre les progrès de la mise en œuvre, qui reflète la nature transversale et l'interconnectivité entre les ODD, y compris dans la gouvernance interne de la Commission européenne.



Qu'est-ce que cela pourrait signifier concrètement?

- Des objectifs spécifiques en matière de réalisation des ODD sont définis au niveau de l'UE et une stratégie globale de l'UE en ce qui concerne les ODD est mise en œuvre par la Commission, le Parlement européen et le Conseil.
- Des stratégies nationales globales en matière d'ODD sont élaborées au niveau national.
- Des objectifs concrets et assortis d'échéances pour 2030 sont proposés par la Commission et approuvés par le Conseil.
- Le principe de la «durabilité d'abord» est intégré dans les programmes pour une meilleure réglementation de l'UE et de ses États membres.
- Un mécanisme de rapport et de suivi de l'état d'avancement des ODD au niveau de l'UE et des États membres est établi et coordonné, par exemple dans le cadre du Semestre européen.
- Le rôle de la plateforme multipartite sur les ODD est renforcé par une mission spécifique de suivi de la mise en œuvre des ODD.
- Dans son action extérieure, l'UE renforce encore l'accent mis sur la durabilité et oriente l'ensemble des mesures relevant de la politique extérieure vers la mise en œuvre des ODD.



Avantages et inconvénients

- + Création d'une solide vision positive commune de l'avenir durable de l'Europe dans l'ensemble de l'UE;
- + renforcement de l'adhésion politique et amélioration de la coordination entre tous les niveaux de gouvernance au sein de l'UE et, compte tenu de la nature transfrontière des principaux défis recensés pour l'UE, meilleure possibilité d'atteindre les objectifs du programme des Nations unies à l'horizon 2030 et de parvenir à une croissance verte et inclusive pour l'UE;
- + envoi d'un signal fort au niveau international indiquant que l'Union est fermement attachée à ses obligations internationales, au programme des Nations unies à l'horizon 2030 et aux ODD, tant au niveau interne qu'externe;
- + clarté et transparence de la communication et dialogue avec les parties prenantes;
- risque que cette approche ne soit pas suffisamment adaptée aux spécificités des différents États membres et aux défis auxquels ils sont confrontés dans la mesure où le cadre stratégique pourrait ne pas tenir compte de toutes les différences;
- étant donné la difficulté de définir des résultats à atteindre au niveau de l'UE dans les différents domaines des ODD, risque de consacrer beaucoup de temps au développement de stratégies au lieu de progresser concrètement à tous les niveaux dans les domaines d'action où cela ferait une différence.

5.2 SCÉNARIO 2:

CONTINUED MAINSTREAMING OF THE SDGs IN ALL RELEVANT EU POLICIES BY THE COMMISSION, BUT NOT ENFORCING MEMBER STATES' ACTION

Dans ce scénario, les ODD continueront d'inspirer nos décisions dans l'élaboration des politiques de l'Union et d'orienter l'élaboration de la stratégie qui succèdera à la stratégie Europe 2020, mais les États membres ne seront pas tenus d'atteindre collectivement les engagements en matière d'ODD au niveau de l'UE.

Au niveau de la Commission européenne, cela signifierait qu'un membre du collège se verrait confier une responsabilité étendue pour le développement durable. Ce commissaire pourrait continuer de travailler avec les autres membres de la Commission au sein d'une équipe de projet se consacrant spécifiquement à ce domaine et associant l'ensemble des commissaires. Pour garantir la cohérence des politiques, il faudrait chercher à assurer une étroite coopération avec d'autres équipes de projets de commissaires.

Par l'intermédiaire de son programme pour une meilleure réglementation, la Commission continuerait de privilégier un processus décisionnel ouvert et prenant en compte les données factuelles disponibles. Le fait de renforcer la prise en compte des ODD dans le processus du Semestre européen conformément à la stratégie post-Europe 2020 aura pour effet de renforcer aussi la cohérence des politiques de l'Union et de garantir que l'UE fait un pas de plus vers les ODD.

Cette approche laisserait néanmoins une plus grande liberté aux États membres, et aux autorités régionales et locales, qui décideraient de l'opportunité et de la manière d'adapter leur action en vue de la réalisation cohérente des ODD.



Qu'est-ce que cela pourrait signifier concrètement?

- Utilisation des ODD pour guider l'élaboration de la stratégie post-Europe 2020, en ciblant les domaines pour lesquels la valeur ajoutée de l'UE serait la plus forte, tels que l'économie circulaire, la recherche et l'innovation, l'emploi et l'inclusion sociale, le climat et l'énergie, les systèmes alimentaires, l'agriculture et l'affectation des sols, et la politique de cohésion;
- prise en compte des ODD dans les politiques et les actions de l'UE, par l'intermédiaire du programme pour une meilleure réglementation, adapté au contexte spécifique de l'UE avec des compétences partagées avec les États membres;
- recours au cadre financier pluriannuel (CFP) pour fournir une partie du financement supplémentaire nécessaire pour mettre en œuvre l'approche intégrée en matière de développement durable. Les États membres s'engagent à faire de même;
- les ODD et les objectifs correspondants de l'UE sont inclus dans le processus du Semestre européen lorsqu'ils présentent un intérêt pour la stratégie post-Europe 2020;
- si les accords de libre-échange conclus par l'UE sont modernisés et si de futurs accords commerciaux sont négociés, les chapitres concernant les échanges et le développement durable seront renforcés, si nécessaire, et appliqués de manière effective;
- l'UE assure le suivi de la réalisation des ODD grâce à l'analyse des progrès réalisée par Eurostat, qui continuera d'être développée. Les États membres élaborent chaque année des rapports de suivi nationaux;
- l'établissement des rapports concernant l'état d'avancement de la réalisation des ODD continue de relever de la responsabilité des États membres tandis que la Commission européenne présente un rapport complémentaire de l'UE sur les progrès réalisés en la matière au niveau international, au Forum politique de haut niveau des Nations unies pour le développement durable.



Avantages et inconvénients

- + Dans la mesure où il est possible de discerner clairement les domaines les plus importants pour l'UE dans la réalisation des ODD, l'UE peut mettre l'accent sur la définition de priorités stratégiques et l'obtention de résultats concrets dans les domaines pour lesquels sa valeur ajoutée est la plus grande.
- + La prise de décision au niveau de l'Union européenne est plus rapide et les négociations sur les priorités stratégiques plus consensuelles.
- + L'UE reste un défenseur, au niveau mondial, du programme des Nations unies à l'horizon 2030 et des ODD.
- La cohérence des politiques en faveur du développement durable entre les politiques de l'UE, et entre les politiques de l'UE et les politiques nationales, serait plus difficile à assurer.
- Le risque existe que les engagements pris par l'UE et ses États membres dans leur ensemble en matière de développement durable ne soient pas respectés et que les mesures des États membres ne puissent pas être appliquées.
- L'action individuelle de chaque État membre dans certains domaines clés et l'absence d'une action coordonnée au niveau européen pourraient avoir une incidence sur le marché unique et la compétitivité à l'échelle mondiale.
- Un fossé risque de se creuser entre l'engagement politique de l'UE en faveur des ODD et les résultats atteints dans les faits.

5.3 SCÉNARIO 3:

PUTTING ENHANCED FOCUS ON EXTERNAL ACTION WHILE CONSOLIDATING CURRENT SUSTAINABILITY AMBITION AT EU LEVEL

La priorité serait donnée à l'action extérieure dans le contexte des objectifs de développement durable. L'UE étant déjà pionnière dans de nombreux aspects liés aux ODD, elle pourrait s'attacher à aider le reste du monde à combler son retard, tout en continuant d'apporter des améliorations au niveau de l'UE.

Notre modèle d'économie sociale de marché est devenu une marque de fabrique de l'UE et a permis aux économies des États membres de l'UE de produire de la richesse et de généraliser la prospérité grâce à des systèmes de protection sociale forts. Certaines normes environnementales de l'UE comptent parmi les plus élevées au monde et nos entreprises ont déjà une longueur d'avance sur leurs concurrents mondiaux. L'UE est également considérée comme un bastion de la liberté et de la démocratie; ses institutions fondées sur l'état de droit sont stables et la société civile, dynamique. L'Union pourrait donc décider de promouvoir plus activement ses normes environnementales, sociales et de gouvernance actuelles au moyen d'accords commerciaux et de négociations multilatérales.

L'UE pourrait également intensifier sa collaboration avec les principales organisations et grands forums internationaux, comme les Nations unies, l'Organisation internationale du travail, l'Organisation mondiale du commerce et le G20, ou encore avec les organes de surveillance des accords multilatéraux sur l'environnement, pour mettre en avant son programme de politique extérieure fondé sur les valeurs de l'UE.

L'UE continuerait d'accorder une place prioritaire au multilatéralisme - dans lequel les Nations unies occupent une place centrale - et à des relations internationales transparentes et sûres.



Qu'est-ce que cela pourrait signifier concrètement?

- L'intégration des ODD dans les politiques extérieures de l'UE se poursuit, en prenant en compte les différents besoins et intérêts des partenaires, et avec une marge plus limitée pour les ajustements internes.
- L'UE assure un suivi et fait régulièrement rapport concernant l'état d'avancement dans la réalisation des ODD dans le cadre de l'action extérieure de l'UE au niveau international, aux Nations unies.
- Si les accords de libre-échange conclus par l'UE sont modernisés et si de futurs accords commerciaux sont négociés, les chapitres concernant les échanges et le développement durable seront renforcés, si nécessaire, et appliqués de manière effective.
- La mise en œuvre de la stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne et du Consensus européen pour le développement est renforcée.
- Des politiques européennes en matière de défense, d'espace, de sécurité et de migration plus fortes sont encouragées car elles créent les conditions favorables au renforcement du programme de politique extérieure pour le développement durable.
- De nouvelles formes de financement et de développement durables telles que le plan d'investissement extérieur sont renforcées.



Avantages et inconvénients

- + L'UE concentre ses ressources sur les pays ou les régions qui en ont le plus besoin tout en poursuivant l'adaptation des politiques de l'Union par l'intégration des ODD, en dehors de tout cadre stratégique spécifique.
- + L'action extérieure de l'UE est conforme à ses objectifs qui sont de promouvoir le développement durable, la démocratie, les droits de l'homme, l'état de droit et les libertés fondamentales dans le monde.
- Le risque existe que cette approche nuise à la crédibilité politique de l'Union et au rôle moteur qu'elle joue dans le cadre du programme des Nations unies à l'horizon 2030 et des ODD, tant en son sein qu'au niveau international, à une époque où la notion de multilatéralisme est mise à rude épreuve. Un des éléments qui caractérise le programme des Nations unies à l'horizon 2030, en faveur duquel l'UE a œuvré activement, est qu'il est universel.
- L'UE ne saisit pas l'opportunité de développer une vision positive pour l'avenir de l'Europe axée sur la durabilité.
- L'UE ne profite pas de l'avantage que lui procure le fait d'être un précurseur pour établir des normes de l'UE en matière de durabilité et pousser le monde à suivre son exemple et elle court le risque que d'autres acteurs sur le marché mondial profitent des avantages découlant d'une croissance durable.
- La consolidation de l'approche stratégique actuelle de l'UE en matière d'ODD risque de ne pas correspondre aux attentes et aux ambitions, sans cesse changeantes, des citoyens.

Notes

1. Allocution prononcée par le secrétaire général des Nations unies, M. Ban Ki-moon, lors du sommet pour l'adoption du programme de développement pour l'après-2015, à New York, le 25 septembre 2015. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.un.org/press/fr/2015/sgsm17111.doc.htm>.
2. JO C 202 du 7.6.2016.
3. Ma région, mon Europe, notre futur: septième rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale, 2017. Disponible à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docoffic/official/reports/cohesion7/7cr_fr.pdf.
4. World Happiness Report 2018, de John F. Helliwell, Richard Layard et Jeffrey D. Sachs.
5. Eurostat, indicateurs de la qualité de vie. Disponibles à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Quality_of_life_indicators.
6. Forum européen de la jeunesse, Youth Progress Index 2017. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.youthforum.org/fr/youth-progress-index>.
7. L'annexe 3 du document de réflexion expose plus en détail les initiatives phares de la Commission Juncker qui contribuent au programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies et à l'accord de Paris sur le climat.
8. COM(2018) 773 final.
9. COM(2010) 2020 final.
10. EUCO 13/18 - Réunion du Conseil européen (18 octobre 2018), conclusions, III.12.
11. COM(2016) 739 final.
12. Examen annuel de la croissance 2018, COM(2017) 690 final.
13. Prévisions économiques européennes de l'automne 2018 publiées le 8 novembre 2018. Disponibles à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/economy-finance/ip089_en_0.pdf.
14. Global Footprint Network. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.footprintnetwork.org/our-work/ecological-footprint/>.
15. Commission européenne, Tableau de bord sur les matières premières de 2018.
16. WWF 2018. «Rapport Planète vivante 2018: Soyons ambitieux.» Grooten, M. et Almond, R.E.A.(éd.). WWF, Gland, Suisse.
17. Agence européenne pour l'environnement (2017), «Food in a green light. A systems approach to sustainable food».
18. SWD(2016) 319 final.
19. COM(2019) 1.
20. Analyse approfondie à l'appui de la communication de la Commission COM(2018) 773, point 5.6.2.3.
21. Dante Disparte, «If You Think Fighting Climate Change Will Be Expensive, Calculate the Cost of Letting It Happen», 12 juin 2017, Harvard Business Review (en ligne). Disponible à l'adresse suivante: <https://hbr.org/2017/06/if-you-think-fighting-climate-change-will-be-expensive-calculate-the-cost-of-letting-it-happen>.
22. Eurostat, «Développement durable dans l'Union européenne – rapport de suivi des progrès vers la réalisation des ODD dans le contexte de l'UE», édition 2018.
23. https://ec.europa.eu/food/safety/food_waste_en.
24. Eurostat, «Développement durable dans l'Union européenne – rapport de suivi des progrès vers la réalisation des ODD dans le contexte de l'UE», édition 2018.

25. Eurostat, «Développement durable dans l'Union européenne – rapport de suivi des progrès vers la réalisation des ODD dans le contexte de l'UE», édition 2018.
26. Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2016, «Antimicrobial resistance and our food systems: challenges and solutions». Disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/a-i6106e.pdf>.
27. Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (2017), «Indice d'égalité de genre 2017: Mesurer l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'Union européenne 2005-2015», communiqué de presse du 11 octobre 2017. Disponible à l'adresse suivante: <https://eige.europa.eu/news-and-events/news/gender-equality-index-2017-progress-snails-pace>.
28. Rapport 2018 de la Commission européenne sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'Union européenne.
29. OCDE (2015), «Tous concernés: Pourquoi moins d'inégalité profite à tous», publication de l'OCDE, Paris.
30. Organisation internationale pour les migrations, «Migration, Environment and Climate Change: Assessing the Evidence», 2009.
31. 7e programme d'action pour l'environnement. Disponible à l'adresse suivante: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32013D1386>.
32. Eurostat, Économie environnementale – Statistiques sur l'emploi et la croissance. Disponible à l'adresse suivante: <https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/pdfscache/10420.pdf>. L'économie de l'environnement comprend deux grands groupes d'activités et/ou de produits: la «protection de l'environnement», soit l'ensemble des activités liées à la prévention, à la réduction et à l'élimination de la pollution et de toute autre dégradation de l'environnement; la «gestion des ressources», soit la préservation et la conservation des réserves de ressources naturelles et donc, la prévention de leur épuisement.
33. S. Fankhauser, A. Bowen e.a., «Who will win the green race? In search of environmental competitiveness and innovation», 2013.
34. Business and Sustainable Development Commission, «Better Business Better World, The report of the Business & Sustainable Development Commission», janvier 2017 (p. 12).
35. Examen de la mise en œuvre de la politique environnementale de l'UE 2017.
36. On peut citer notamment: Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, «Global warming of 1.5 °C: an IPCC special report on the impacts of global warming of 1.5 °C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways, in the context of strengthening the global response to the threat of climate change, sustainable development, and efforts to eradicate poverty», 2018; Sachs, J., Schmidt-Traub, G., Kroll, C., Lafortune, G., Fuller, G. (2018): SDG Index and Dashboards Report 2018. New York: Bertelsmann Stiftung and Sustainable Development Solutions Network (SDSN); «Europe moving towards a sustainable future, Contribution of the Multi-Stakeholder Platform on the implementation of the Sustainable Goals in the EU Reflection Paper», octobre 2018.
37. Eurostat (2018), Sustainable development in the European Union – Monitoring Report on Progress towards the SDGs in an EU Context – édition 2018.
38. «Growth within: A circular economy vision for a competitive Europe», Ellen MacArthur Foundation and the McKinsey Center for Business and Environment, 2015.
39. Towards a circular economy – Waste management in the EU, 2017, Service de recherche du Parlement européen
40. SITRA, The circular economy - a powerful force for climate mitigation, 2018. Disponible à l'adresse suivante: <https://www.sitra.fi/en/publications/circular-economy-powerful-force-climate-mitigation/>.
41. COM/2018/028 final.
42. COM/2018/340 final.

43. Commission des entreprises et du développement durable, «De meilleures entreprises, un monde meilleur», janvier 2017.
44. Commission des entreprises et du développement durable, «De meilleures entreprises, un monde meilleur», janvier 2017.
45. Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Emplois verts. Disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/rural-employment/rural-employmentwork-areas/rural-employmentwork-areasgreen-jobs/fr/>.
46. Eurostat, Sustainable development in the European Union, Monitoring Report on Progress towards the SDGs in an EU Context, édition de 2018.
47. Commission européenne, Monitoring Agri-trade Policy, MAP 2018-1, «Agri-food trade in 2017: another record year for EU agri-food trade».
48. Disponible à l'adresse suivante: <https://ec.europa.eu/commission/publications/natural-resources-and-environment>.
49. Disponible à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/health/amr/sites/amr/files/amr_action_plan_2017_en.pdf.
50. Analyse approfondie à l'appui de la communication de la Commission COM(2018) 773: Une planète propre pour tous – une vision stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat. La production de viande est l'un des secteurs requérant le plus de surfaces par calorie. La réduction de la consommation de viande permettra de libérer des terres supplémentaires.
51. L'efficacité énergétique des réfrigérateurs a considérablement augmenté ces 10 dernières années (comme celle des lave-linges, des lave-vaisselles et des téléviseurs, notamment). Cela signifie aussi que les consommateurs achètent des produits plus efficaces. Classement fondé sur des données de GfK. Voir: topten.eu
52. COM(2016) 377
53. Les soins de santé ont représenté non moins de 9,6 % du PIB européen en 2017. Il est donc de plus en plus important de veiller à l'efficacité des dépenses de santé et de lutter contre les dépenses inutiles.
54. COM(2017) 206, Document de réflexion sur la dimension sociale de l'Europe, 26 avril 2017.
55. Nations unies, objectifs de développement durable, objectif n°11: Faire en sorte que les villes soient ouvertes à tous, sûres, résilientes et durables. Voir: <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>.
56. The Role of Science, Technology and Innovation Policies to Foster the Implementation of the Sustainable Development Goals Rapport du groupe d'experts pour le suivi de Rio+20, en particulier les ODD.
57. COM(2018) 22 final.
58. En novembre 2018, la Commission européenne a lancé l'«AI Watch» afin de suivre les progrès en matière d'IA dans l'UE et dans le monde et de fournir la base analytique nécessaire à de nouvelles mesures.
59. Commission européenne «USA-China-EU plans for AI: where do we stand?» Janvier 2018. Disponible à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/growth/tools-databases/dem/monitor/sites/default/files/DTM_AI%20USA-China-EU%20plans%20for%20AI%20v5.pdf.
60. Jiaxuan You, Xiaocheng li, Melvin Low, David B. Lobell, Stefano Ermon, «Sustainability and Artificial Intelligence Lab, Combining Remote Sensing Data and Machine Learning to Predict Crop Yield». Disponible à l'adresse suivante: <http://sustain.stanford.edu/crop-yield-analysis>.
61. Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement. Disponible à l'adresse suivante: <http://www.eurasia.undp.org/content/rbec/en/home/blog/2017/7/12/What-kind-of-blender-do-we-need-to-finance-the-SDGs-.html>
62. Plan d'action sur la finance durable. Disponible à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/info/publications/180524-proposal-sustainable-finance_en.

63. Commission des entreprises et du développement durable, «De meilleures entreprises, un monde meilleur, Rapport de la Commission des entreprises et du développement durable», janvier 2017.
64. Commission des entreprises et du développement durable, «De meilleures entreprises, un monde meilleur, Rapport de la Commission des entreprises et du développement durable», janvier 2017.
65. Revue 2018 des politiques fiscales dans l'Union européenne. Disponible à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/taxation_customs/business/company-tax/tax-good-governance/european-semester/tax-policies-european-union-survey_fr. En décembre 2018, la Commission a lancé une étude sur les grandes tendances (changement climatique, numérisation, vieillissement de la population, etc.) et leur incidence sur les économies de l'UE et notamment la viabilité des systèmes fiscaux de l'UE.
66. COM(2019) 8 final.
67. COM(2019) 8 final.
68. COM(2019) 8 final.
69. Dierx, Adriaan, Ilzkovitz, Pataracchia, Ratto, Thum-Thysen et Varga (2017), «Does EU competition policy support inclusive growth?», Journal of Competition Law & Economics, Vol. 13, n° 2.; fiche d'information de l'OCDE sur la manière dont la politique de concurrence influe sur les résultats macroéconomiques (octobre 2014); Fabienne Ilzkovitz et Adriaan Dierx, «Ex-post economic evaluation of competition policy enforcement: A review of the literature», DG Concurrence, juin 2015
70. http://ec.europa.eu/competition/state_aid/scoreboard/index_en.html
71. Directive (UE) 2017/828 du Parlement européen et du Conseil du 17 mai 2017 modifiant la directive 2007/36/CE en vue de promouvoir l'engagement à long terme des actionnaires (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE).
72. Directive 2014/95/UE du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2014 modifiant la directive 2013/34/UE en ce qui concerne la publication d'informations non financières et d'informations relatives à la diversité par certaines grandes entreprises et certains groupes (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE).
73. Règlement (UE) 2017/821 relatif aux minerais originaires de zones de conflit.
74. https://ec.europa.eu/info/publications/180524-proposal-sustainable-finance_en#investment. Un tableau plus complet des progrès récents réalisés dans l'UE en matière de responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises ainsi que des principes relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme sera présenté au début de l'année 2019 dans le cadre des Journées européennes de l'industrie.
75. Le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana et les pays du groupe APE de la CDAA: le Botswana, le Lesotho, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud et le Swaziland.
76. Document informel des services de la Commission. Voir: http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2018/february/tradoc_156618.pdf.
77. Les progrès réalisés sont décrits dans le rapport 2019 de l'Union sur la cohérence des politiques pour le développement, publié parallèlement au présent document de réflexion: document de travail des services de la Commission (2019) 20.
78. COM(2018) 703 final. Voir: https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/communication-principles-subsidiarity-proportionality-strengthening-role-policymaking_fr.pdf et https://ec.europa.eu/commission/priorities/democratic-change/better-regulation/task-force-subsidiarity-proportionality-and-doing-less-more-efficiently_fr.
79. Voir: https://ec.europa.eu/info/strategy/international-strategies/global-topics/sustainable-development-goals/multi-stakeholder-platform-sdgs_en.
80. With over EUR 37 billion leveraged since its inception in September 2017, it is well on track to leverage the 2020 objective of EUR 44 billion of investments for sustainable development by 2020.

Annex I

LA CONTRIBUTION DE LA COMMISSION JUNCKER
AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La contribution de la Commission Juncker aux objectifs de développement durable

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, que l'Organisation des Nations unies a adopté le 25 septembre 2015, établit un cadre global pour parvenir à un développement durable d'ici à 2030. Il comporte un ensemble ambitieux de 17 objectifs de développement durable (ODD) assortis de 169 cibles, auxquels doivent contribuer les pays et les parties prenantes.

L'UE a joué un rôle déterminant dans la définition du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies et, de concert avec ses États membres, elle s'est engagée à être le chef de file dans sa mise en œuvre également, non seulement au sein de l'UE mais aussi en soutenant les efforts de mise en œuvre dans d'autres pays, notamment ceux qui en ont le plus besoin, dans le cadre de ses politiques extérieures.

Les aspects clés du développement durable sont mentionnés dans les dix priorités de la Commission Juncker: emploi, croissance et investissement (priorité n° 1); un marché unique numérique (priorité n° 2); rendre l'énergie plus sûre, plus abordable et plus durable (priorité n° 3); un marché intérieur plus approfondi et plus équitable (priorité n° 4); une Union économique et monétaire plus approfondie et plus équitable (priorité n° 5); un commerce ouvert et équitable (priorité n° 6); justice et droits fondamentaux (priorité n° 7); migration (priorité n° 8); une Europe plus forte sur la scène internationale (priorité n° 9); une Union du changement démocratique (priorité n° 10).

Depuis le début de son mandat en novembre 2014, la Commission Juncker a intégré le développement durable dans ses principaux programmes transversaux ainsi que dans les politiques et initiatives sectorielles, en utilisant ses outils visant à améliorer la réglementation. Toutes les analyses d'impact de la Commission qui précèdent les propositions législatives étudient les incidences sociales, environnementales et économiques en vue de prendre dûment en compte les considérations de développement durable. En outre, tous les accords commerciaux récents de l'Union comportent un chapitre sur le développement durable, afin de promouvoir une croissance et un développement durables et un travail décent pour tous.

La Commission Juncker a posé des jalons essentiels pour la prochaine génération de politiques destinées à assurer un avenir européen durable: du socle européen des droits sociaux au consensus européen pour le

développement, en passant par la stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'UE, la stratégie dénommée «Le commerce pour tous», fondée sur des valeurs, l'engagement stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes, et un espace européen de l'éducation; du train de mesures sur l'économie circulaire aux paquets sur la mobilité et l'énergie propre, en passant par la stratégie de croissance bleue; ou encore du plan d'investissement pour l'Europe au plan d'action sur la finance durable, en passant par le programme urbain pour l'UE et le plan d'action pour la nature, pour n'en citer que quelques uns. La Commission a également proposé de renforcer le lien entre le financement de l'Union et le respect de l'état de droit, d'évaluer toutes les activités de recherche et d'innovation cofinancées par l'UE au regard de leurs incidences sociales et environnementales, ainsi que d'adopter un objectif plus ambitieux en matière de dépenses pour le climat pour le futur budget de l'UE. Plus récemment, la Commission a présenté la vision européenne stratégique à long terme afin de parvenir à une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici à 2050, qui ouvrira la voie à une modification structurelle de l'économie européenne et qui stimulera la croissance et l'emploi tout en atteignant la neutralité climatique. Cette évolution exigera des solutions innovantes et des investissements dans la recherche et l'innovation.

Le présent document donne un aperçu des contributions de la Commission Juncker au Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies, en exposant d'abord les principaux thèmes stratégiques, puis en énumérant différentes mesures qui ont été prises pour chacun des ODD.

Si la présente annexe se concentre sur les initiatives de la Commission Juncker, il va sans dire que de nombreuses autres politiques de l'UE, qui avaient déjà été mises en place avant l'entrée en fonction de cette Commission, ont contribué à la réalisation des ODD. La charte des droits fondamentaux de l'UE, la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2020, le train de mesures sur la qualité de l'air, la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de l'UE relative à la responsabilité sociale des entreprises, la carte européenne d'assurance maladie, les règles sur une utilisation des pesticides qui soit compatible avec le développement durable et les règles de l'UE sur les produits du tabac n'en sont que quelques exemples.

Les thèmes stratégiques



Le socle européen des droits sociaux

Le socle européen des droits sociaux de novembre 2017 définit 20 principes qui visent directement à favoriser une convergence vers le haut des conditions de vie et de travail en Europe. Il favorise la lutte contre la pauvreté dans toutes ses dimensions et permet de garantir des systèmes de protection sociale équitables, appropriés et durables. Il soutient l'égalité des chances et l'accès au marché du travail, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes et des conditions de travail équitables, et promeut l'inclusion et la protection sociales. Le socle s'accompagne d'un tableau de bord social qui permet d'assurer, avec d'autres outils, le suivi des progrès accomplis.

La mise en œuvre des principes et des droits définis dans le socle européen des droits sociaux jouera également un rôle déterminant pour parvenir à une Europe durable, en contribuant activement à la sécurité d'emploi et à des rémunérations équitables qui permettent un niveau de vie décent, et en aidant à doter les individus des compétences requises au 21^e siècle, pour leur donner accès à des emplois hautement qualifiés et lutter contre les effets du vieillissement de la population sur le marché du travail et les systèmes de protection sociale. Tout en soutenant la compétitivité et l'innovation, le socle aura pour effet de favoriser l'équité sociale, l'égalité des chances, le dialogue social et l'accès à des soins de qualité, et notamment des soins de santé de qualité et abordables pour tous, des services de garde d'enfants et des soins de longue durée, des aides au logement et d'autres services essentiels.



L'action de l'UE en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes

En 2015, la Commission a adopté un engagement stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2016-2019 qui fixe le cadre pour l'action permanente de la Commission visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes. Le socle européen des droits sociaux a confirmé la détermination de l'Union à œuvrer en faveur de l'égalité de traitement et de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans tous les domaines. En 2017, la Commission a proposé un train complet de mesures législatives et politiques «Équilibre entre vie professionnelle et vie privée», visant à encourager une plus grande participation des femmes au marché du travail.

Le plan d'action sur l'égalité des sexes (2016-2020) est le cadre de l'Union pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et l'émancipation des femmes et des filles dans le contexte de nos relations extérieures avec les pays tiers, ainsi que dans les enceintes et programmes internationaux. L'UE met en œuvre son plan d'action sur l'égalité des sexes dans le cadre de sa politique européenne de voisinage révisée et de sa politique de développement.



La stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse

En mai 2018, la Commission a présenté des réflexions sur le thème «Mobiliser, connecter et autonomiser les jeunes: une nouvelle stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse», qui ont été approuvées par le Conseil en novembre 2018. Le nouveau cadre pour la coopération dans le domaine de la jeunesse 2019-2027 vise à rapprocher l'Union européenne des jeunes et à les aider à régler les problèmes qui les préoccupent. La nouvelle stratégie européenne en faveur de la jeunesse vise à favoriser la participation des jeunes à la vie civique et démocratique (mobiliser); à rassembler des jeunes de toute l'Europe et au-delà pour promouvoir la participation volontaire, la mobilité à des fins d'apprentissage, la solidarité et la compréhension interculturelle (connecter); et à soutenir l'autonomisation des jeunes en stimulant l'innovation ainsi que la qualité et la reconnaissance de l'animation socio-éducative (autonomiser). Parmi les instruments proposés pour atteindre les objectifs de la stratégie figurent un dialogue renouvelé en faveur de la jeunesse, le recours à la planification des activités nationales, ainsi qu'un plan de travail du Conseil en faveur de la jeunesse pour 2019-2020.

La Commission aide également les États membres de l'Union à stimuler l'emploi des jeunes. Chaque année, plus de 3,5 millions de jeunes inscrits à la garantie pour la jeunesse bénéficient d'une offre d'emploi, d'une formation continue, d'un stage ou d'un apprentissage.



Lier le financement de l'UE au respect de l'état de droit

La proposition de la Commission relative au prochain budget européen pluriannuel, pour la période 2021-2027, est un budget guidé par les principes de prospérité, de durabilité, de solidarité et de sécurité.

Elle comprend un nouveau mécanisme visant à renforcer le lien entre le financement de l'Union et le respect de l'état de droit. Les manquements généralisés à l'état de droit dans un État membre compromettent gravement la gestion financière saine et le financement efficace de l'UE. Il ne s'agit pas d'un mécanisme de sanction, mais d'un outil budgétaire qui permet de protéger le budget de l'UE et d'assurer la bonne gestion financière, ainsi que de promouvoir le respect de l'état de droit.



Le plan d'investissement pour l'Europe (ou «plan Juncker»)

Depuis l'éclatement de la crise économique et financière mondiale, l'Union européenne souffrait d'un faible niveau d'investissement. Le plan d'investissement pour l'Europe vise à supprimer les obstacles aux investissements, à accroître la visibilité des projets d'investissement et à leur apporter une assistance technique, ainsi qu'à assurer une utilisation plus intelligente des ressources financières.

En juillet 2018, le Fonds européen pour les investissements stratégiques institué par le plan Juncker a atteint son objectif initial de 315 milliards d'EUR d'investissements et en décembre 2018, il a mobilisé 371 milliards d'EUR d'investissements supplémentaires dans l'ensemble de l'UE depuis 2015. Il a déjà soutenu plus de 750 000 emplois et ce nombre devrait atteindre 1,4 million d'ici 2020. Plus de 850 000 petites et moyennes entreprises (PME) bénéficient d'un meilleur accès au financement. Au moins 40 % des financements du Fonds européen pour les investissements stratégiques, au titre du volet «Infrastructures et innovation», soutiennent des composantes de projets qui contribuent à l'action en faveur du climat, conformément à l'accord de Paris sur le changement climatique.



Horizon 2020 – Le programme de l'UE pour la recherche et l'innovation

Horizon 2020 est le plus grand programme au monde visant à promouvoir la coopération dans les domaines de la science, de la technologie et l'innovation, dans l'UE et au-delà.

Près de 77 milliards d'EUR de fonds sont disponibles sur une période de sept ans (de 2014 à 2020) pour ce programme cadre pour la recherche et l'innovation, sans compter les investissements publics nationaux et privés que ces fonds attireront. Plus de 60 % de ce budget sont investis dans le développement durable. Un budget plus important encore est proposé pour le programme Horizon Europe qui lui succédera.

Horizon 2020 vise à parvenir à une croissance économique intelligente, durable et inclusive. L'objectif est de veiller à ce que l'UE soit un acteur de classe mondiale dans le secteur scientifique et technologique, ce qui sera bénéfique pour l'économie, la société et l'environnement, supprimera les barrières à l'innovation et facilitera la coopération entre les secteurs public et privé en vue d'apporter des solutions aux grands défis de notre société.



Le financement de la croissance durable

Notre planète est de plus en plus exposée aux conséquences imprévisibles du changement climatique et de l'épuisement des ressources. Il est donc urgent d'agir pour nous adapter à un modèle plus durable. Selon les estimations, environ 180 milliards d'EUR d'investissements supplémentaires par an seront nécessaires pour que l'UE puisse atteindre les objectifs pour 2030 fixés lors du sommet de Paris, et notamment une réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre.

C'est la raison pour laquelle, en mars 2018, la Commission a adopté un plan d'action sur la finance durable afin de dynamiser le rôle de la finance dans la mise en place d'une économie qui, tout en étant performante, serve également les objectifs environnementaux et sociaux. Ce faisant, l'UE permet au secteur financier de peser de tout son poids dans la réalisation des ODD.

#SustainableFinanceEU



Le plan d'action en faveur de l'économie circulaire

Dans une économie circulaire, la valeur des produits, des matières et des ressources est maintenue dans l'économie aussi longtemps que possible, et la production des déchets (alimentaires, plastiques, marins etc.) est réduite au minimum. Parmi les effets positifs plus larges de l'économie circulaire figurent la création de nouveaux avantages compétitifs et la réduction des besoins en ressources rares, de la consommation énergétique et des niveaux d'émissions de dioxyde de carbone.

Les actions menées par la Commission depuis l'adoption du plan d'action en faveur de l'économie circulaire en 2015 soutiennent l'économie circulaire à chaque étape de la chaîne de valeur. Par son train de mesures sur l'économie circulaire, l'UE adresse un signal clair aux opérateurs économiques et à la société sur la voie qu'il convient de suivre. Les actions menées au niveau de l'UE peuvent stimuler les investissements, créer des conditions de concurrence équitables et supprimer les obstacles au sein du marché unique.



Une planète propre pour tous – une vision stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050

La vision à long terme d'une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050, adoptée par la Commission en novembre 2018, montre comment l'Europe peut ouvrir la voie de la neutralité climatique en modernisant le système énergétique, en investissant dans des solutions technologiques réalistes, en donnant aux citoyens les moyens d'agir, et en adaptant les actions à mettre en œuvre dans des domaines clés tels que la politique industrielle, la finance, l'économie circulaire ou la recherche, tout en garantissant l'équité sociale nécessaire à une transition juste. Parfaitement compatible avec les ODD, cette stratégie décrit également un certain nombre de composantes stratégiques pour la transition vers une UE qui soit neutre pour le climat.

L'objectif de cette vision à long terme est de fixer le cap de la politique climatique de l'Union et d'ouvrir un débat approfondi sur la manière dont l'UE doit se préparer à l'horizon 2050 en présentant une stratégie à long terme ambitieuse de l'UE à la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques d'ici à 2020.



L'accord de Paris sur le changement climatique – le train de mesures «Une énergie propre pour tous les Européens»

L'Europe a joué un rôle déterminant dans la conclusion du tout premier accord universel et juridiquement contraignant sur le climat à Paris, qui définit un plan d'action mondial visant à lutter contre le changement climatique. L'Union a convenu de réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 d'au moins 40 % par rapport à 1990.

Elle a pris l'initiative du train de mesures «Une énergie propre pour tous les Européens», qui stimule la transition vers une énergie propre et la modernisation du système énergétique afin d'atteindre les objectifs de l'accord de Paris.

La transition vers une énergie propre et la lutte contre le changement climatique vont modifier considérablement nos modes de production et de consommation d'énergie. Les répercussions seront variables en fonction des secteurs et des régions. Les modèles d'entreprise à forte intensité de carbone, tels que les charbonnages, devraient devenir moins rentables et être progressivement abandonnés.

La Commission a donc lancé des initiatives spécifiques pour répondre aux défis sociaux et économiques auxquels seront confrontés les citoyens des régions minières. Ces initiatives soutiennent l'élaboration de stratégies de transition et de projets concrets pour la diversification structurelle et la transition technologique. Les actions de soutien menées dans 41 régions charbonnières de 12 États membres ont pour objectif de transformer la transition en opportunités pour stimuler l'innovation, les investissements et les nouvelles compétences.



L'Europe en mouvement

À la suite de la stratégie pour une mobilité à faible taux d'émissions, la Commission a adopté trois paquets sur la mobilité en 2017 et 2018. «L'Europe en mouvement» est un vaste ensemble d'initiatives qui permettront de rendre le trafic plus sûr, de favoriser une tarification routière intelligente, de réduire les émissions de CO₂, la pollution atmosphérique et la congestion, de réduire les formalités administratives pour les entreprises, de lutter contre le travail illégal et de garantir aux travailleurs des conditions d'emploi et des temps de repos adéquats. Les avantages à long terme de ces mesures iront bien au delà du secteur des transports en promouvant la croissance et la création d'emplois, en renforçant l'équité sociale, en élargissant le choix offert aux consommateurs et en mettant l'Europe en bonne voie vers un taux d'émissions nul.

Le dernier paquet «L'Europe en mouvement» a défini un programme positif et vise à permettre à tous les Européens de bénéficier d'un trafic routier plus sûr, de véhicules moins polluants et de solutions plus avancées sur le plan technologique, tout en soutenant la compétitivité de l'industrie européenne. À cette fin, les initiatives tenaient compte d'une politique intégrée pour la sécurité routière du futur, comportant des mesures de sécurité des véhicules et des infrastructures, les toutes premières normes d'émission de CO₂ pour les poids lourds, un plan d'action stratégique pour le développement et la fabrication de batteries en Europe et une stratégie prospective en matière de mobilité connectée et automatisée.



La stratégie de l'Union sur les matières plastiques

La santé des océans est fondamentale pour notre existence. Les océans sont une source essentielle de denrées alimentaires et de revenus pour environ 40 % de la population mondiale. En définitive, notre climat et la production d'eau et d'oxygène sont régulés par les mers.

Le programme de gouvernance internationale des océans de l'Union a établi un cadre global permettant de renforcer la gouvernance internationale des océans, de sorte que ces derniers soient sûrs, sécurisés, propres et gérés de manière légale et durable. L'une des actions prévues dans le programme de gouvernance des océans est la lutte contre les déchets marins.

En mai 2018, la Commission a proposé de nouvelles règles à l'échelle de l'UE, qui ciblent les dix produits en plastique à usage unique qui sont les plus fréquemment trouvés sur les plages et dans les mers d'Europe, ainsi que les engins de pêche perdus ou abandonnés. Ces produits représentent ensemble 70 % de tous les déchets marins.

D'autres initiatives relatives aux matières plastiques comprennent des mesures visant à prévenir le dépôt sauvage de déchets, à transformer l'économie des matières plastiques en économie circulaire, à lutter contre les déchets marins produits en mer et à mieux comprendre et surveiller les déchets marins.



Le plan d'action de l'Union pour le milieu naturel, la population et l'économie

Les directives «Oiseaux» et «Habitats» sont des initiatives législatives phares de l'Union en matière de protection de la nature. Elles instituent le plus grand réseau intégré du monde de zones protégées présentant une riche biodiversité («Natura 2000»). Ces zones contribuent à l'économie de l'UE en permettant la purification des eaux, le stockage du carbone, la pollinisation et le tourisme (les «services écosystémiques»), ce qui représente entre 1,7 et 2,5 % du PIB de l'UE.

En avril 2017, la Commission a adopté un «plan d'action pour le milieu naturel, la population et l'économie» visant à garantir la mise en œuvre pleine et entière de la législation sur le terrain et à améliorer ainsi la protection de la nature au bénéfice des citoyens européens et de l'économie.

Le plan d'action prévoit 15 actions principales qui seront menées d'ici à 2019, selon quatre priorités fondamentales: améliorer les connaissances et les orientations afin d'assurer une meilleure cohérence avec les activités socio économiques; achever le réseau et veiller à ce qu'il soit géré de manière efficace; renforcer les investissements dans le réseau Natura 2000 et assurer un financement accru; et mobiliser les citoyens, les parties prenantes et les communautés locales.



Le programme urbain pour l'Union européenne

En Europe, les villes sont au cœur de nombreux enjeux économiques, environnementaux et sociaux actuels. Plus de 70 % des citoyens de l'Union vivent dans des zones urbaines, et environ 85 % du PIB de l'Union sont créés dans les villes.

Le programme urbain pour l'Union européenne, lancé en mai 2016, est crucial pour garantir que les zones urbaines soient des catalyseurs de solutions durables innovantes favorisant la transition vers des sociétés à faible intensité de carbone et résilientes. Le programme urbain est le résultat d'efforts conjoints menés par la Commission, les États membres et les villes européennes pour mieux prendre en compte l'impact des politiques dans les zones urbaines. Il vise également à renforcer la résilience des milieux urbains grâce à la prévention des risques liés aux catastrophes et au climat.

Le programme urbain pour l'UE est renforcé par les initiatives de la Commission qui favorisent les actions locales à long terme en matière d'énergie et de lutte contre le changement climatique, telles que la Convention des maires. Sur la base de cette initiative européenne, la Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie a été mise sur pied en 2016: elle réunit 10,28 % de la population mondiale dans une alliance en faveur de la lutte contre le changement climatique et de la transition vers une société à faible taux d'émissions.



La stratégie en matière de compétences pour l'Europe

Avec la nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe, l'Europe investit dans les citoyens afin qu'ils puissent envisager l'avenir avec confiance. En mettant en œuvre les dix actions de cette stratégie compétences, la Commission contribue à doter les citoyens des compétences appropriées pour accompagner les changements qui se produisent dans la société et sur le marché du travail. La Commission renforce également la visibilité et la comparabilité des compétences et recueille des renseignements précieux sur les besoins de compétences dans les différentes professions et les différents secteurs dans toute l'Europe. La Commission a également encouragé les pays européens à intensifier leur aide aux adultes qui peinent à réunir les compétences de base. Des initiatives ont été entreprises pour préparer les citoyens à la révolution numérique et à l'avenir du travail. Enfin, la Commission a créé la Semaine européenne des compétences professionnelles afin de mieux faire connaître les nombreuses possibilités offertes par l'enseignement et la formation professionnels. Depuis 2016, le succès de ces campagnes annuelles a aidé des millions de jeunes et d'adultes à prendre conscience que l'enseignement et la formation professionnels peuvent constituer un premier choix ou un choix équivalent.



Une bioéconomie européenne durable pour renforcer les liens entre l'économie, la société et l'environnement

Nous vivons dans un monde où les ressources sont limitées. Des défis d'envergure planétaire tels que le changement climatique ou la dégradation des terres et des écosystèmes, combinés à l'accroissement de la population, nous forcent à chercher de nouveaux modes de production et de consommation de nos ressources biologiques, qui respectent les limites écologiques de notre planète. La bioéconomie représente un chiffre d'affaires de 2,3 milliards d'EUR et occupe 8,2 % de la main d'œuvre européenne: c'est un élément clé de l'économie de l'UE.

La stratégie renouvelée pour la bioéconomie permettra de lancer 14 actions ouvrant la voie à une société plus innovante, plus efficace dans l'utilisation des ressources et plus compétitive, qui conciliera sécurité alimentaire et utilisation durable des ressources renouvelables biotiques, tout en veillant à la protection de l'environnement. Elle permettra de renforcer les biosecteurs et de développer de nouvelles technologies pour valoriser les biodéchets, offrir des avantages aux communautés rurales et garantir que la bioéconomie fonctionne dans le respect des limites écologiques.



La politique de cohésion de l'UE

La politique de cohésion de l'UE est la principale politique d'investissement de l'Union, dont la mission fondamentale est de parvenir à la cohésion économique, sociale et territoriale en réduisant les disparités entre les niveaux de développement des différentes régions. Il s'agit de l'une des politiques les plus transversales, qui contribue à la plupart des 17 ODD, sinon à tous.

En outre, les principaux objectifs et principes transversaux, tels que le développement durable, la suppression des inégalités, la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, l'intégration de la dimension de genre, ainsi que la lutte contre les discriminations, sont pris en compte à tous les stades de la mise en œuvre de la politique. La priorité accordée au principe de partenariat garantit l'engagement et l'appropriation des acteurs nationaux et infranationaux dans la mise en œuvre des priorités de l'UE, grâce aux projets cofinancés.



L'espace européen de l'éducation

L'UE vise à établir un espace européen de l'éducation d'ici à 2025, dans lequel *«aucune frontière n'empêcherait quiconque d'apprendre, d'étudier et de faire de la recherche. Un continent sur lequel passer du temps dans un autre État membre – pour étudier, pour apprendre, ou pour travailler – serait devenu habituel et où parler deux langues en plus de sa langue maternelle serait devenu la norme. Un continent sur lequel les gens auraient un sens aigu de leur identité en tant qu'Européens, ainsi que du patrimoine culturel de l'Europe et de sa diversité»*.

Conformément au premier principe du socle européen des droits sociaux, l'objectif est de rendre l'apprentissage tout au long de la vie innovant, inclusif et accessible à tous. Parmi les premières actions concrètes figurent la création d'universités européennes; la reconnaissance des qualifications obtenues dans l'enseignement secondaire supérieur et dans l'enseignement supérieur, ainsi que des périodes d'apprentissage à l'étranger de plein droit dans l'ensemble des États membres; l'amélioration de l'apprentissage des langues; la promotion d'une éducation et d'un accueil de qualité pour les jeunes enfants; le soutien à l'acquisition de compétences clés; et le renforcement de l'apprentissage numérique.



La plateforme de l'Union sur les pertes et le gaspillage alimentaires

Selon les estimations, alors même que 20 % de la nourriture produite dans l'UE est perdue ou gaspillée, 43 millions de personnes n'y ont pas les moyens de s'offrir un repas de qualité tous les deux jours. Les ménages génèrent plus de la moitié du total des déchets alimentaires au sein de l'UE et 70 % du gaspillage alimentaire se produisent au niveau des ménages, de la restauration et de la vente au détail.

Il n'existe pas de cause unique à laquelle correspondrait une solution unique, car la chaîne alimentaire est un système complexe et dynamique: lutter contre le gaspillage alimentaire suppose donc de collaborer avec tous les acteurs clés des secteurs public et privé afin de mieux cerner, mesurer et comprendre le phénomène et de trouver des solutions pour y remédier.

Créée en 2016, la plateforme de l'Union sur les pertes et le gaspillage alimentaires rassemble des organisations internationales, les États membres et les parties prenantes afin de définir de bonnes pratiques et de stimuler les progrès dans la prévention du gaspillage alimentaire. Parallèlement au soutien de la plateforme, la Commission a adopté des lignes directrices de l'UE pour faciliter les dons alimentaires (en 2017) et mène un projet pilote de l'UE d'une durée de 3 ans qui vise à promouvoir leur mise en œuvre sur le terrain. En 2018, des lignes directrices de l'Union ont été adoptées afin de valoriser pour l'alimentation animale les denrées alimentaires qui sont sans danger mais qui ne peuvent plus commercialisées pour la consommation humaine. La Commission recherche aussi activement les moyens d'améliorer l'utilisation dans la chaîne d'approvisionnement des indications «à consommer jusqu'au» et «à consommer de préférence avant», qui figurent sur les étiquettes des aliments, ainsi que leur compréhension par les consommateurs, afin de réduire le gaspillage alimentaire qui en découle.



Le consensus européen pour le développement

En 2017, l'UE et ses États membres ont adopté le consensus européen pour le développement, qui constitue une vision commune de la politique de développement. Ce consensus tient compte du nouveau cadre pour l'action extérieure et actualise la vision de la politique de développement pour tenir compte du Programme 2030 des Nations unies et des ODD. Il favorise aussi la mise en œuvre coordonnée de l'accord de Paris sur le changement climatique et du programme pour un travail décent.

Le consensus pour le développement s'articule autour des cinq domaines définis comme cruciaux dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies: l'humanité, la planète, la prospérité, la paix et les partenariats. L'éradication de la pauvreté reste le principal objectif: elle intègre les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable. Le consensus renforce le lien fondamental entre les politiques extérieures (telles que l'aide humanitaire, l'aide au développement et les politiques commerciales) et les politiques qui visent à soutenir la paix et la sécurité et à gérer les questions de migration, d'environnement et de changement climatique.



Vers une nouvelle «Alliance Afrique–Europe»

L'UE est le premier partenaire de l'Afrique en ce qui concerne le commerce, l'investissement et le développement. Elle représentait 36 % du commerce de marchandises de l'Afrique en 2017, tandis que les investissements de l'UE représentaient 40 % des investissements directs étrangers en Afrique en 2016 (pour un montant de 291 milliards d'EUR); et rien qu'en 2016, l'Afrique a reçu 55 % de son aide publique au développement de l'UE et de ses États membres, pour un montant de 23 milliards d'EUR.

Afin de porter ce partenariat à un niveau supérieur, la Commission a lancé une nouvelle «Alliance Afrique–Europe pour des emplois et des investissements durables» en septembre 2018.

L'alliance définit les grands axes d'action pour l'UE et ses partenaires africains en vue d'attirer les investisseurs privés, d'améliorer l'environnement des entreprises, de soutenir l'éducation et les compétences et de stimuler les échanges commerciaux.

Elle complète le partenariat politique qui existe depuis longtemps entre les partenaires en proposant un changement de paradigme qui dépasse l'approche donateurs-bénéficiaires pour aboutir à une alliance d'égal à égal. L'alliance s'appuie sur l'engagement commun pris lors du 5e sommet Union africaine–Union européenne de 2017 de stimuler l'investissement, la création d'emplois et les échanges.

«L'Afrique a besoin d'un partenariat équilibré, d'un vrai partenariat. Et nous, Européens, avons tout autant besoin de ce partenariat.»

Jean Claude Juncker, président de la Commission européenne

Discours sur l'état de l'Union, 2018



La stratégie globale de l'UE concernant les questions de politique étrangère et de sécurité

Cette stratégie globale présente une vision pour l'engagement de l'UE dans le monde. Les ODD constituent une dimension transversale de tous les travaux qui la mettent en œuvre.

L'UE contribue à la mise en place de sociétés pacifiques et inclusives. Dans le contexte actuel de rétrécissement de l'espace civique et démocratique, l'UE a réaffirmé son soutien inconditionnel à la démocratie, aux droits de l'homme et à la bonne gouvernance à l'échelle mondiale.

Cet engagement prend différentes formes, notamment le dialogue politique et stratégique et le soutien financier via l'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme. Le plan d'action de l'UE en faveur des droits de l'homme et de la démocratie (2015-2019) fournit un cadre pour les politiques menées avec les pays tiers. Au fil des ans, l'Union a mis en place des dialogues sur les droits de l'homme avec un nombre croissant de pays tiers afin de renforcer la coopération et d'améliorer la situation en matière de droits de l'homme dans les pays tiers, y compris l'accès à la justice.

En outre, l'UE soutient des programmes visant à favoriser la transparence et la responsabilité des institutions, y compris les parlements, les instances judiciaires et les instances répressives, et à renforcer les institutions nationales de défense des droits de l'homme. Elle œuvre également en faveur du renforcement de la résilience dans les pays partenaires en vue de faire face aux situations de fragilité et soutient les initiatives de prévention des conflits et de consolidation de la paix, y compris par l'amélioration de la gouvernance des partenaires du secteur de la sécurité afin de contribuer à prévenir les crises et de favoriser la sécurité des personnes.



Le commerce pour tous – Vers une politique de commerce et d'investissement plus responsable

Le système économique actuel, foncièrement mondialisé et numérique, repose sur des chaînes de valeur internationales, où les biens et les services font l'objet d'échanges internationaux de plus en plus intenses.

La Commission reconnaît que la politique commerciale et d'investissement de l'UE doit s'atteler à relever les défis de notre époque et à faciliter les échanges d'idées, de compétences et d'innovations. Elle reconnaît également qu'une politique commerciale efficace doit être compatible avec le développement durable et des politiques étrangères plus larges, ainsi qu'avec les objectifs externes des politiques internes de l'UE, de manière à ce qu'ils se renforcent mutuellement. La Commission souligne que le commerce doit garantir des conditions de concurrence équitables tout en promouvant des principes fondamentaux tels que les droits de l'homme, des conditions de travail décentes, le développement durable dans le monde ou une réglementation et des services publics de qualité au sein de l'UE.

Par sa stratégie «Le commerce pour tous – Vers une politique de commerce et d'investissement plus responsable», fondée sur des valeurs, la Commission montre que la politique commerciale de l'UE vaut pour tous et que si elle doit générer la croissance, l'emploi et l'innovation, elle doit aussi être cohérente avec les principes du modèle européen. Cette politique commerciale doit, en un mot, être responsable.

Le prochain budget pluriannuel de l'UE – un outil visant à intégrer le principe de durabilité

La proposition de la Commission pour le prochain budget européen pluriannuel, pour la période 2021-2027, est un budget guidé par les principes de prospérité, de durabilité, de solidarité et de sécurité. Le développement durable est au cœur même des propositions: c'est une priorité transversale, et non une rubrique ou un seul programme. La durabilité est encouragée et intégrée dans de nombreux programmes et instruments de financement. Voici quelques exemples de propositions de la Commission pour le prochain budget européen pluriannuel:

- Une restructuration majeure des **instruments d'action extérieure** de l'UE pour apporter plus de cohérence entre les instruments, pour réaliser des économies d'échelle et exploiter les synergies entre les programmes, et pour simplifier les procédures. L'Union sera ainsi mieux équipée pour poursuivre ses objectifs et faire valoir ses intérêts, ses politiques et ses valeurs à l'échelon mondial. La proposition de nouvel **instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale**, avec une dotation de près de 90 milliards d'EUR, est alignée sur le Programme 2030 des Nations unies et ses ODD. Grâce à la nouvelle **facilité européenne pour la paix**, d'un montant de 10,5 milliards d'EUR, l'UE s'efforcera également de renforcer ses capacités de prévention des conflits, de consolidation de la paix et de renforcement de la sécurité internationale.
- Les solutions innovantes pour soutenir la transition vers le développement durable nécessiteront des investissements sans précédents dans les domaines de la recherche et de l'innovation, grâce à **Horizon Europe, le plus grand programme de recherche et d'innovation jamais mis en œuvre par l'UE**, doté d'une proposition de budget de 100 milliards d'EUR.
- Un objectif plus ambitieux pour **l'intégration des questions climatiques** dans tous les programmes de l'UE, l'objectif étant d'atteindre 25 % des dépenses de l'UE en faveur de la lutte contre le changement climatique, y compris les objectifs de transition vers une énergie propre. Cet objectif est porté à 35 % du budget global de la proposition de programme cadre pour la recherche et l'innovation **Horizon Europe**, qui est conçu en conformité avec les ODD.
- Une **politique de cohésion réformée**, dotée de plus de 370 milliards d'EUR (le budget le plus élevé de toutes les politiques et initiatives de l'UE pour la période 2021-2027), qui permettra de mobiliser d'importants investissements nationaux et privés supplémentaires. La proposition met l'accent sur la croissance durable, la transition vers une économie circulaire et à faibles émissions de carbone, l'environnement et l'utilisation rationnelle des ressources, et l'inclusion sociale. La politique de cohésion réformée permettra à l'UE d'atteindre les objectifs de l'accord de Paris sur le changement climatique et d'adapter les ODD aux réalités locales, étant donné que la politique de cohésion est menée en étroite coopération avec les régions et les autorités locales. Une priorité absolue du futur **Fonds social européen (FSE+)** sera d'investir dans les personnes, pour contribuer à la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux, avec un budget proposé de 101 milliards d'EUR.
- Une proposition visant à stimuler les investissements stratégiques clés, grâce à un nouveau fonds d'investissement pleinement intégré, **InvestEU**, qui jouera un rôle essentiel dans la prospérité future de l'Europe et son rôle de chef de file en matière d'ODD. Avec une contribution du budget de l'UE se montant à 15,2 milliards d'EUR, InvestEU devrait mobiliser des investissements supplémentaires pour plus de 650 milliards d'EUR à travers l'Europe.
- Une **politique agricole commune simplifiée et modernisée**, dotée d'un budget total de 365 milliards d'EUR, garantira l'accès des 500 millions de consommateurs de l'UE à une alimentation sûre, de grande qualité, abordable, nutritive et diversifiée. Cette nouvelle politique agricole commune mettra davantage l'accent sur l'environnement et le climat. Tous les agriculteurs bénéficiant de paiements liés à la surface ou à l'animal devront respecter une série d'exigences relatives à la lutte contre le changement climatique, à l'eau, aux sols, à la biodiversité et aux paysages, ainsi qu'à la santé publique, à la santé des végétaux et à la santé et au bien-être des animaux.
- Le **programme environnemental LIFE** renforcé est doté d'un budget de 5,5 milliards d'EUR pour des projets en faveur de l'environnement et de l'action

pour le climat, y compris un nouveau volet consacré au soutien à la transition vers une énergie propre.

- Il est proposé de doubler le budget du futur **programme Erasmus** pour le porter à 30 milliards d'EUR et permettre à un plus grand nombre de citoyens européens d'étudier, de se former ou d'acquérir une expérience professionnelle ou de volontariat à l'étranger.
- **Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe** pour la période 2021-2027 vise à développer des infrastructures intelligentes, durables, inclusives, sûres et sécurisées dans les secteurs des transports, de l'énergie et du numérique, avec un budget proposé de 42,3 milliards d'EUR. Les synergies entre les trois secteurs seront favorisées et les investissements rationalisés, en garantissant la cohérence des critères d'éligibilité et la visibilité des projets à l'étude. Au moins **60 % du financement** du mécanisme pour l'interconnexion en Europe contribueront à l'action en faveur du climat.
- La transformation numérique est un vecteur important de la transition vers une économie et une société circulaires et à faibles émissions de carbone, une transition indispensable pour atteindre les ODD. La proposition de **programme Europe numérique**, avec une dotation de 9,2 milliards d'EUR, y contribuera en soutenant par exemple la fourniture de capacités à grande échelle en matière de calcul à haute performance et d'intelligence artificielle, ce qui ouvrira de nouvelles possibilités de développement durable, notamment en ce qui concerne la réduction du CO₂.
- Un Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche simplifié et plus ciblé, doté d'un budget total de 6,14 milliards d'EUR, devrait soutenir la politique commune de la pêche, la politique maritime de l'Union et les engagements internationaux pris par l'Union dans le domaine de la gouvernance des océans, en particulier dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies.

Principales initiatives de la Commission Juncker relatives aux ODD



PAS DE PAUVRETÉ

- Socle européen des droits sociaux, tableau de bord social
- Renforcement du Semestre européen de coordination des politiques économiques et sociales
- Recommandation concernant la lutte contre le chômage de longue durée
- Recommandation sur l'accès à une protection sociale pour tous
- Cadre de l'Union européenne pour les stratégies nationales d'intégration des Roms
- Acte sur l'accessibilité dans l'Union européenne
- Plan d'action pour éliminer l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes
- Une approche stratégique de la résilience dans l'action extérieure de l'UE
- Consensus européen pour le développement
- Plan d'action sur le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Stratégie «Le commerce pour tous»
- Stratégie actualisée en faveur de l'aide pour le commerce



FAIM «ZÉRO»

- Politique agricole commune
- Politique commune de la pêche
- Plan d'action en faveur de l'économie circulaire
- Plateforme pluripartite sur les pertes et gaspillages alimentaires
- Règles en matière d'agriculture biologique
- Initiative «FOOD 2030» visant à élaborer un programme cohérent en matière de recherche et d'innovation pour des systèmes alimentaires et nutritionnels durables
- Une bioéconomie durable pour l'Europe: renforcer les liens entre l'économie, la société et l'environnement
- Consensus européen pour le développement
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Task force «Afrique rurale»
- Stratégie «Le commerce pour tous»



BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- Socle européen des droits sociaux, tableau de bord social
- État de santé dans l'Union européenne - cycle d'établissement de rapports
- Transformation numérique de la santé et des soins : améliorer, de manière plus efficace, les services de santé et de soins au profit de davantage de citoyens
- Plan d'action fondé sur le principe «Une seule santé» pour combattre la résistance aux antimicrobiens
- Actualisation des règles relatives aux agents cancérigènes et mutagènes
- Coopération au sein de l'UE en matière de maladies à prévention vaccinale
- Groupe directeur sur la promotion de la santé, la prévention et la gestion des maladies non transmissibles
- Nouveaux règlements sur les dispositifs médicaux
- Application des normes de l'UE en matière de pollution atmosphérique afin d'aider les acteurs nationaux, régionaux et locaux à lutter contre la pollution de l'air
- Une planète propre pour tous – une vision stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050
- Plan d'action stratégique sur la sécurité routière
- Consensus européen pour le développement
- Partenariat de recherche avec l'Afrique pour lutter contre le VIH/sida, la tuberculose et d'autres maladies infectieuses
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Stratégie «Le commerce pour tous»



ÉDUCATION DE QUALITÉ

- Socle européen des droits sociaux, tableau de bord social
- Un espace européen de l'éducation pour 2025
- Une nouvelle stratégie de l'UE en faveur de l'enseignement supérieur
- Nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe
- Stratégie en faveur de la jeunesse 2019–2027
- Plan d'action en matière d'éducation numérique
- Recommandations sur des systèmes d'éducation et d'accueil des jeunes enfants de qualité; sur la reconnaissance mutuelle automatique des diplômes et des périodes d'études à l'étranger; sur l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage des langues; sur un cadre européen pour un apprentissage efficace et de qualité; sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie; et sur le parcours de renforcement des compétences: de nouvelles perspectives pour les adultes
- Renforcement du Semestre européen de coordination des politiques économiques et sociales
- Action de l'UE sur l'éducation dans les situations d'urgence et de crises de longue durée
- Consensus européen pour le développement
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Une nouvelle «alliance Afrique-UE



ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

- Engagement stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2016-2019)
- Paquet «équilibre entre vie professionnelle et vie privée»
- Plan d'action pour éliminer l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes
- Socle européen des droits sociaux, tableau de bord social
- Renforcement du Semestre européen de coordination des politiques économiques et sociales
- Les femmes et les transports
- Plan d'action pour l'égalité entre les hommes et les femmes et l'émancipation des femmes dans les relations extérieures
- Consensus européen pour le développement
- Alliance mondiale: Initiative «Spotlight» de l'Union européenne et des Nations unies pour éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Stratégie «Le commerce pour tous»



EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

- Proposition relative à une révision des règles en matière d'eau potable
- Proposition relative aux exigences minimales requises pour la réutilisation de l'eau
- Consensus européen pour le développement
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne



ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

- Stratégie de l'union de l'énergie
- Paquets «L'Europe en mouvement»
- Paquet «Une énergie propre pour tous les Européens»
- Une planète propre pour tous – une vision stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050
- Cadre d'action en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030
- Initiative Horizon 2020 de grande ampleur sur la transformation numérique du secteur de l'énergie par l'internet des objets
- Plan stratégique pour les technologies énergétiques
- Alliance européenne pour les batteries
- Mission Innovation
- Soutien en faveur des régions houillères en transition
- Observatoire de la précarité énergétique
- Initiative en faveur d'une énergie propre pour les îles de l'Union
- Politique de cohésion
- Plan d'action sur la finance durable
- Stratégie en faveur de faibles niveaux d'émission
- Consensus européen pour le développement
- Stratégie «Energise Africa» (Garantir des services énergétiques en Afrique)
- Convention mondiale et européenne des maires pour le climat et l'énergie
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne



TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

- Plan d'investissement pour l'Europe (ou «plan Juncker»)
- Socle européen des droits sociaux, tableau de bord social
- Renforcement du Semestre européen de coordination des politiques économiques et sociales
- Stratégie revisitée pour la politique industrielle de l'UE
- Agenda renouvelé dans le domaine de la recherche et de l'innovation et programme Horizon 2020
- Politique de cohésion
- Règles relatives à des conditions de travail transparentes et prévisibles
- Actualisation des règles sur le détachement de travailleurs
- Proposition relative à l'établissement d'une Autorité européenne du travail
- Actualisation des règles relatives aux agents cancérigènes et mutagènes
- Recommandation sur l'accès à une protection sociale pour tous
- Recommandation concernant la lutte contre le chômage de longue durée
- Une planète propre pour tous – une vision stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050
- Plan d'action en faveur de l'économie circulaire
- Plan d'investissement extérieur, y compris le Fonds européen pour le développement durable
- Consensus européen pour le développement
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Stratégie «Le commerce pour tous»
- Stratégie actualisée en faveur de l'aide pour le commerce
- Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne
- Une nouvelle «alliance Afrique-UE»



INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

- Stratégie revisitée pour la politique industrielle de l'UE et liste des matières premières critiques
- Table ronde de haut niveau «Industry 2030»
- Plan d'action en faveur de l'économie circulaire
- Une planète propre pour tous – une vision stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050
- Agenda renouvelé dans le domaine de la recherche et de l'innovation et programme Horizon 2020, y compris un vaste domaine d'intérêt majeur relatif au passage au numérique des entreprises européennes
- Politique de cohésion
- Stratégie pour un marché unique numérique
- Plan d'action sur la finance durable
- Paquet «Une énergie propre pour tous les Européens»
- Observatoire de la précarité énergétique
- Mise en œuvre de la stratégie relative à la responsabilité sociale des entreprises
- Paquets «L'Europe en mouvement»
- Les femmes et les transports
- Mécanisme pour l'interconnexion en Europe
- Initiative relative à un processeur européen
- Stratégie pour une mobilité à faible taux d'émissions
- Plan d'investissement extérieur européen
- Consensus européen pour le développement
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Stratégie «Le commerce pour tous»
- Une nouvelle «alliance Afrique-UE»



INÉGALITÉS RÉDUITES

- Socle européen des droits sociaux, tableau de bord social
- Renforcement du Semestre européen de coordination des politiques économiques et sociales
- Acte sur l'accessibilité dans l'Union européenne
- Recommandation sur l'accès à une protection sociale pour tous
- Paquet «équilibre entre vie professionnelle et vie privée»
- Règles relatives à des conditions de travail transparentes et prévisibles dans toute l'Union
- Politique de cohésion
- Cadre de l'Union européenne pour les stratégies nationales d'intégration des Roms
- Agenda européen en matière de migration
- Plan d'action de l'UE en faveur des droits de l'homme et de la démocratie 2015-2019
- Consensus européen pour le développement
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Stratégie «Le commerce pour tous»
- Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne



VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

- Programme urbain pour l'Union européenne
- Stratégie pour une mobilité à faible taux d'émissions
- Socle européen des droits sociaux, tableau de bord social
- Agenda renouvelé dans le domaine de la recherche et de l'innovation et programme Horizon 2020, y compris l'initiative de grande ampleur relative à la transformation numérique dans les villes et communautés intelligentes
- Communication conjointe sur la résilience
- Politique de cohésion
- Une planète propre pour tous – une vision stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050
- Plan d'action en faveur de l'économie circulaire
- Convention mondiale et européenne des maires pour le climat et l'énergie
- Renforcement de la gestion des catastrophes de l'UE (rescEU) et mécanisme de protection civile de l'Union révisé
- Plan d'action sur le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030
- Consensus européen pour le développement
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Prix des villes de l'UE pour le commerce équitable et éthique



CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

- Plan d'action en faveur de l'économie circulaire, y compris un cadre de suivi, et plateforme des acteurs européens de l'économie circulaire
- Une planète propre pour tous – une vision stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050
- Plateforme pluripartite sur les pertes et gaspillages alimentaires
- Nouvelle réglementation de l'UE relative aux déchets, y compris de mesures sur les pertes et gaspillages alimentaires
- La stratégie de l'Union sur les matières plastiques
- Initiatives Horizon 2020 de grande ampleur relatives à la transformation numérique et durable du secteur agroalimentaire
- Une bioéconomie durable pour l'Europe: renforcer les liens entre l'économie, la société et l'environnement
- Plan de travail sur l'éco-conception et l'indication par voie d'étiquetage de la consommation en énergie
- Agenda européen pour l'économie collaborative
- Mise en œuvre de la stratégie relative à la responsabilité sociale des entreprises
- Dispositions sur les minerais provenant de zones de conflit
- Consensus européen pour le développement
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Stratégie «Le commerce pour tous»



MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Entrée en vigueur de l'accord de Paris
- Une planète propre pour tous – une vision stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050
- Cadre d'action en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030
- Nouveau système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne
- Paquet «Une énergie propre pour tous les Européens»
- Paquets «L'Europe en mouvement»
- Stratégie pour une mobilité à faible taux d'émissions
- Plan d'action en faveur de l'économie circulaire
- Programme pour la gouvernance des océans
- Liste des matières premières critiques
- Convention mondiale et européenne des maires pour le climat et l'énergie
- Renforcement de la gestion des catastrophes de l'UE (rescEU) et mécanisme de protection civile de l'Union révisé
- Plan d'action sur le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030
- Consensus européen pour le développement
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Stratégie «Le commerce pour tous»
- Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne



VIE AQUATIQUE

- La stratégie de l'Union sur les matières plastiques
- Programme pour la gouvernance internationale des océans
- Stratégie de l'UE pour une croissance bleue
- Nouvelle réglementation relative à la gestion durable des flottes de pêche externes
- Proposition relative à la révision du régime de contrôle des pêches de l'UE
- Lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée
- Une planète propre pour tous – une vision stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050
- Consensus européen pour le développement
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Stratégie «Le commerce pour tous»
- Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne



VIE TERRESTRE

- Plan d'action pour la nature, les populations et l'économie
- Initiative européenne sur les pollinisateurs
- Nouvelle réglementation sur les espèces exotiques envahissantes
- Nouvelles règles en matière d'agriculture biologique
- Plan d'action de l'UE contre le trafic d'espèces sauvages
- Une planète propre pour tous – une vision stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050
- Consensus européen pour le développement
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Stratégie «Le commerce pour tous»



PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

- Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne
- Consensus européen pour le développement
- Stratégie «Le commerce pour tous»
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Une nouvelle «alliance Afrique-UE»
- Programme européen en matière de sécurité
- Plan d'action de l'UE pour la protection des espaces publics
- Mesures destinées à lutter contre les contenus illicites en ligne
- Plan d'action de l'UE en faveur des droits de l'homme et de la démocratie
- Mise en œuvre de la stratégie relative à la responsabilité sociale des entreprises
- Parquet européen
- Règles de l'UE sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- Règles en matière de transparence fiscale et mesures de lutte contre l'évasion fiscale
- Règles renforcées sur les droits procéduraux des suspects et des personnes accusées
- Règles révisées en matière d'armes à feu
- Mesures visant à garantir des élections européennes libres et équitables
- Plan d'action contre la désinformation
- Renforcement du Semestre européen de coordination des politiques économiques et sociales
- Une planète propre pour tous – une vision stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050



PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

- Programme de l'Union pour une meilleure réglementation
- Plateforme pluripartite sur la mise en œuvre des ODD dans l'UE
- Initiative «Prochaines étapes pour un avenir européen durable»
- Rapport annuel de suivi des progrès de l'UE vers la réalisation des ODD
- Socle européen des droits sociaux
- Plateforme européenne sur la politique de santé
- Corps européen de solidarité
- Un nouveau départ pour le dialogue social
- Initiative «Percevoir plus, mieux dépenser»
- Plan d'action sur la finance durable
- Plan d'investissement extérieur européen et son Fonds européen pour le développement durable
- Liste des matières premières critiques
- Une planète propre pour tous – une vision stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050
- Coopération urbaine internationale
- Initiative «Un financement intelligent pour des bâtiments intelligents»
- Renforcement du Semestre européen de coordination des politiques économiques et sociales
- Consensus européen pour le développement
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Stratégie «Le commerce pour tous»
- Stratégie actualisée en faveur de l'aide pour le commerce
- Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne

Annexe II

RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UE DANS
LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)



The EU's performance on the Sustainable Development Goals

L'UE est l'un des meilleurs endroits au monde pour vivre et ses États membres sont déjà à la pointe pour ce qui est de la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD). Aucun pays au monde n'a cependant atteint tous les objectifs fixés et une évaluation plus approfondie des résultats obtenus par l'UE dans la réalisation des ODD montre que l'Union doit aussi redoubler d'efforts sur tous les fronts.

Les 17 ODD du programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies sont étroitement liés et visent à former un tout indivisible, raison pour laquelle leur intégration dans les actions de l'ensemble des acteurs est essentielle à leur réalisation sur le terrain. Il est important de renforcer les synergies et la cohérence entre les politiques et de mettre en place un cadre réglementaire, financier et comportemental propice à leur concrétisation.

Placer nos structures de production, de distribution et de consommation sur une trajectoire durable, lutter contre le changement climatique et renforcer nos actions visant à protéger les océans, les écosystèmes et la biodiversité doivent constituer une priorité, les systèmes naturels de la planète essentiels à la vie sur terre atteignant de plus en plus leurs limites. La lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale, les inégalités et les disparités entre les femmes et les hommes doit être renforcée pour garantir la prospérité et le bien-être de tous, assurer la stabilité sociale et politique et maintenir le soutien au projet européen. Il faut continuer à promouvoir et à favoriser l'état de droit, la démocratie et les droits fondamentaux, ainsi qu'un multilatéralisme et des échanges commerciaux solides et réglementés.

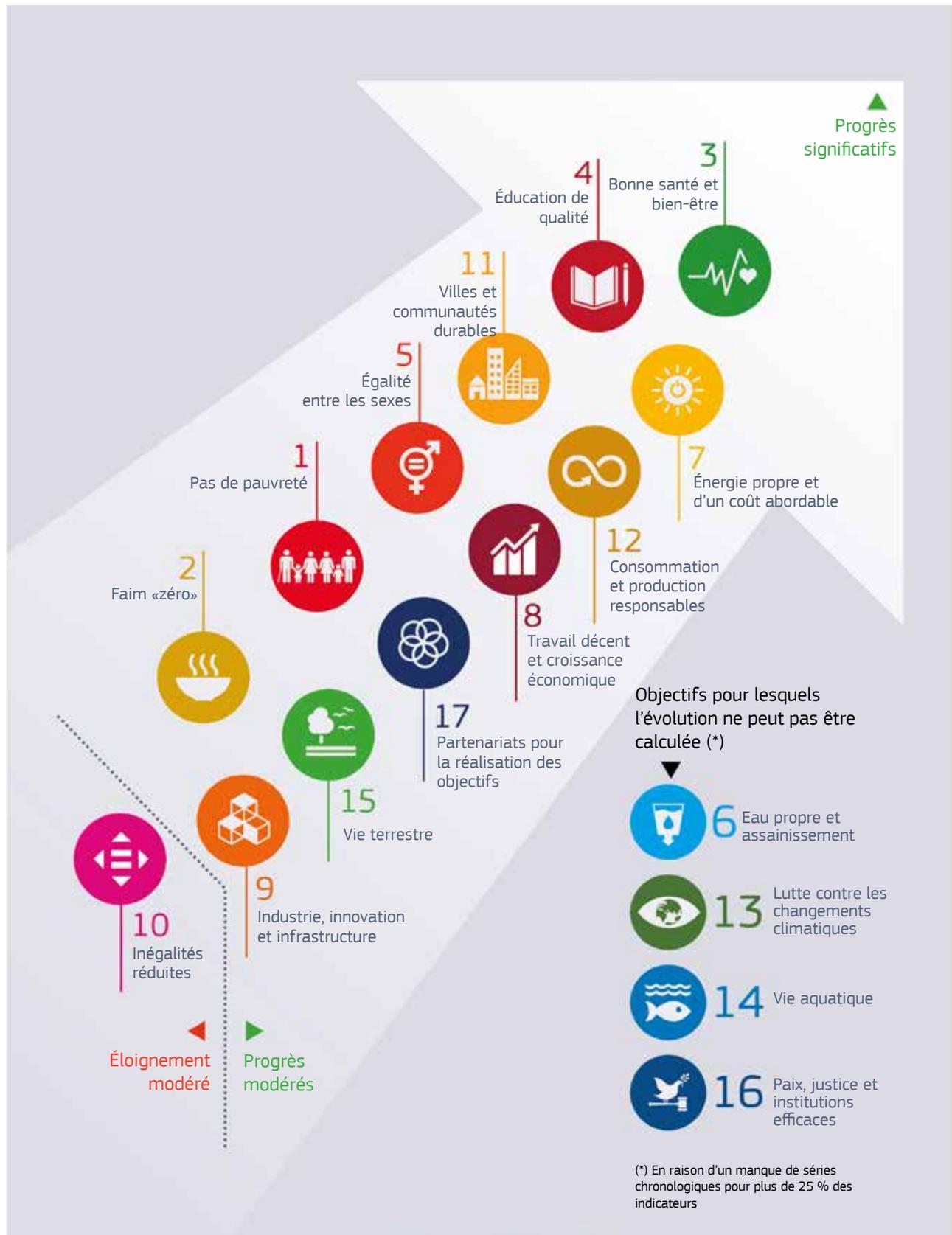
Le présent document fournit un aperçu des résultats obtenus par l'UE dans la réalisation des ODD. Pour chacun des objectifs, il résume la situation dans laquelle se trouve l'Union aujourd'hui, les tendances de développement et le positionnement de l'UE au niveau mondial. Il récapitule les progrès que l'UE devrait réaliser jusqu'en 2030, ainsi que les facteurs encourageant la transition vers une Europe durable et ceux qui pourraient l'entraver. Les efforts à consentir pour parvenir à un développement durable doivent être réalisés conjointement avec tous les membres

de la société. Dans cette optique, plusieurs exemples concrets sont également présentés en vue de mettre en évidence les bonnes pratiques de différents acteurs à différents niveaux.

Par comparaison avec le reste du monde, sept États membres de l'EU-27 post-Brexit figurent parmi les dix premiers pays du classement du rapport global sur les indices des ODD et l'ensemble des États membres de l'EU-27 post-Brexit figurent dans les cinquante premiers pays sur 156 pays examinés⁽¹⁾. Au cours des cinq dernières années, l'UE dans son ensemble a progressé sur la voie de la réalisation de la quasi-totalité des ODD. Les progrès ont été les plus importants en ce qui concerne l'ODD n° 3 (Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge) et l'ODD n° 4 (Garantir une éducation inclusive et équitable, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous), qui figurent également parmi les trois ODD pour lesquels le plus de progrès ont été réalisés par les États membres de l'EU-27 post-Brexit dans le classement mondial. En moyenne, dans le classement mondial, les États membres de l'EU-27 post-Brexit ont accompli le plus de progrès en ce qui concerne l'ODD n° 1 (Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde). L'UE s'est toutefois éloignée de l'ODD n° 10 (Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre), avec des différences notables entre les États membres. Il convient de noter que la réalisation de progrès ne signifie pas nécessairement que le statut actuel de l'objectif concerné est satisfaisant pour l'UE. Par exemple, des progrès notables ont été accomplis dans la réalisation de l'ODD n° 12 (Établir des modes de consommation et de production durables), mais il s'agit également de l'ODD pour lequel, dans le classement mondial, les États membres de l'EU-27 post-Brexit obtiennent le deuxième score le plus faible; il reste donc encore beaucoup à faire. En moyenne, dans le classement mondial, les États membres de l'EU-27 post-Brexit obtiennent les moins bons résultats en ce qui concerne l'ODD n° 14 (Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable).

(1) Dans le présent paragraphe, le classement mondial repose sur le «rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD» établi par le Réseau des solutions pour le développement durable (SDSN) et Bertelsmann Stiftung, tandis que l'évolution au sein de l'UE est fondée sur l'édition 2018 du rapport d'Eurostat «Sustainable development in the European Union – Monitoring report on progress towards the SDGs in an EU context – 2018 Edition».

Aperçu des progrès vers la réalisation des ODD dans le contexte de l'UE⁽²⁾



(2) Eurostat (2018), «Sustainable development in the European Union – Monitoring report on progress towards the SDGs in an EU context – 2018 Edition».



Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

Bien que l'UE soit pionnière dans la plupart des domaines de l'emploi et des affaires sociales, notre société reste confrontée à des problèmes auxquels il convient de remédier. La pauvreté réduit les possibilités des populations de réaliser leur potentiel, entrave leur participation active à la société et porte atteinte à leurs droits d'accès à des services de qualité. La pauvreté est un phénomène multidimensionnel: elle est davantage que l'absence de revenu adéquat et comprend d'autres aspects allant de la privation matérielle à la discrimination et à l'absence de participation à la prise de décision. La pauvreté peut persister à travers le temps et les générations. L'UE a agi sur plusieurs fronts pour lutter contre la pauvreté, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières, au moyen d'interventions législatives, de financements spécifiques, de la coordination des politiques, de la promotion de la responsabilité sociale/du comportement responsable des entreprises et du dialogue social, tout en respectant ses compétences et les principes de subsidiarité et de proportionnalité. En 2017, pour la première fois depuis le début de la crise mondiale, le nombre de personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE a baissé, passant sous le niveau de référence de 2008: 3,1 millions de personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale de moins qu'en 2008 ou 10,8 millions de moins par rapport au niveau record de 2012. Toutefois, l'objectif de l'UE consistant à sortir au moins 20 millions de personnes de la pauvreté ou de l'exclusion sociale d'ici à 2020 par rapport à 2008 reste un défi de taille. Les personnes en situation de vulnérabilité telles que les enfants, les jeunes, les personnes handicapées, les personnes ayant un faible niveau d'éducation, les chômeurs, les personnes nées en dehors de l'Union, les personnes issues de communautés marginalisées et celles vivant dans des ménages à très faible intensité de travail ou en situation d'emploi précaire sont plus exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. Sur le plan extérieur, l'UE apporte une contribution de premier plan, au niveau mondial, à l'éradication de la pauvreté, grâce à un ensemble cohérent de politiques, dont la coopération au développement, divers instruments de politique commerciale et les politiques européennes de voisinage et d'élargissement. Le consensus européen pour le développement - le cadre pour la coopération au développement de l'UE et de ses États membres - fixe comme priorités centrales l'éradication de la pauvreté, la lutte contre les discriminations et les inégalités et la volonté de ne laisser personne de côté. Les accords de libre-échange de l'UE, ses préférences commerciales unilatérales ainsi que sa stratégie actualisée en faveur de l'aide pour le commerce de 2017 contribuent à la réduction de la pauvreté dans les pays en développement.



PRINCIPALES TENDANCES

- Les données les plus récentes montrent qu'en 2017, 112,9 millions de personnes, soit 22,5 % de la population de l'UE, étaient exposées au **risque de pauvreté ou d'exclusion sociale** ou se trouvaient, en d'autres termes, dans au moins une des situations suivantes: exposition au risque de pauvreté, privation matérielle aiguë ou très faible intensité de travail. La tendance à la baisse entamée en 2012, lorsque le nombre de personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale culminait à 123,8 millions, se poursuit donc. Les femmes sont davantage menacées par la pauvreté dans l'ensemble de l'UE, principalement en raison des inégalités entre les hommes et les femmes sur le marché de l'emploi dont elles souffrent durant toute leur vie. Même s'il est en baisse, le taux d'enfants (de 0 à 17 ans) exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale reste nettement supérieur à celui de l'ensemble de la population dans la plupart des États membres. Au sein de l'UE, d'importants écarts entre pays subsistent.

- La proportion de **personnes menacées de pauvreté monétaire** a augmenté pendant plusieurs années après la crise, mais elle s'est stabilisée au cours de la période 2015-2016 (environ 17,3 %) et a diminué en 2017, ne représentant plus que 16,9 % de la population de l'UE, grâce à la reprise en cours et à l'amélioration de la situation sur le marché du travail. En ce qui concerne les travailleurs pauvres, 9,6 % des personnes occupant un emploi étaient également touchées par la pauvreté monétaire en 2017. Cette situation s'est stabilisée au cours des quatre dernières années, à un niveau supérieur, toutefois, à celui de 2008 (8,6 %).
- La **proportion de personnes en situation de privation matérielle aiguë** diminue de manière constante depuis 2012, année où elle avait atteint un niveau record de 9,9 %, retombant à 6,9 % de la population de l'UE en 2017, soit un niveau inférieur à celui de 2008 (8,5 %), environ 1 personne sur 14 souffrant d'un manque de ressources l'empêchant de payer ses factures, de chauffer suffisamment son logement ou de prendre une semaine de congé en dehors de son domicile.
- Les personnes menacées de pauvreté tendent à être plus exposées à des **problèmes d'insalubrité**, tels que des toitures percées, des murs humides ou l'absence d'installations sanitaires de base. Affichant une tendance à la baisse, ce phénomène a touché 13,1 % de la population de l'UE en 2017.



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 16 États membres de l'UE enregistrent un score supérieur à 90 sur 100 pour l'ODD n° 4. Sept États membres de l'UE se classent parmi les 20 premiers au niveau mondial. En moyenne, cet ODD est l'un des trois pour lesquels les États membres de l'UE enregistrent les meilleurs résultats.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

D'ici à 2030, même s'il restera d'importants défis à relever, l'UE devrait avoir fait de nouveaux progrès considérables en matière d'éradication de la pauvreté et de l'exclusion sociale. La croissance de l'emploi jouera un rôle important mais ne suffira pas pour sortir tout le monde de la pauvreté. L'accès de tous à une protection sociale adéquate, à des soins de santé de qualité, à l'éducation, au logement et aux services sociaux devra être adapté aux changements démographiques à venir, aux nouvelles technologies, à l'évolution des formes de travail, aux migrations et aux défis posés par le changement climatique. Des progrès constants sont attendus de la part de toute une série de parties prenantes à tous les niveaux: local, national et européen. Les politiques extérieures de l'UE continueront à contribuer à l'éradication de la pauvreté dans les pays tiers.



POSSIBILITÉS/FACTEURS POSITIFS

Leviers stratégiques liés à l'emploi et au bien-être social (en particulier les systèmes de protection sociale et d'inclusion sociale, les politiques du marché du travail, l'égalité entre les hommes et les femmes, le niveau d'éducation atteint, les niveaux de compétences, l'apprentissage tout au long de la vie et les soins de santé et soins de longue durée), égalité d'accès aux nouvelles technologies, innovation sociale, finance durable, multilatéralisme, commerce ouvert et équitable, participation de la société et politiques participatives, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, fiscalité.



RISQUES/FACTEURS NÉGATIFS

Inégalité des chances, vieillissement de la population, évolution de la composition des ménages (ménages unipersonnels, par exemple), changement climatique, recul au niveau des politiques d'égalité entre les hommes et les femmes et des mouvements actifs dans ce domaine, instabilité géopolitique et menaces sur la sécurité, retour au protectionnisme économique au niveau mondial, segmentation du marché du travail et précarité de l'emploi, fracture numérique.

FAITS MARQUANTS



Au niveau de l'Union:

Le socle européen des droits sociaux représente le principal cadre d'orientation pour la lutte contre la pauvreté au niveau de l'UE. La plupart de ses 20 principes contribuent directement à la réalisation des ODD relatifs à la pauvreté, tels que la réduction de la pauvreté dans toutes ses dimensions, la mise en œuvre de systèmes de protection adaptés au contexte national et la création de cadres d'action solides soutenant les investissements dans l'éradication de la pauvreté. Le tableau de bord social permet de suivre les résultats et les tendances observés dans les États membres dans les domaines de l'emploi et des affaires sociales, y compris le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale.



Au niveau des États membres:

Le Portugal a pris plusieurs mesures visant à renforcer la protection sociale et la lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale et les inégalités. Le paquet de mesures «revenu» soutient les revenus des ménages en augmentant le montant des pensions, en rétablissant la valeur de référence du revenu de solidarité sociale, ainsi que les échelles d'équivalence du revenu minimum, et en relevant les barèmes inférieurs des allocations pour enfants à charge et des allocations familiales. L'indice d'appui social – une valeur de référence pour les mesures de protection sociale – a été revalorisé et la couverture du régime de revenu minimum a été étendue.



Au niveau régional/local:

La ville de Munich, en Allemagne, a mis en œuvre plusieurs initiatives avec l'aide du Fonds social européen au cours de la période 2015-2018 afin de soutenir l'intégration des chômeurs dans le marché du travail local et ainsi de contribuer à la réduction de la pauvreté. Ces initiatives concernaient notamment le projet «Work & Act», qui a aidé les chômeurs à retrouver un emploi, le projet «Power-M», qui a contribué à l'autonomisation des femmes en les aidant à reprendre le travail après un congé de maternité, le projet «Guide», qui a prodigué des conseils aux femmes chefs d'entreprise, et les projets «FIBA» et «MigraNeb», qui ont soutenu l'intégration des migrants sur le marché du travail.



Au niveau des entreprises:

Naturgy, une société de gaz et d'électricité établie en Espagne, a mis en place le plan de vulnérabilité énergétique qui garantit la protection des clients vulnérables. Le volet social du plan vise à faire des nouvelles entreprises privées des catalyseurs dans la lutte contre la pauvreté et à aider les acteurs sociaux à lutter contre l'exclusion sociale.



Au niveau de la société civile:

Le «European Minimum Income Network» (réseau européen sur le revenu minimum) mène des campagnes de sensibilisation à la nécessité de fournir des prestations de revenu minimum adéquates pour permettre de vivre dans la dignité à tous les stades de la vie, ainsi qu'un accès effectif à des biens et à des services de soutien. Il regroupe des organisations, des experts, des professionnels, des universitaires et d'autres entités actives dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.



Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

Dans l'UE, garantir une alimentation sûre et saine et des systèmes agricoles, une pêche et une aquaculture productifs et durables constitue une priorité. Au travers de ses politiques, l'UE aide les agriculteurs et les pêcheurs à répondre à la demande alimentaire et à fournir une alimentation stable, produite de manière durable, sûre et de grande qualité à des prix abordables pour la population. Une agriculture, une pêche et une aquaculture durables et tenant compte des enjeux nutritionnels sont essentielles pour assurer, aujourd'hui et à l'avenir un approvisionnement constant des consommateurs en aliments sûrs et sains, en particulier face à des défis tels que le changement climatique et la croissance de la population. Dans ce contexte, les exportations de l'UE constituent une contribution de premier plan à l'approvisionnement alimentaire mondial. Tandis que la productivité alimentaire a continué d'augmenter en Europe au cours des dix dernières années, bien qu'à un rythme plus lent que dans le passé, des mesures sont également mises en place pour améliorer les performances environnementales et climatiques de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture afin de garantir leur viabilité à long terme, en tenant également compte de l'incidence sur les pays tiers. Contrairement à d'autres régions du monde confrontées à la faim, les problèmes nutritionnels majeurs de l'UE sont la surcharge pondérale et l'obésité, ainsi que les carences en oligoéléments. À l'échelle mondiale, deux tiers des pauvres dans le monde vivent dans des zones rurales et dépendent de l'agriculture pour leur subsistance. L'UE a toujours maintenu la sécurité alimentaire et nutritionnelle au cœur de la coopération au développement et accorde une attention particulière à la sécurité alimentaire et à l'agriculture et à la pêche durables dans ses relations commerciales et ses politiques de voisinage et d'élargissement. L'UE est le principal pourvoyeur d'assistance alimentaire humanitaire aux victimes des crises alimentaires partout dans le monde et investit massivement pour réagir aux appels des pays confrontés au risque de famine.



PRINCIPALES TENDANCES

- **L'obésité** est un problème de santé important dans l'UE: 15,9 % de l'ensemble de la population adulte était obèse en 2014. L'obésité touche de manière disproportionnée les personnes dont le niveau d'éducation est plus faible et les personnes âgées en Europe. Couplé au phénomène de pré-obésité, le problème de l'obésité apparaît avec encore plus d'acuité puisqu'un peu plus de 50 % de la population adulte totale de l'UE est concernée et que la situation devrait s'aggraver au cours des années à venir.
- **La viabilité économique** doit être assurée dans le **secteur agricole européen** afin de garantir sa viabilité à long terme. Le revenu des facteurs agricoles par unité de travail annuel - un indicateur de la productivité de la main-d'œuvre - a affiché une légère tendance à la hausse dans l'UE et s'établit actuellement à 21,6 %, au-dessus des niveaux de 2010. On note toutefois des différences importantes entre les États membres.
- La part de **l'agriculture biologique** dans la superficie agricole totale a presque doublé entre 2005 et 2017, passant de 3,6 % à 7,0 %. Plus précisément, la surface totale consacrée à l'agriculture biologique dans l'EU-28 (c'est-à-dire tant la surface totalement convertie que la surface en cours de conversion) représentait près de 12 millions d'hectares en 2016. La valeur du **marché de détail des produits biologiques** dans l'UE était de 30,7 milliards d'euros en 2016, la croissance des ventes au détail s'établissant à 12 % entre 2015 et 2016.
- Plusieurs indicateurs mesurant les **effets néfastes de l'agriculture sur l'environnement** font apparaître certaines tendances positives, mais aussi un certain nombre de développements inquiétants au cours des dernières années, dont l'augmentation de la consommation de pesticides dans certaines parties de l'Europe et

la consommation toujours élevée d'antimicrobiens (dans l'UE, 70 % des antimicrobiens sont consommés dans des animaux producteurs de denrées alimentaires) et aucun progrès significatif n'a été accompli dans la lutte contre le déclin général de la biodiversité.

- **Les émissions de gaz à effet de serre par l'agriculture** augmentent lentement depuis 2010, même si elles restent largement inférieures aux niveaux de 1990. Cette augmentation peut être imputée aux hausses de productivité et de production dans le secteur agricole.
- La superficie des terres de l'Union exposées au risque d'érosion grave des sols est en baisse, en partie grâce aux mesures de conditionnalité contraignantes prévues par la politique agricole commune de l'UE. La part de superficie érosive non artificielle jugée comme étant menacée d'érosion grave par l'eau a diminué, passant de 6,0 % à 5,2 % entre 2000 et 2012.
- Le **secteur de l'aquaculture de l'UE** a affiché des résultats en constante amélioration pendant la période 2014-2016. En 2016, ce secteur a placé 1,4 million de tonnes de produits de la mer sur le marché, d'une valeur d'environ 5 milliards d'euros; entre 2014 et 2016, il a affiché une croissance annuelle de 2,2 % en volume et de 3,1 % en valeur. On observe aussi une transition de plus en plus marquée de l'aquaculture conventionnelle vers l'aquaculture biologique.



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 14 États membres de l'UE enregistrent un score supérieur à 70 sur 100 pour l'ODD n° 2. 13 États membres de l'UE se classent parmi les 20 premiers au niveau mondial.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSSES ÉTANT ÉGALES

On attend de l'UE qu'elle s'efforce sans relâche d'éliminer la faim et de promouvoir des pratiques durables dans le futur. Au vu des perspectives agricoles de l'UE pour 2030, la sécurité alimentaire de l'UE ne devrait pas présenter de failles majeures en l'absence de fortes perturbations du marché. Les politiques de sécurité alimentaire garantissent un niveau élevé de sécurité alimentaire et de santé animale et végétale au sein de l'UE, tout en préservant l'efficacité du marché intérieur. Des incertitudes subsisteront toujours, de sorte que certains risques bien précis font l'objet d'un suivi. La réalisation de cet ODD dépendra fortement des entreprises du secteur, des organisations non gouvernementales, des autorités et des citoyens, qui prennent de plus en plus conscience des facteurs sociaux, commerciaux et individuels d'une mauvaise alimentation et de leurs répercussions à la fois sur la santé humaine et sur les budgets publics. À cet égard, les efforts actuellement déployés pour reformuler les aliments peuvent jouer un rôle important dans la lutte contre la surcharge pondérale et l'obésité et contre leur incidence économique. Cela dépendra aussi de l'éducation des citoyens et de la manière d'utiliser les nouvelles technologies ou de relever les nouveaux défis. Une mobilisation importante de la société à tous les niveaux (associations, pouvoirs publics, secteur privé, scientifiques et experts de la santé) sera essentielle pour améliorer l'incidence environnementale et sanitaire des systèmes alimentaires, recenser les bonnes pratiques, gérer efficacement les ressources alimentaires, réduire le gaspillage alimentaire, etc. L'investissement dans une agriculture plus durable aura également des effets positifs sur l'amélioration de la sécurité de l'approvisionnement alimentaire, qui est nécessaire pour faire face à des défis tels que la croissance de la population mondiale et le changement climatique. Les citoyens tireraient profit de la lutte intégrée contre les organismes nuisibles ou de denrées alimentaires aux qualités nutritionnelles optimales, dans la mesure où elles permettraient d'améliorer leur bien-être et, partant, leur qualité de vie.



POSSIBILITÉS/FACTEURS POSITIFS

Mobilisation de la société et politiques participatives, changement de comportement, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, finance durable, partenariats public-privé, systèmes alimentaires durables, nouvelles technologies, intelligence artificielle, recherche et innovation, accent sur les sociétés résilientes, éducation, investissements publics et privés, commerce ouvert et équitable.

— RISQUES/FACTEURS NÉGATIFS

Pauvreté, inégalités sociales et en matière de santé, vieillissement de notre population, instabilité géopolitique, changement climatique et perte de biodiversité, maladies animales non contrôlées, organismes nuisibles aux et contaminants.

FAITS MARQUANTS



Le partenariat UE-Afrique sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'agriculture durable, lancé en avril 2016, encourage la coopération en matière de recherche et d'innovation dans les domaines de l'intensification, de l'agriculture et des systèmes alimentaires durables pour les marchés et échanges de produits nutritionnels et agricoles.



La modernisation et la simplification de la politique agricole commune visent à optimiser sa contribution à la mise en œuvre des ODD. Les propositions de la Commission relatives au prochain budget pluriannuel 2021-2027 définissent clairement l'objectif consistant à continuer d'améliorer le développement durable de l'agriculture, de l'alimentation et des zones rurales.



Le programme pour la diversité des plantes cultivées est un programme national destiné à être un outil d'adaptation permettant de créer des moyens intelligents et durables de conserver et d'utiliser les richesses végétales de la Suède. Des semences et autres variétés plus anciennes sont collectées dans toute la Suède et conservées dans la Nordic Gene Bank (banque nordique des gènes). Ce programme réintroduit sur le marché d'anciennes plantes cultivées.



Le programme de développement rural du Portugal continental 2014-2020 promeut les investissements dans l'agriculture qui visent à accroître la capacité de générer de la valeur ajoutée, d'augmenter la productivité, de favoriser une utilisation plus efficace des ressources et de soutenir le tissu productif et social dans les zones rurales.



En Espagne, le Grupo Cooperativo Cajamar fait partie du projet TomGEM, qui développe de nouvelles stratégies visant à maintenir des rendements élevés dans la production de fruits et de légumes dans des conditions de haute température. Le projet vise à phénotyper un large éventail de ressources génétiques pour recenser les cultivars/génotypes qui affichent un rendement stable et à découvrir les gènes qui contrôlent l'induction florale, la fertilité du pollen et la nouaison.



«Baltic Friendly Agriculture» est un cycle de séminaires organisés par la Fondation WWF Pologne sous les auspices du Centre de conseil agricole de Brwinów. Il a permis de mieux faire connaître aux agriculteurs les méthodes de réduction des pertes de composés d'azote et de phosphore des exploitations agricoles qui contribuent à la pollution de l'eau.



Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

La santé est un besoin humain fondamental et l'UE a accompli des progrès importants dans la lutte contre les inégalités en matière de santé et leurs déterminants sociaux et environnementaux. Une bonne santé ne présente pas seulement des avantages pour les individus en tant que facteur déterminant de la qualité de vie, du bien-être et de la participation sociale: elle contribue aussi à façonner une économie européenne durable. Une couverture sanitaire universelle est l'un des objectifs de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et l'un des droits reconnus par le socle européen des droits sociaux, constituant donc un objectif important des politiques de l'UE et de ses États membres. L'accessibilité et le caractère économiquement abordable des soins de santé pour les patients restent, avec l'efficacité et la viabilité des finances publiques, les principaux objectifs stratégiques des réformes des systèmes de santé examinées au niveau de l'UE. Néanmoins, la consommation de tabac et la consommation excessive d'alcool, le surpoids, le manque d'activité physique, les problèmes de santé mentale tels que la dépression et le suicide, ainsi que les maladies transmissibles, continuent d'avoir une incidence négative sur la santé et, associés aux changements démographiques et sociaux, génèrent des charges supplémentaires pour les systèmes de santé de l'UE. L'UE soutient les États membres, par exemple en luttant contre les facteurs de risque relatifs aux maladies non transmissibles, en échangeant les bonnes pratiques, en contribuant à garantir l'accès à des soins de santé de qualité et en renforçant les capacités de prévention et de gestion des menaces sanitaires au niveau mondial telles que la résistance aux antimicrobiens, et en investissant dans la recherche et l'innovation. Sur le plan international, l'aide au développement de l'UE favorise l'accès de tous à des services de santé de qualité. Conformément au consensus européen pour le développement, l'UE aide à renforcer tous les domaines des systèmes de santé et à réaliser des progrès dans l'instauration d'une couverture sanitaire universelle.



PRINCIPALES TENDANCES

- **Les Européens n'ont jamais vécu aussi longtemps qu'aujourd'hui** et la tendance devrait se poursuivre. En 2016, l'espérance de vie dans l'UE était de 81 ans, soit 3,3 ans de plus qu'en 2002.
- Des **modes de vie peu sains** ont une incidence sur la santé humaine, les budgets publics et la productivité. La prévalence du tabagisme chez les personnes de 15 ans ou plus est retombée à 26 % en 2017. Toutefois, plus de la moitié de la population adulte de l'UE était encore en surcharge pondérale en 2014.
- En 2017, 1,6 % de la population de l'UE faisait état de **besoins en soins médicaux non satisfaits**, contre 3,4 % en 2011. Ce phénomène s'explique principalement par le coût et les longues listes d'attente.
- Le nombre de décès dus à des **maladies non transmissibles** avant l'âge de 65 ans n'a cessé de diminuer entre 2002 et 2015. Toutefois, les maladies non transmissibles représentent jusqu'à 80 % des coûts de soins de santé. Pourtant, seulement 3 % environ des budgets de santé sont consacrés à la prévention. Le nombre de personnes décédées dans l'UE des suites du **VIH, de la tuberculose et de l'hépatite** a diminué de manière assez régulière entre 2002 et 2015. **La résistance aux antimicrobiens** est à l'origine, selon les estimations, de 33 000 décès par an dans l'UE, ce qui représente un coût de 1,5 milliard d'euros par an en termes de soins de santé et de pertes de productivité.

- L'exposition à la **pollution de l'air** par les particules fines dans les zones urbaines a diminué de près de 20 % dans l'UE entre 2010 et 2015. Toutefois, la pollution de l'air demeure la première cause environnementale de décès prématuré. Chaque année, plus de 400 000 personnes meurent prématurément dans l'UE à cause de la mauvaise qualité de l'air; la pollution de l'air provoque en outre des maladies respiratoires et cardiovasculaires chez des millions de personnes.
- **La sécurité routière** dans l'UE s'est considérablement améliorée au cours des dernières décennies. L'UE est devenue la région la plus sûre du monde avec 49 décès par million d'habitants dus à des accidents de la route. Le nombre de décès sur les routes dans l'UE a diminué de 43 % entre 2001 et 2010 et de 20 % entre 2010 et 2017.



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 18 États membres de l'UE enregistrent un score supérieur à 90 sur 100 pour l'ODD n° 3. 11 États membres de l'UE se classent parmi les 20 premiers au niveau mondial. Globalement, cet ODD est l'un des trois pour lequel les États membres de l'UE enregistrent les meilleurs résultats.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

Pour continuer à assurer une couverture sanitaire universelle dans l'UE, les systèmes de santé devront être capables de s'adapter aux changements et garantir l'accessibilité et l'efficacité des soins. Il faudra passer à un modèle qui mette davantage l'accent sur la prévention des maladies et la promotion de la santé, qui soit davantage personnalisé et qui tire parti des technologies numériques s'imposera, de même que qu'il conviendra de renforcer les soins de santé primaires et le développement de soins intégrés centrés sur le patient. Il importera également de réduire l'offre et la demande de drogues illicites. L'UE reste déterminée à lutter à la fois contre les maladies non transmissibles et transmissibles et la résistance aux antimicrobiens. Un effort important est fourni pour promouvoir la mise en œuvre à plus grande échelle des bonnes pratiques validées. L'UE s'attachera à atteindre de nouveaux objectifs intermédiaires en vue de réduire de moitié le nombre de morts sur les routes entre 2020 et 2030 et le nombre de blessés graves au cours de la même période.



OPPORTUNITÉS/FACTEURS POSITIFS

Mobilisation de la société et politiques participatives, changement de comportement, main-d'œuvre et population en meilleure santé, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, partenariats public-privé, prévention et promotion de la santé, recherche et innovation, nouvelles technologies, transformation numérique de la santé et des soins, accent sur les sociétés résilientes, éducation, investissements publics et privés, commerce ouvert et équitable.



RISQUES/FACTEURS NÉGATIFS

Pauvreté, inégalités sociales et en matière de santé, menaces biologiques, changement climatique et risques environnementaux, pression sur la viabilité des finances publiques exercée par le vieillissement démographique et l'inflation des coûts liés aux nouvelles technologies et aux risques socio-économiques, au vieillissement de la population, aux habitudes peu saines, à l'instabilité géopolitique et aux menaces pesant sur la sécurité sanitaire.

FAITS MARQUANTS



L'UE a contribué au programme de partenariat UE-OMS (Organisation mondiale de la santé) pour la couverture sanitaire universelle visant à renforcer les systèmes de santé dans plus de 35 pays partenaires et soutient l'amélioration de l'accès et de la demande en matière de planning familial, réduisant les pratiques traditionnelles préjudiciables et la violence sexiste en collaboration avec les Nations unies.



En matière de résistance aux antimicrobiens, l'UE a adopté un ambitieux plan d'action intitulé «Une seule santé» visant à préserver l'efficacité des traitements des infections chez l'homme comme chez l'animal. Ce plan fournit des lignes directrices sur l'utilisation prudente des antimicrobiens en santé humaine, stimule la recherche sur les nouveaux antimicrobiens, vaccins et diagnostics, encourage davantage l'innovation, apporte une contribution à l'élaboration de politiques et de mesures juridiques reposant sur des bases scientifiques et comble les lacunes en matière de connaissances. En matière de prévention, les bonnes pratiques validées sont mises en œuvre à plus grande échelle en étroite collaboration avec les États membres de l'UE.



Dans le secteur de la santé publique de la République slovaque, un réseau de centres consultatifs généraux et spécialisés en matière de soins de santé est opérationnel et fournit des conseils fondés sur l'examen des principaux facteurs de risque personnels (tels que le tabagisme, l'alimentation, l'activité physique ou le stress). Il sert également à sensibiliser et à accroître le taux de participation aux dépistages et aux bilans de santé préventifs.



En 2011, l'association intercommunale luxembourgeoise pour la protection de la nature a lancé le projet «Savourons la nature - mangeons régional, bio et équitable». Ce projet vise à promouvoir l'alimentation durable dans les cantines scolaires des 33 communes membres et à offrir des perspectives économiques aux agriculteurs de la région qui sont particulièrement attachés à la protection de l'environnement. Outre le respect des critères garantissant la protection générale de l'environnement et le bien-être des animaux, les agriculteurs souhaitant adhérer au projet doivent consacrer 5 % de leurs terres agricoles à la protection de la biodiversité. Dans les cantines scolaires, des formations spécifiques sont proposées aux membres du personnel: «Rencontre avec les producteurs», aliments sains, menus de saison, incidence des produits alimentaires sur le climat, et pays en développement.



Soutenue par la Fondation Bill et Melinda Gates, CureVac GmbH, établie en Allemagne, a remporté le tout premier prix d'incitation à l'innovation décerné par l'UE pour les progrès réalisés dans la mise au point d'une technologie novatrice de conservation stable des vaccins à n'importe quelle température ambiante.



Dans le cadre du programme national de santé lancé par la Pologne, des organisations non gouvernementales ont mis au point des outils de dépistage des troubles de l'humeur, des matériels didactiques d'assistance pour les troubles mentaux, des programmes radio, des publications et des films pédagogiques, créé un forum en ligne et mené des campagnes d'information.



Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

L'éducation, la formation professionnelle et l'apprentissage tout au long de la vie jouent un rôle central dans la construction d'une Europe durable, résiliente, compétitive et solidaire pour l'avenir, car ils permettent aux citoyens de réaliser pleinement leur potentiel. Tout au long de la vie, l'éducation et la formation sont des aspects essentiels du développement humain et les principaux moteurs de la croissance, de l'emploi et de la cohésion sociale. Les niveaux d'éducation des jeunes sont en constante amélioration en Europe. L'UE est en bonne voie pour atteindre les objectifs de la stratégie Europe 2020 en matière de décrochage scolaire et d'amélioration du taux de diplômés de l'enseignement supérieur. Des progrès satisfaisants ont été enregistrés en ce qui concerne la participation à l'éducation et à l'accueil des jeunes enfants, tandis que des progrès restent à faire dans les domaines suivants: mathématiques, sciences et lecture, compétences numériques et participation des adultes aux programmes d'apprentissage. Les jeunes personnes handicapées ou issues de l'immigration ont un niveau d'éducation nettement inférieur. Les jeunes qui quittent prématurément l'école et les jeunes ayant un faible niveau d'éducation sont confrontés à des problèmes particulièrement graves sur le marché du travail. Sur le plan international, de nombreux pays partenaires de l'UE bénéficient de programmes bilatéraux d'aide qui contribuent à renforcer leurs systèmes éducatifs, mettant l'accent sur un meilleur accès à une éducation de base de qualité dans les pays à faible revenu ainsi que dans les pays fragiles et touchés par les conflits, en particulier pour les filles et les groupes marginalisés.



PRINCIPALES TENDANCES

- La part des jeunes quittant prématurément le système d'éducation et de formation n'a cessé de diminuer depuis 2002. **Cette évolution à la baisse, de 17 % en 2002 à 10,6 % en 2017, représente une nette avancée vers l'objectif global de 10 % fixé dans la stratégie «Europe 2020».**
- L'objectif global de 40 % de personnes âgées de 30 à 34 ans diplômées de l'enseignement supérieur fixé par la stratégie «Europe 2020» a pratiquement été atteint (39,9 % en 2017).
- **La participation à l'éducation et à l'accueil des jeunes enfants** n'a cessé d'augmenter depuis 2003. L'objectif fixé par l'Union de 95 % des enfants entre 4 ans et l'âge de la scolarité obligatoire participant à l'enseignement préprimaire a été atteint en 2016, bien que des différences entre pays subsistent.
- L'UE s'est également fixé pour objectif de ramener à moins de 15 % d'ici 2020 la **part des jeunes de 15 ans ayant de mauvais résultats en lecture, en mathématiques et en sciences**. La proportion d'élèves obtenant de mauvais résultats dans ces trois matières varie considérablement d'un État membre à l'autre de l'UE. L'UE dans son ensemble est à la traîne dans ces trois domaines et, selon les dernières données disponibles de 2015, a enregistré un recul par rapport aux résultats de 2012 (sciences: 20,6 %, + 4,0 points de pourcentage; lecture: 19,7 %, + 1,9 point de pourcentage; mathématiques: 22,2 %, + 0,1 point de pourcentage).
- En 2017, 57 % de la population de l'UE âgée de 16 à 64 ans possédait au moins des compétences numériques de base.
- Le **taux d'emploi des jeunes diplômés** est passé de 76,9 % en 2015 à 80,2 % en 2017, ce qui est proche de l'objectif de l'UE de 82 %.
- Le taux de jeunes ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ou de formation a continué de diminuer pour atteindre 10,9 % en 2017, un taux en baisse par rapport au niveau record de 13,2 % en 2012.
- **La participation des adultes** (de 25 à 64 ans) à l'apprentissage était de 10,9 % en 2017, nettement en dessous de l'objectif de 15 % au moins.



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 16 États membres de l'UE enregistrent un score supérieur à 90 sur 100 pour l'ODD n° 4. Sept États membres de l'UE se classent parmi les 20 premiers au niveau mondial. Globalement, cet ODD est l'un des trois pour lesquels les États membres de l'UE enregistrent les meilleurs résultats.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

Tendances actuelles dans l'UE/toutes choses étant égales

L'amélioration du niveau d'études chez les jeunes devrait se poursuivre à l'avenir en raison des changements structurels sur les marchés du travail, de l'évolution démographique et des réformes des politiques. D'ici 2030, l'espace européen de l'éducation sera solidement établi et il est à espérer qu'il n'y aura pas de frontières ou d'obstacles à la mobilité à des fins d'apprentissage inclusif et à la coopération universitaire. Tous les jeunes devraient bénéficier d'une meilleure éducation et d'une meilleure formation, quelle que soit leur origine socio-économique, ce qui leur permettrait d'acquérir des compétences plus nombreuses et de meilleure qualité. L'éducation inclusive et l'apprentissage tout au long de la vie devraient encore faire baisser le nombre de jeunes quittant prématurément l'école et augmenter le nombre d'apprenants à tous les niveaux. Les transformations du marché du travail devraient également entraîner une plus grande participation des adultes à l'éducation et à la formation. Les citoyens pourront obtenir la validation des compétences qu'ils auront acquises en dehors du cadre de l'éducation et de la formation formelles. Les offres d'éducation et de formation comporteront un volet pratique plus important en milieu professionnel et tireront parti d'une coopération plus étroite avec les entreprises et la société civile. Il restera important d'intensifier les efforts pour intégrer l'éducation au développement durable dans les programmes d'études à tous les niveaux.



OPPORTUNITÉS / FACTEURS POSITIFS

Mobilisation de la société et politique participative, changement de comportement, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, finance durable, partenariats public-privé, recherche et innovation, technologies numériques et plateformes en ligne, intelligence artificielle, évolution du marché de l'emploi et des besoins en termes de compétences, accent sur la durabilité et la résilience des sociétés.



RISQUES / FACTEURS NÉGATIFS

Inégalité des chances, pauvreté, faiblesse des investissements publics et privés, inadéquation des compétences, déficit de connaissances en hausse.

FAITS MARQUANTS



Conformément au premier principe du socle européen des droits sociaux, la Commission coordonne la nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe et collabore avec les États membres en vue de la création d'un espace européen de l'éducation d'ici 2025. L'objectif est d'améliorer le caractère inclusif, fondé sur l'apprentissage tout au long de la vie et axé sur l'innovation des systèmes d'éducation et de formation. Les mesures présentées en 2018 en vue de la réalisation de l'espace européen de l'éducation d'ici 2025 portent sur la reconnaissance mutuelle automatique des diplômes et des périodes d'études à l'étranger, les compétences clés, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, des systèmes d'éducation et d'accueil de qualité des jeunes enfants et l'amélioration de la qualité de l'apprentissage et de l'enseignement des langues.



En 2016, la Slovénie a lancé un programme visant à améliorer la qualité de l'enseignement et l'expérience des apprenants en donnant aux enseignants et aux tuteurs la possibilité d'améliorer leurs connaissances, leurs aptitudes et leurs compétences grâce à une rotation professionnelle. Ce programme, qui se poursuit jusqu'en 2022, bénéficie d'un financement de 1,65 million d'euros, dont 1,32 million d'euros provenant du Fonds social européen.



Une initiative de la région de Vénétie, en Italie, financée par le Fonds social européen, permet aux adultes sans diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire, y compris ceux dont la qualification professionnelle n'est plus pertinente pour le marché du travail, d'obtenir une reconnaissance des crédits pour leur expérience professionnelle ou une formation antérieure et de suivre un parcours de formation personnalisé.



Une convention tripartite a été signée en France en 2018, ouvrant une section d'apprentissage inclusif pour les jeunes et les adultes handicapés en région Nouvelle-Aquitaine. Une douzaine d'apprentis en situation de handicap recevront une formation à des métiers des secteurs électriques, électroniques et électrotechniques. La moitié d'entre eux seront accueillis sur les sites de l'entreprise d'électricité Enedis et l'autre moitié dans des entreprises adaptées.



ToekomstATELIERdelAvenir (alias TADA) propose un enseignement complémentaire, sur une base volontaire et tourné vers la société, à des adolescents vulnérables de quartiers défavorisés de Bruxelles, en Belgique. L'objectif est d'autonomiser les participants, de prévenir la démotivation et ses conséquences négatives (telles que la fatigue de l'apprentissage, le décrochage scolaire, la délinquance, le chômage, la radicalisation extrémiste) et de contribuer à augmenter l'intégration et la cohésion sociale.



Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

L'UE figure parmi les leaders mondiaux en matière d'égalité hommes-femmes et des progrès ont été accomplis au cours des dernières décennies. Cette situation résulte de la législation sur l'égalité de traitement, de l'intégration de la dimension de genre et de mesures spécifiques visant à promouvoir les droits des femmes et l'égalité hommes-femmes. Les femmes sont plus nombreuses sur le marché du travail de l'UE et bénéficient d'une meilleure éducation et d'une meilleure formation; pourtant, elles sont toujours surreprésentées dans les secteurs à bas salaires et sous-représentées aux postes à responsabilités. Les différences entre les femmes et les hommes en matière de revenus et de carrière se traduisent souvent par des droits à pension moins élevés pour les femmes. La nécessité d'apporter de nouvelles améliorations reste entière. Une enquête Eurobaromètre spéciale réalisée en 2017 a montré que la population de l'UE en général est largement favorable à l'égalité hommes-femmes: 84 % des Européens considèrent que l'égalité hommes-femmes est importante pour eux personnellement (dont 80 % des hommes). Au niveau international, l'UE intègre la dimension hommes-femmes dans ses politiques extérieures, qu'il s'agisse des instruments commerciaux, du consensus européen pour le développement, ou de ses politiques d'élargissement et de voisinage.



PRINCIPALES TENDANCES

- L'indice d'égalité de genre de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (2017) indique que la dernière décennie a connu une évolution positive, quoique lente, en faveur de l'égalité hommes-femmes. Les avancées les plus significatives ont été enregistrées dans le domaine du pouvoir (par exemple, la prise de décisions dans le secteur privé et le secteur public), tandis que les inégalités entre hommes et femmes ont augmenté dans le domaine du temps (par exemple, les tâches ménagères, les loisirs, les soins non rémunérés). Les résultats des États membres sont très variables. La majorité des États membres ont amélioré leurs scores globaux depuis 2005. Les scores globaux de quelques États membres ont connu une stagnation, voire une légère baisse.
- L'écart entre les hommes et les femmes en matière d'emploi au niveau de l'UE était inférieur à 12 points de pourcentage en 2017, nettement inférieur à celui de 2008, où il atteignait 15,1 points de pourcentage. Cette amélioration est principalement imputable à l'augmentation du taux d'emploi des femmes. Le manque de services d'accueil formels, en particulier pour les jeunes enfants, accessibles et de qualité, est l'un des principaux facteurs qui entravent la participation des femmes au marché du travail. En 2016, 32,9 % seulement des enfants de 0 à 3 ans de l'UE étaient pris en charge dans des structures d'accueil et d'éducation formelles, contre 28 % en 2008.
- L'écart de rémunération entre hommes et femmes a diminué légèrement au cours des dernières années. En 2016, le salaire horaire brut des femmes était en moyenne inférieur de 16,2 % à celui des hommes; après la retraite, cet écart se creuse de façon exponentielle avec un écart de pension entre hommes et femmes de 36,6 %.
- En ce qui concerne l'égalité hommes-femmes dans la vie politique de l'Union, la proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux a augmenté, passant de 20,9 % en 2004 à 29,7 % en 2018.
- En 2017, un quart des membres des conseils d'administration des plus grandes entreprises cotées en bourse étaient des femmes. Entre 2003 et 2017, il y a eu une augmentation annuelle constante de 16,8 points de pourcentage au total.

- La répartition par les femmes et les hommes du temps consacré aux soins, aux tâches ménagères et aux activités sociales est devenue plus inégale dans l'UE qu'il y a 10 ans. Ce recul de l'égalité a été enregistré dans 12 États membres, alors que des améliorations ont été observées dans huit États membres.
- Une femme sur trois en Europe a fait l'objet de violences physiques et/ou sexuelles après l'âge de 15 ans.



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 11 États membres de l'UE enregistrent un score supérieur à 80 sur 100 pour l'ODD n° 5. 11 États membres de l'UE se classent parmi les 20 premiers au niveau mondial.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

La poursuite des progrès en matière d'égalité hommes-femmes et d'autonomisation des femmes et des filles exige une détermination, un financement accru et des efforts soutenus de la part des acteurs à tous les niveaux, du ménage individuel aux institutions de l'UE. Si les mesures incitatives de nature réglementaire sont importantes pour accélérer ces progrès, l'égalité hommes-femmes dépend fortement des valeurs culturelles et éthiques et de l'évolution du changement sociétal. D'ici 2030, l'UE devrait avoir accompli de nouveaux progrès en matière d'émancipation économique des femmes, d'équilibre hommes-femmes dans la prise de décision et de lutte contre les actes de violence envers les femmes et les filles. La concrétisation et l'ampleur de ces progrès dépendent du contexte culturel et politique en évolution ainsi que des futures mesures de nature réglementaire.



OPPORTUNITÉS / FACTEURS POSITIFS

Mobilisation de la société et politique participative, évolution des normes sociales, changement de comportement, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, services formels d'accueil des enfants, congés familiaux équilibrés, régimes de travail flexibles, système d'éducation équilibré, accès aux nouvelles technologies et renforcement des compétences techniques des femmes, commerce ouvert et équitable.



RISQUES / FACTEURS NÉGATIFS

Inégalité des chances, réaction défavorable au progrès, inadéquation des compétences, menaces pour la sécurité, retour au protectionnisme économique à l'échelle mondiale.

FAITS MARQUANTS



En 2015, l'UE a adopté son deuxième plan d'action sur l'égalité entre les femmes et les hommes et l'émancipation des femmes dans le contexte des relations extérieures (2016-2020). En septembre 2017, la Commission a lancé conjointement avec les Nations unies l'initiative Spotlight pour éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles.



En 2015, la Commission a adopté un «engagement stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2016-2019». L'engagement stratégique constitue le cadre dans lequel s'inscrivent les travaux que la Commission mène en continu pour promouvoir l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes, et met l'accent sur les cinq domaines prioritaires suivants: 1) accroître la participation des femmes au marché du travail et l'égalité entre les femmes et les hommes en termes d'indépendance économique; 2) réduire les écarts de rémunération, de revenu et de retraite entre les femmes et les hommes; 3) promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes aux postes à responsabilités; 4) lutter contre les violences à caractère sexiste; 5) promouvoir l'égalité hommes-femmes et les droits des femmes à travers le monde. En outre, l'engagement stratégique prévoit que la question de l'égalité entre les femmes et les hommes soit intégrée dans toutes les politiques et dans tous les programmes de financement de l'UE.



De manière générale, le Danemark enregistre de bons résultats en termes d'égalité hommes-femmes. Au Danemark, les femmes travaillent généralement à l'extérieur du domicile et poursuivent une carrière tout en menant une vie de famille, grâce à un généreux congé parental et à des services de garderie subventionnés par les deniers publics. Les hommes bénéficient également de l'égalité hommes-femmes. Ils passent plus de temps avec leur famille que dans beaucoup d'autres pays. Le congé parental après la naissance d'un enfant peut être réparti entre les parents, et le nombre limité de jours de travail signifie que c'est souvent le père qui vient chercher les enfants à la garderie.



La France a mis en place un système de binômes pour les élections départementales selon lequel le vote se fait en faveur d'un binôme composé d'un homme et d'une femme. Ce système garantit la parité entre les sexes au niveau départemental et établit un mécanisme de prise de décision partagée dans la politique territoriale, partage les responsabilités et améliore les possibilités de concilier vie professionnelle et vie privée pour les politiques.



GründerRegio M e.V. a été cofinancé par le Fonds social européen pour fournir des services de formation, de conseil et de réseautage aux femmes entrepreneurs à Munich. Ce projet s'adresse aux femmes qui reviennent sur le marché du travail après avoir élevé leurs enfants, ainsi qu'aux femmes de plus de 50 ans. Ce projet intitulé GUIDE a soutenu environ 5 000 femmes entrepreneurs, dont 56 % ont créé leur propre entreprise.



Deux organisations bulgares gèrent le projet «Career ROCKET». Des enseignants, des directeurs d'établissements scolaires et des conseillers de carrière dans les écoles sont formés afin d'introduire l'égalité hommes-femmes dans l'enseignement secondaire en fournissant des informations sur la contribution des femmes dans les domaines des sciences naturelles, de la technologie, de la politique, de l'histoire, de la géographie, de la littérature, des mathématiques, des arts et de la musique.



Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

L'accès à l'eau est un besoin fondamental de l'être humain. L'eau est également une ressource économique importante et constitue un élément fondamental de régulation de la biodiversité, du climat et de l'écosystème. La protection des hydro-écosystèmes contre la pollution et les évolutions hydromorphologiques et l'utilisation durable des ressources en eau sont essentielles pour satisfaire les besoins des générations actuelles et futures, ainsi que pour préserver la stabilité politique au niveau national et régional. Dans l'Union européenne, une politique globale de l'eau vise à assurer la fourniture, en quantité suffisante, d'une eau de bonne qualité, à la fois pour répondre aux besoins de la population et pour l'environnement, en réglementant les principales sources de pression (agriculture, industrie, eaux urbaines résiduaires), les utilisations de l'eau (eaux souterraines, eaux de baignade, eau potable) et la gestion intégrée de l'eau. La grande majorité des citoyens européens ont accès aux services d'assainissement de base et sont raccordés à au moins un réseau de traitement secondaire des eaux usées. Ils ont en outre accès à une eau potable de très haute qualité. Toutefois, les pressions résultant de l'urbanisation, la pollution diffuse de l'agriculture, l'industrie et le changement climatique influencent la qualité de l'eau et la sécurité à long terme de l'approvisionnement en eau. Au niveau mondial, l'UE promeut la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous au moyen du consensus européen pour le développement et de ses politiques d'élargissement et de voisinage.



PRINCIPALES TENDANCES

- La proportion de personnes ne disposant pas d'**installations sanitaires de meilleure qualité** dans leur foyer est passée de 3,2 % en 2007 à 2,0 % seulement de la population européenne en 2017. Le nombre de personnes raccordées au **traitement secondaire des eaux usées** a augmenté entre 2010 et 2015. Toutefois, des différences subsistent entre les États membres, certains d'entre eux étant encore confrontés à des problèmes considérables. Un nouveau type de pollution devient significatif - c'est le cas des eaux de ruissellement urbaines ou des réseaux unitaires d'égouts qui sont responsables d'une pollution importante en cas de fortes pluies.
- 86,3 % de l'ensemble des **zones de baignade côtières** et 82,1 % des **zones de baignade intérieures** présentaient une excellente qualité des eaux de baignade en 2017.
- **La qualité de l'eau des cours d'eau européens** s'est considérablement améliorée entre 2000 et 2014; les concentrations moyennes de phosphate dans les cours d'eau européens affichent une tendance à la baisse.
- Bien que des progrès aient été accomplis dans divers domaines, seulement 40 % environ des eaux de surface ont été reconnues en bon état écologique en 2015; **les eaux souterraines** sont en meilleur état, 74 % d'entre elles présentant un bon état chimique et 89 % un bon état quantitatif. Bien que la pollution causée par les nitrates provenant de l'agriculture ait diminué au cours des deux dernières décennies, des problèmes subsistent. Les nitrates sont les polluants les plus courants responsables d'un mauvais état chimique des eaux souterraines de l'Union. Cette situation est particulièrement préoccupante, car les eaux souterraines constituent, avec les eaux de surface, une source importante d'eau potable en Europe.
- **Le stress hydrique** est faible dans la plupart des pays de l'UE, mais élevé dans quelques pays, principalement dans le sud de l'Europe, et ce phénomène est également en hausse dans l'ouest et le nord de l'Europe.

- Pour réduire la pénurie d'eau, tous les secteurs concernés doivent utiliser les ressources en eau douce de manière efficace. Le **captage d'eau** a diminué en Europe au cours des dix dernières années, tandis que **l'utilisation rationnelle de l'eau** a augmenté. La **consommation moyenne d'eau potable** a diminué au cours des 20 dernières années, passant d'environ 200 litres par personne et par jour à environ 120 litres.



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 25 États membres de l'UE enregistrent un score supérieur à 80 sur 100 pour l'ODD n° 6. Trois États membres de l'UE se classent parmi les 20 premiers au niveau mondial.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

Dans l'ensemble, l'UE devrait continuer à progresser sur la voie d'une gestion durable de l'eau et de l'assainissement. Presque tous les citoyens bénéficieront d'un bon accès aux services liés à l'eau - tels que l'eau potable et le traitement des eaux usées - et aux installations sanitaires. Néanmoins, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour assurer à tous les citoyens de l'Union le plein accès, pour garantir le traitement des eaux usées conformément aux normes requises sur l'ensemble du territoire et pour parvenir à un bon état de tous les plans d'eau européens. De nouveaux polluants tels que les microplastiques et les produits pharmaceutiques devraient également faire l'objet d'une attention particulière dans les années à venir. La pollution diffuse provenant de l'agriculture doit encore être réduite. L'utilisation rationnelle de l'eau doit continuer à être améliorée. Enfin, le changement climatique et ses effets aggravants sur la sécheresse et les inondations dans certaines régions de l'UE renforcent la nécessité d'une gestion plus durable de l'eau. Le changement climatique ne fera qu'ajouter au stress hydrique déjà ressenti principalement dans les plans d'eau du sud de l'Europe, mais aussi, de plus en plus, dans d'autres parties du continent. La mise en œuvre de la législation existante dans le domaine de l'eau et l'élaboration d'une nouvelle législation, comme les récentes propositions concernant l'eau potable et la réutilisation, contribueront à relever ces défis. L'évaluation actuellement en cours du bilan de qualité d'une partie importante de la législation européenne dans le domaine de l'eau permettra de déterminer si le cadre législatif doit être adapté pour atteindre pleinement les ODD concernés.



OPPORTUNITÉS / FACTEURS POSITIFS

Changement des comportements, mobilisation de la société et politique participative, pression de la société pour un système alimentaire et des chaînes de production durables, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, finance durable, partenariats public-privé, numérisation, données de meilleure qualité grâce à l'utilisation d'outils d'observation de la terre tels que la composante mondiale du service Copernicus de surveillance des terres, réutilisation accrue de l'eau, intelligence artificielle et nouvelles technologies, recherche et innovation, internet des objets, économie circulaire, multilatéralisme.



RISQUES / FACTEURS NÉGATIFS

Pauvreté et inégalité des chances, changement climatique, pollution diffuse provenant de l'agriculture, urbanisation, polluants organiques, résidus de produits pharmaceutiques, déchets plastiques, production industrielle, rejets des ménages, instabilité géopolitique et menaces pour la sécurité, accessibilité économique et prix de l'eau.

FAITS MARQUANTS



La recherche et l'innovation européennes dans le domaine de l'eau visent à promouvoir des solutions aux défis liés à l'eau. Le partenariat en matière de recherche et d'innovation dans la zone méditerranéenne (PRIMA), une initiative dotée de 494 millions d'euros, est axé sur la rareté de l'eau, l'agriculture et la sécurité alimentaire dans la région méditerranéenne.



À Chypre, l'eau recyclée est une ressource croissante et stable utilisée, entre autres, pour l'irrigation et la protection contre la sécheresse. Deux projets, bénéficiant de l'aide de fonds européens, sont déjà en cours: le programme de réutilisation de l'eau à Anthoupolis et le programme de réutilisation de l'eau à Larnaca.



Le réservoir de protection anti-inondation «Racibórz Dolny» est en cours de construction dans la région de Basse-Silésie en Pologne. Le vaste programme de protection contre les inondations vise à fournir une protection contre les inondations de l'Oder, en rétablissant la rétention naturelle des crues dans la vallée fluviale de l'Oder et la terrasse naturelle de la plaine inondable du fleuve.



Dans toute l'Europe, les installations de traitement des eaux usées commencent à utiliser l'énergie et les autres ressources contenues dans les déchets afin de réduire leur consommation et même produire de l'énergie. Un excellent exemple est l'installation de traitement des eaux usées d'Aarhus dans la ville de Marselisborg (Danemark), qui produit plus de 150 % de l'énergie dont elle a besoin pour fonctionner en investissant dans des technologies plus efficaces.



Malte encourage la participation des communautés locales à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement. Le cycle de planification du bassin hydrographique garantit une forte participation des communautés et des parties prenantes, étant entendu que les décisions relatives à certaines mesures devront tenir compte des intérêts des différents groupes.



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

Les objectifs de l'UE à l'horizon 2020 en matière de climat et d'énergie ont placé l'Union sur la bonne voie pour garantir une énergie sûre, abordable et propre pour tous les Européens. Des progrès importants ont déjà été réalisés en termes d'utilisation accrue des énergies renouvelables et d'amélioration de l'efficacité énergétique, et l'UE va de l'avant avec la transition vers une énergie propre. La transition de l'UE d'une économie basée sur les combustibles fossiles vers une économie à faible émission de carbone avec un système énergétique numérique et centré sur le consommateur devient la nouvelle réalité sur le terrain. Le découplage entre émissions de gaz à effet de serre et produit intérieur brut s'est poursuivi, principalement grâce à l'innovation. La croissance économique et la consommation d'énergie ont également été découplées. Les mutations mondiales que connaissent la production et la demande d'énergie ont une incidence considérable sur la géopolitique et la compétitivité industrielle, ce qui place l'Europe devant des défis considérables, mais crée aussi des occasions uniques. Dans ce contexte, l'UE entend renforcer le rôle moteur qu'elle joue à l'échelle mondiale dans la transition vers les énergies propres, tout en garantissant la sécurité énergétique pour tous ses citoyens. Avec l'union de l'énergie, l'UE vise à fournir une énergie sûre, abordable, durable et propre aux citoyens et aux entreprises de l'Union. Sur le plan extérieur, le consensus européen pour le développement met l'accent sur l'amélioration de l'accès à des services énergétiques abordables, modernes, fiables et durables, sur le déploiement accru des énergies renouvelables et des mesures d'efficacité énergétique et sur la contribution à la lutte contre le changement climatique. L'UE fait figure de pionnier pour ce qui est de stimuler les investissements du secteur privé dans le secteur des énergies durables, grâce à ses instruments de financement mixte, son plan d'investissement extérieur et son initiative de financement de l'électrification. **Les politiques d'élargissement et de voisinage y contribuent également.**



PRINCIPALES TENDANCES

- Les tendances observées en Europe indiquent un «**découplage**» entre **croissance économique** et consommation d'énergie et les **émissions de gaz à effet de serre** qui y sont associées. Entre 1990 et 2017, les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de 22 % tandis que le PIB a progressé de 58 %. Tant la productivité énergétique que l'intensité des émissions de gaz à effet de serre de l'énergie utilisée se sont améliorées de façon presque continue depuis 2000 dans l'UE.
- L'UE vise à atteindre son objectif d'**efficacité énergétique** de 20 % à l'horizon 2020. Entre 2005 et 2016, la consommation d'énergie primaire dans l'UE a chuté de 9,9 % et la consommation finale d'énergie de 7,1 %.
- L'UE est en bonne voie pour atteindre son objectif de 20 % de consommation finale d'**énergie produite à partir de sources renouvelables** d'ici 2020. L'utilisation des sources d'énergie renouvelables n'a cessé d'augmenter dans l'UE au cours de la dernière décennie, passant de 9,0 % à 17 % de la consommation finale brute d'énergie entre 2005 et 2016. Un cadre réglementaire européen prévisible, des technologies plus performantes, une baisse des coûts des technologies liées aux énergies renouvelables et un soutien davantage axé sur le marché ont été les principaux moteurs de cette augmentation.
- L'UE continue de dépendre des **importations de combustibles en provenance de pays tiers pour satisfaire ses besoins énergétiques**. La dépendance de l'UE à l'égard des importations, de l'ordre de 53,6 %, est restée quasi-constante entre 2006 et 2016, alors que la production d'énergie a diminué de 14 % au cours de la même période. Une baisse constante de la consommation d'énergie primaire d'environ 10 % a été observée au cours de la même période.

- L'UE a réalisé des progrès en ce qui concerne l'amélioration de l'accès à une énergie abordable. Au cours des dernières années, l'incapacité de chauffer correctement son logement est devenue moins fréquente. En 2017, 8,1 % de la population de l'Union européenne a fait état d'un manque d'accès à une abordable, soit 2,8 points de pourcentage de moins qu'en 2007.



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 26 États membres de l'UE enregistrent un score supérieur à 80 sur 100 pour l'ODD n° 7. Sept États membres de l'UE se classent parmi les 20 premiers au niveau mondial.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

L'UE continuera à progresser sur la voie d'une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous, en se basant sur le cadre réglementaire ambitieux qu'elle a adopté. D'ici 2030, les principaux objectifs de l'UE se traduisent par une réduction d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre, par au moins 32 % d'énergie produite à partir de sources renouvelables et par une augmentation d'au moins 32,5 % de l'efficacité énergétique. Ces objectifs jettent les bases nécessaires à une transformation profonde de la société menant à un avenir énergétique propre et durable. Le développement des infrastructures énergétiques continuera d'être soutenu par le mécanisme pour l'interconnexion en Europe. Un programme intensif de recherche et d'innovation, doté d'un budget de 15 milliards d'euros pour l'énergie, la mobilité et la lutte contre le changement climatique, a été proposé au titre du nouveau programme-cadre Horizon Europe. Globalement, pour le cadre financier pluriannuel 2021-2027, l'objectif proposé de consacrer 25 % du budget aux dépenses liées au climat signifierait qu'un euro sur quatre devra être consacré à des questions liées au climat, également pertinentes pour le secteur de l'énergie. Un engagement constant est nécessaire pour garantir la réalisation de l'union de l'énergie, y compris un dialogue actif avec la société civile et les parties prenantes, leur contribution et leur détermination étant la clé du succès de la transition énergétique.



OPPORTUNITÉS / FACTEURS POSITIFS

Changement de comportement, information, protection et responsabilisation des consommateurs, mobilisation de la société et politique participative, politiques d'anticipation pour une transition équitable, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, nouvelles opportunités commerciales, financement participatif et autres formes de financement innovantes, finance durable, partenariats public-privé, taxation des ressources, internet des objets, éducation, numérisation, intelligence artificielle et nouvelles technologies, recherche et innovation, économie circulaire à faible intensité de carbone, mobilité à émissions faibles ou nulles, sociétés résilientes, multilatéralisme.



RISQUES / FACTEURS NÉGATIFS

Augmentation de la consommation d'électricité induite par la numérisation, volatilité des prix de l'énergie, dépendance continue à l'égard des combustibles fossiles et subventions en leur faveur, absence de changement de comportement, ralentissement de la mise en œuvre des politiques, faiblesse des investissements publics et privés, fracture numérique, changement climatique, instabilité géopolitique et menaces pour la sécurité, transition plus coûteuse en termes relatifs pour les personnes à revenu faible et moyen.

FAITS MARQUANTS



En mai 2017, pour renouveler la dynamique créée par le partenariat Afrique-UE, l'UE a proposé une stratégie visant à garantir des services énergétiques en Afrique («Energise Africa»). L'UE s'est engagée à stimuler les investissements publics et privés dans le domaine de l'énergie durable en Afrique, en particulier dans le cadre du plan d'investissement extérieur, et à renforcer les alliances stratégiques et la collaboration.



La mise en place d'une union européenne de l'énergie est devenue une priorité essentielle pour la Commission. Des initiatives ont été adoptées en vue de la réalisation de l'union de l'énergie. En particulier, le paquet de 2016 intitulé «Une énergie propre pour tous les Européens» contribuera à un système énergétique plus compétitif, plus moderne et moins polluant, s'articulant autour de trois objectifs principaux: donner la priorité à l'efficacité énergétique, parvenir au premier rang mondial dans le domaine des énergies renouvelables et offrir des conditions équitables aux consommateurs.



En 2013, plus de 40 organisations aux Pays-Bas (administrations locales et nationales, entreprises, syndicats et organisations de protection de l'environnement) ont signé un accord énergétique pour une croissance durable, visant à faire passer la part des sources d'énergie renouvelables de 5,8 % en 2015 à 16 % en 2023. Cet accord fixe des objectifs pour une transition vers des véhicules à émissions nulles: d'ici 2035, plus aucune voiture neuve ne devrait rejeter d'émissions, et en 2050, plus aucune voiture en circulation ne devra rejeter d'émissions.



Budapest est membre de la Convention des maires, une initiative financée par l'Union européenne regroupant des régions et des villes qui s'engagent à mettre en œuvre les objectifs de l'UE en matière de climat et d'énergie. Depuis 2011, l'un de ses bains thermaux les plus réputés - les thermes de Szechenyi - le zoo voisin et l'entreprise locale de chauffage urbain ont conclu un partenariat qui permet de réduire les émissions de carbone et la facture énergétique. La chaleur des eaux thermales de Szechenyi est recyclée au zoo de Budapest pour fournir de l'air chaud à quelque 350 espèces animales et près de 500 plantes réparties sur près de 26 bâtiments.



L'entreprise de services énergétiques Fortum Jelgava, créée en 2008 à Jelgava, en Lettonie, a restructuré le réseau de chauffage de la ville en remplaçant la centrale à gaz par une nouvelle centrale de cogénération à biomasse qui utilise des copeaux de bois. Le système de chauffage urbain est presque entièrement passé des combustibles fossiles au bois, une ressource renouvelable d'origine locale.



Les communautés d'énergie renouvelable sont des entités par l'intermédiaire desquelles les citoyens et/ou les autorités locales acquièrent la propriété ou participent à la production et/ou à l'utilisation de sources d'énergie renouvelables. Avec plus de 2 500 initiatives dans toute l'Union, elles ont joué un rôle essentiel dans le déclenchement de la transition énergétique en Europe. L'ancrage local et l'adhésion à ces initiatives augmentent l'acceptation sociale de projets en matière d'énergies renouvelables, en particulier en ce qui concerne l'énergie éolienne. Elles permettent également de réduire les coûts en mettant à disposition les sites les plus appropriés.



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

Au lendemain de la crise économique, l'Europe connaît une reprise qui favorise une progression constante de l'emploi. Les investissements ont pratiquement retrouvé leur niveau d'avant la crise et l'état des finances publiques s'améliore, même si la reprise connaît des risques de ralentissement. Toutefois, la relance ne profite pas de la même manière à tous les citoyens et à tous les États membres, le taux de chômage en particulier restant encore élevé dans certains pays. Les tendances en matière d'investissement et de productivité suggèrent qu'il est possible de faire davantage pour stimuler la reprise et la transition vers une croissance économique plus durable dans le contexte des défis mondiaux à long terme que sont le changement démographique et la numérisation. Parallèlement aux efforts déployés de façon continue pour garantir la viabilité des finances publiques à long terme, l'UE continue à promouvoir les investissements, en particulier dans les domaines de l'éducation, des compétences et de la R&D, ainsi que les réformes structurelles visant à accroître l'efficacité de l'environnement des entreprises et des marchés des produits et du travail. Le «plan d'investissement pour l'Europe» contribue grandement à attirer les investissements privés dans des secteurs stratégiques de l'économie européenne. Les réformes structurelles visant à améliorer les marchés du travail et les politiques sociales devraient aider les travailleurs à acquérir les compétences nécessaires à la transition vers une économie verte et promouvoir un meilleur accès au marché du travail et l'égalité des chances sur ce marché, des conditions de travail équitables et des systèmes de protection sociale durables et adéquats. Elles devraient également contribuer à accroître la productivité du travail et, partant, la croissance des salaires. La participation des partenaires sociaux à la conception et à la mise en œuvre des réformes peut améliorer l'adhésion de ces derniers, l'incidence de ces réformes et leur mise en œuvre. Au niveau international, l'UE poursuit ses objectifs de croissance inclusive et durable, crée des emplois décents et garantit le respect des droits de l'homme et du travail. Quelques exemples de l'action extérieure dans ce domaine sont, entre autres, le consensus européen pour le développement, le plan d'investissement extérieur de l'UE, le plan d'action de l'UE en faveur des droits de l'homme et de la démocratie (2015-2019), et les politiques d'élargissement et de voisinage de l'UE. La politique commerciale de l'Union vise à promouvoir le respect des principales normes internationales en matière de droits du travail et de droits de l'homme. La promotion de pratiques commerciales responsables fondées sur des lignes directrices internationales s'inscrit dans plusieurs politiques de l'UE, y compris en matière de commerce.



PRINCIPALES TENDANCES

- Le niveau de vie des Européens est, en moyenne, plus élevé qu'il y a vingt ans. Au cours de la période 2002-2017, le PIB réel par habitant a augmenté en moyenne de 1,1 % par an. Récemment, l'économie de l'UE s'est développée au rythme le plus élevé depuis le début de la crise de 2008, avec une croissance du PIB réel atteignant 2,2 % en 2017.
- Le total **des investissements** en pourcentage du PIB de l'UE s'élevait à 20,8 % en 2017, après une forte baisse enregistrée pendant la crise économique et financière. Il a augmenté de 1,0 % en moyenne par an depuis 2013. Le «plan d'investissement pour l'Europe» devrait créer 1,4 million d'emplois et accroître le PIB de l'UE de 1,3 % d'ici 2020.
- **La productivité du travail** s'est quelque peu accélérée, mais sa croissance reste en deçà des tendances d'avant la récession.
- **La participation au marché du travail** poursuit sa progression stable, atteignant un taux d'activité de 73,4 % en 2017. Cette croissance est principalement attribuable à la participation au marché du travail des travailleurs plus âgés et des femmes. L'emploi total a atteint le chiffre record de 239 millions de travailleurs, les emplois à temps plein sont en hausse de 2,3 millions, tandis que le nombre de travailleurs à temps partiel est resté stable. En 2015, l'emploi dans le secteur des biens et services environnementaux avait augmenté à lui seul de 47,3 %

depuis 2000. **Le chômage** de longue durée continue de diminuer, mais représente encore un peu moins de la moitié du taux de chômage total. **Le chômage des jeunes**, qui avait atteint un niveau record de 23,8 % en 2013, est retombé à 16,8 % en 2017. En 2017, 7,7 % des salariés européens travaillaient sous **contrats temporaires non souhaités**, ce qui correspond à 57,7 % de l'ensemble des travailleurs salariés temporaires, et cette part a légèrement augmenté au cours des dix dernières années. La part du travail à temps partiel non souhaité dans l'UE, qui touche principalement les femmes, en pourcentage du nombre total d'emplois à temps partiel, est passée de 25,6 % en 2008 à un taux record de 29,6 % en 2014, avant de retomber à 26,4 % en 2017.

- S'agissant des **travailleurs pauvres**, 9,6 % des personnes occupant un emploi étaient également menacées de pauvreté en 2017. Cette situation s'est stabilisée au cours des quatre dernières années, à un niveau supérieur, toutefois, à celui de 2008 (8,5 %).



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 17 États membres de l'UE enregistrent un score d'au moins 80 sur 100 pour l'ODD n° 8. Neuf États membres de l'UE se classent parmi les 20 premiers au niveau mondial.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

L'UE devra garantir des taux d'emploi généraux élevés grâce à la création d'emplois de qualité au service de la transition durable, en particulier pour les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les migrants et les communautés marginalisées. Cela contribuerait à garantir la pertinence et la viabilité du modèle européen de protection sociale dans un contexte de vieillissement de la population et de faible croissance de la productivité. Bien que les investissements dans l'économie européenne continuent de croître, un soutien continu est indispensable pour éliminer les goulets d'étranglement. La réduction démographique de l'UE et le déclin de sa puissance économique influenceront sa position dans l'ordre économique mondial. La numérisation et la démographie auront des répercussions tant sur la croissance future que sur l'évolution du marché du travail. Il convient donc de mettre davantage l'accent sur les avantages comparatifs de l'UE liés à la qualité de l'éducation et à la poursuite des investissements dans la recherche et l'innovation, qui doivent promouvoir l'inclusion sociale et la durabilité environnementale. La transition vers une économie circulaire se poursuivra, de même que les actions visant à éradiquer le travail forcé et la traite des êtres humains.



OPPORTUNITÉS / FACTEURS POSITIFS

Renforcement des compétences et reconversion professionnelle, numérisation, recherche et innovation, mobilisation de la société et politique participative, pression de la société pour des chaînes de production durable, intelligence artificielle, nouvelles technologies, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, finance durable, partenariats public-privé, économie circulaire collaborative à faible émission de carbone, économie sociale et développement des écosystèmes de l'économie sociale, accent sur la résilience des sociétés, multilatéralisme, commerce ouvert et équitable, recherche et innovation.



RISQUES / FACTEURS NÉGATIFS

Faible croissance de la productivité, inadéquation des compétences, lenteur de la diffusion des nouvelles technologies numériques et conséquences des transformations technologiques sur les travailleurs et certains secteurs spécifiques, inégalités sociales et disparités régionales et territoriales, conséquences des changements démographiques et rôle de la migration et des déplacements forcés de population, dégradation de l'environnement et changement climatique, instabilité géopolitique et menaces pour la sécurité, retour au protectionnisme économique dans le monde entier, difficulté à mesurer la productivité dans des économies de plus en plus immatérielles, segmentation du marché du travail et précarité de l'emploi, fracture numérique, protection des données, équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

FAITS MARQUANTS



Le «plan d'investissement pour l'Europe», également appelé «plan Juncker», a réussi à stimuler efficacement le climat d'investissement. En juillet 2018, le Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFIS) a atteint son objectif initial de 315 milliards d'euros d'investissements et en décembre 2018, il avait mobilisé 371 milliards d'euros d'investissements supplémentaires dans l'ensemble de l'UE depuis 2015. Il a déjà soutenu plus de 750 000 emplois et ce nombre devrait atteindre 1,4 million d'ici 2020. Plus de 850 000 petites et moyennes entreprises (PME) bénéficient d'un meilleur accès au financement. Au moins 40 % des financements du Fonds européen pour les investissements stratégiques, au titre du volet «Infrastructures et innovation», soutiennent des composantes de projets qui contribuent à l'action en faveur du climat, conformément à l'accord de Paris.



En 2017, la République tchèque a introduit plus de flexibilité dans l'organisation du travail, notamment en ce qui concerne la planification des horaires de travail et les droits aux congés, en renforçant les processus de négociation collective, en apportant des changements au droit des contrats, en modifiant le régime des licenciements collectifs, en modifiant les dispositions relatives au télétravail, et en renforçant les outils permettant de mieux concilier vie professionnelle et vie privée, comme le travail à domicile.



La ville de Gand en Belgique recourt régulièrement au Fonds social européen pour soutenir l'intégration des réfugiés et des Roms sur le marché du travail. Par exemple, son projet «Labour Team IEM» (2015-2017) a proposé des activités d'orientation adaptées aux Roms. Le principal objectif était d'aider au moins 190 migrants intra-européens (MEI), principalement des Roms, à entrer sur le marché du travail. Le projet se poursuivra en 2018-2019 avec le soutien du Fonds social européen.



La Banque européenne d'investissement a accordé un prêt de 7,5 millions d'euros (avec le soutien du Fonds européen pour les investissements stratégiques) à Greenfiber International SA pour financer un projet de recyclage et d'économie circulaire en Roumanie. Ce projet contribuera à la création de 280 emplois à temps plein et augmentera la quantité de déchets collectés et traités de 50 000 tonnes par an.



En 2014, une coalition portugaise d'organisations faitières de la société civile a été créée pour préparer une position commune sur le programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies. La coalition a organisé des processus de consultation nationale, des questionnaires en ligne et des ateliers au niveau local pour débattre des attentes sur le programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies, notamment celles relatives à l'ODD n° 8.



Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

L'existence d'infrastructures hautement performantes dans les secteurs des transports, de l'énergie et du numérique est essentielle pour assurer une Union bien connectée et intégrée, dans laquelle citoyens et entreprises peuvent tirer pleinement parti de la libre circulation et du marché unique, ainsi que d'infrastructures sociales adéquates. **C'est pourquoi, notamment, les réseaux transeuropéens dans ces secteurs répondent de façon intégrée au besoin en infrastructures résilientes, durables, homogènes et innovantes.** Les investissements dans les infrastructures spatiales constituent également une préoccupation stratégique. L'industrie européenne est forte et a conservé une position de premier plan dans de nombreux secteurs des marchés mondiaux. L'Union facilite la transition vers une industrie intelligente, innovante et durable qui a des retombées positives pour tous les citoyens. Alors que son PIB croît, les émissions totales de gaz à effet de serre diminuent, ce qui semble indiquer un découplage entre les émissions et la croissance. Les politiques européennes sont destinées à donner aux entreprises les moyens de mener leurs activités de façon responsable et durable, de créer des emplois, de stimuler la compétitivité de l'Europe, de favoriser les investissements et l'innovation dans les technologies propres et numériques et de défendre les régions et les travailleurs européens les plus touchés par les mutations industrielles. L'attention particulière portée par l'Union aux investissements dans la recherche et l'innovation ainsi que dans la transformation numérique nous aide à être compétitifs à l'échelle mondiale en créant davantage d'emplois et des débouchés commerciaux. L'Union est l'espace de recherche et d'innovation le plus ouvert du monde, mais il est nécessaire d'assurer une application à plus grande échelle et d'améliorer la diffusion, car les innovations ne débouchent pas toujours sur la création de nouveaux marchés et de nouvelles perspectives de croissance. Les entreprises doivent augmenter leurs investissements dans la recherche et l'innovation, car ils ne représentent que 1,3 % du PIB, soit un pourcentage inférieur à celui de la Chine (1,6 %), des États-Unis (2 %) ou du Japon (2,6 %). La transformation numérique est un vecteur important de la transition vers l'économie et la société circulaires à faible intensité de carbone. Au niveau international, le consensus européen pour le développement favorise la conception, la construction et l'exploitation d'infrastructures de haute qualité, résilientes et respectueuses du climat en vue de promouvoir un accès équitable et abordable pour tous, la croissance, le commerce et les investissements. Les politiques de l'Union en matière de commerce, d'élargissement et de voisinage apportent également une contribution dans ce domaine.



PRINCIPALES TENDANCES

- **L'industrie manufacturière représente deux tiers des exportations de l'Union, procure des emplois à 36 millions de personnes - soit un emploi sur cinq en Europe - et contribue au niveau de vie élevé des citoyens européens.**
- **Les émissions de gaz à effet de serre dues aux processus industriels et à l'utilisation de produits ont diminué de plus de 17 % au cours de la période 2000-2016.** En outre, la réduction de 17 % de la consommation d'énergie dans l'industrie au cours de la même période confirme cette amélioration.
- **Investissements dans la R&D:** l'Europe consacre à la R&D un montant qui représente 20 % des investissements mondiaux, produit un tiers de toutes les publications scientifiques de haut niveau et occupe une place de chef de file mondial dans des secteurs industriels tels que les produits pharmaceutiques, les produits chimiques, le génie mécanique et la mode. Les deux secteurs qui dépensent le plus en recherche et développement sont le secteur privé (65 %) et l'enseignement supérieur (23 %), tandis que la part du secteur public était de 11 % en 2016.

- **Les demandes de brevet dans l'Union avaient considérablement augmenté avant la crise économique et ont stagné depuis.**
- **Responsabilité sociale des entreprises:** 77 % des entreprises de l'UE abordent la question de la responsabilité sociale dans leurs rapports, et nombre d'entre elles figurent parmi les meilleures lorsqu'il s'agit d'harmoniser responsabilité sociale des entreprises/entrepreneuriat responsable et objectifs de développement durable.



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 10 États membres de l'UE enregistrent un score égal ou supérieur à 73 sur 100 pour l'ODD n° 9, avec des différences notables entre États membres. Dix États membres de l'UE figurent parmi les 20 premiers pays au niveau mondial.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

L'Europe montre l'exemple en s'engageant sur la voie d'une industrie durable et inclusive. Les transformations économiques, sociétales et environnementales vont s'accélérer, de même que les avancées technologiques dans des domaines tels que la robotique, l'internet des objets, l'intelligence artificielle et les systèmes énergétiques. L'automatisation, rendue possible par les technologies de l'information, va transformer les procédés de fabrication traditionnels et la nature du travail. L'industrie est de plus en plus intégrée dans des chaînes de valeur mondiales, à forte composante de services. Les modèles économiques émergents vont perturber les marchés traditionnels. L'innovation elle-même et la création de valeur connaissent un profond changement, dicté par une nouvelle génération de consommateurs qui escomptent la cocréation de valeur, la conduite durable des affaires, la connectivité et des mesures de la performance en temps réel. Les données deviennent le nouveau facteur de compétitivité. La demande de matières premières continuera d'augmenter. Dans un contexte de raréfaction des ressources naturelles et de changement climatique sans cesse plus tangible, la demande de produits durables, de consommation circulaire et d'émissions faibles ou nulles s'accroîtra de manière exponentielle, et les éco-innovations sont nécessaires. L'Europe intensifiera ses investissements dans la recherche et l'innovation, ainsi que dans des infrastructures résilientes, notamment dans le cadre du programme Horizon Europe, le prochain programme-cadre de l'UE pour la recherche et l'innovation.



POSSIBILITÉS/FACTEURS POSITIFS

Participation de la société et politiques participatives, intelligence artificielle, internet des objets, numérisation complète, économie collaborative et circulaire neutre en carbone, accent sur les sociétés résilientes, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, approvisionnement et exploitation minière responsables et durables, finance durable, partenariats public-privé, financement participatif et éducation, multilatéralisme, commerce ouvert et équitable.



RISQUES/FACTEURS NÉGATIFS

Faibles investissements des secteurs public et privé, également dans la recherche et l'innovation, modification des chaînes de valeur, inadéquation des compétences, variations de la demande mondiale, instabilité géopolitique et menaces pour la sécurité, inégalités sociales, vieillissement de nos sociétés, changement climatique et risques pour l'environnement liés à l'augmentation de la demande de ressources naturelles, fracture entre zones urbaines et zones rurales.

FAITS MARQUANTS



Grâce à leur précision et leur fiabilité accrues, les programmes européens de navigation par satellite Galileo et EGNOS offrent des informations de géolocalisation et de mesure du temps de meilleure qualité, ce qui a des répercussions positives importantes sur de nombreux services et produits européens que les citoyens utilisent chaque jour, qu'il s'agisse des dispositifs de navigation dans les voitures, du téléphone mobile ou de services de réaction d'urgence critiques. Le Groupe sur l'observation de la Terre encourage les applications reposant sur les observations environnementales au soutien des ODD et de l'accord de Paris sur le climat.



Les réseaux transeuropéens répondent au besoin en infrastructures résilientes, homogènes et innovantes dans les secteurs des transports, de l'énergie et du numérique. Ils sont destinés à assurer la connectivité de toutes les régions de l'UE et à contribuer ainsi à l'«inclusion» des citoyens dans l'ensemble de l'Europe. Les infrastructures sont construites et adaptées de manière à ce qu'elles puissent résister aux risques liés au changement climatique, tout en favorisant l'inclusion, l'innovation et la création d'emplois.



La Suède est le chef de file de l'Union en matière d'innovation, au regard de ses investissements privés et publics élevés dans la recherche et le développement, du grand nombre de demandes de brevet, de ses PME innovantes et d'une forte proportion d'emplois dans des activités à forte intensité de connaissances. En outre, ses investissements dans l'industrie manufacturière ont cru plus rapidement que la moyenne de l'Union, et l'efficacité énergétique de sa production industrielle est très élevée.



La plateforme thématique de spécialisation intelligente pour la modernisation des entreprises **offre aux autorités de gestion régionales ayant des priorités similaires en matière de spécialisation intelligente la possibilité de coopérer sur la base des compétences réciproques, de partager des infrastructures, d'œuvrer à plus grande échelle pour accroître l'impact et de développer des projets d'investissement communs.**



Le Fonds européen pour les investissements stratégiques a aidé une société estonienne à fabriquer un dispositif de stockage de l'énergie, appelé supercondensateur, qui est 100 fois plus puissant qu'une batterie ordinaire et peut supporter un million de cycles de charge. La société a levé 15 millions d'EUR pour construire en Allemagne une usine capable de produire chaque année des millions de nouveaux supercondensateurs.



Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

Instantané/aperçu qualitatif

Comme la pauvreté, l'inégalité est un concept multidimensionnel. Il recouvre les inégalités en ce qui concerne tant les résultats que les perspectives, comme l'inégalité des revenus, l'accès inégal à la protection sociale et la transmission intergénérationnelle de l'inégalité. L'inégalité des chances est un vecteur important de l'inégalité des revenus. Les revenus tendent à converger au sein de l'Union, et le niveau de vie, qui avait souffert de la crise, s'est relevé dans la plupart des États membres. Toutefois, alors que les économies européennes reprennent de la vigueur, l'inclusivité de la croissance économique suscite de plus en plus de préoccupations. L'inégalité des revenus au sein de l'UE dans son ensemble s'est stabilisée au cours des dernières années, même si son niveau reste problématique. Les groupes marginalisés et vulnérables, comme les personnes handicapées, les migrants et les minorités ethniques (y compris les Roms), les sans-abri ou les personnes âgées isolées et les enfants, souffrent de formes particulières d'inégalités. Leur intégration socio-économique reste insuffisante. L'inégalité peut entraver la croissance économique et la stabilité macroéconomique et potentiellement miner la cohésion sociale. À l'échelle mondiale, la persistance de niveaux élevés d'inégalité dans les pays partenaires de l'UE risque de gêner la progression vers la plupart des ODD. L'inégalité au niveau mondial peut aussi entraîner un accroissement des flux migratoires vers l'UE. Pour relever les récents défis apparus dans le domaine de la migration, la Commission s'emploie à apporter une réponse immédiate et s'efforce de mettre en place un système durable et résistant aux crises pour l'avenir. Il est essentiel d'appliquer une gestion durable des flux migratoires. L'action extérieure de l'Union, notamment sa politique étrangère et de sécurité, sa politique de développement ainsi que ses politiques d'élargissement et de voisinage, et la politique de l'UE en matière de commerce et d'investissement contribuent toutes à lutter contre les causes de l'inégalité en dehors de l'Europe. Le consensus européen pour le développement, par exemple, promeut le principe consistant à ne laisser personne de côté et contient l'engagement d'œuvrer pour réduire l'inégalité des résultats et promouvoir l'égalité des chances pour tous.



PRINCIPALES TENDANCES

- **Revenu disponible:** les disparités économiques entre les pays de l'Union se sont réduites au fil du temps. Le revenu disponible brut ajusté réel des ménages par habitant a augmenté dans la grande majorité des États membres. En 2017, il était en moyenne de 4,4 % supérieur au niveau d'avant la crise en 2008. Une certaine convergence des revenus entre les États membres de l'UE a été constatée, le revenu disponible dans les États membres affichant des niveaux de revenu plus faibles, comme la Roumanie, la Bulgarie et la Pologne, augmentant plus rapidement que la moyenne de l'UE.
- **Inégalité des revenus:** en 2017, pour l'Union en moyenne dans l'ensemble des États membres, les 20 % de ménages les plus riches ont touché une part de revenus 5,1 fois supérieure à celle des 20 % de ménages les plus pauvres, ce qui est encore supérieur aux niveaux d'avant la crise (4,9 % en 2009). Toutefois, ce ratio a diminué par rapport à 2016 (5,2 %), ce qui dénote une amélioration des perspectives de réduction des inégalités de revenus dans les États membres de l'Union. On observe également une tendance à la stabilisation des inégalités de revenus au sein des États membres de l'UE, lorsqu'on regarde la part des revenus des 40 % les plus pauvres de la population. Alors qu'elle était de 21,2 % en 2008 et 2012, elle a légèrement chuté à 20,9 % en 2016, puis a augmenté pour revenir à 21,2 % en 2017.

- **Inégalité des chances:** une caractéristique importante de l'inégalité des chances est l'incidence de la situation socio-économique des parents sur le niveau d'instruction de leurs enfants. Le test PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) de 2015 a révélé que 33,8 % des élèves de l'UE issus des milieux socio-économiques les plus défavorisés ont obtenu des résultats médiocres en sciences, contre seulement 7,6 % de leurs camarades les plus privilégiés. De grandes différences entre les États membres ont également été constatées.
- **Aide au développement:** l'Union reste le premier donateur au monde; à elle seule, elle octroie plus de 50 % de l'ensemble de l'aide mondiale au développement, contribuant ainsi également à réduire les inégalités dans le monde. Le financement total de l'Union en faveur des pays en développement, qui comprend les flux des secteurs public et privé, a plus que doublé depuis 2001, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 6,4 %.



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 13 États membres de l'UE enregistrent un score égal ou supérieur à 80 sur 100 pour l'ODD n° 10. Onze États membres de l'UE figurent parmi les 20 premiers pays au niveau mondial.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

L'Union et ses États membres vont œuvrer pour parvenir à une croissance inclusive et durable dans l'UE, une condition nécessaire pour réduire les inégalités. Pour ce faire, ils combineront une protection sociale et des services d'appui efficaces, efficaces et adéquats, une éducation de qualité permettant de garantir l'égalité des chances pour tous et des marchés du travail dont le bon fonctionnement est facilité par des politiques du marché du travail efficaces. Ainsi pourront être réduites les inégalités non seulement entre les États membres de l'Union, mais aussi au sein de chaque État membre. Les progrès technologiques, en particulier le déploiement de l'intelligence artificielle, devront être bien gérés afin d'éviter une fracture numérique. S'agissant des tendances migratoires, il est évident qu'aucun pays de l'Union ne peut ni ne devrait rester seul face à d'énormes pressions migratoires. L'Union continuera de réduire les incitations à la migration irrégulière, de sauver des vies et de sécuriser les frontières extérieures, de mettre en œuvre une politique commune solide en matière d'asile et des politiques ciblées en matière de migration légale, tout en aidant à intégrer efficacement les migrants en situation régulière et les réfugiés dans les marchés du travail et les sociétés de l'Union. L'action extérieure de l'Union continuera d'œuvrer à la réduction des inégalités en dehors de l'Europe.



POSSIBILITÉS/FACTEURS POSITIFS

Participation de la société et politiques participatives, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, bien-être social (par exemple, fiscalité et systèmes de protection sociale et d'inclusion sociale, politiques du marché du travail, politiques du logement, soins de santé, garde d'enfants, niveau d'instruction, niveaux de compétences et apprentissage tout au long de la vie), transports et accessibilité numérique prenant en compte la dimension spatiale de l'inégalité, lutte contre la fraude et la corruption, finance durable, multilatéralisme, et commerce ouvert et équitable.



RISQUES/FACTEURS NÉGATIFS

Inégalité des chances, vieillissement de la population, évolution de la composition des ménages (ménages unipersonnels, par exemple), lacune dans la protection sociale, changement climatique et dégradation de l'environnement, instabilité géopolitique et menaces pour la sécurité, retour au protectionnisme économique au niveau mondial.

FAITS MARQUANTS



Le consensus européen pour le développement promeut le principe consistant à ne laisser personne de côté et contient l'engagement d'œuvrer pour réduire l'inégalité des résultats et de promouvoir l'égalité des chances pour tous. La politique de l'UE en matière de commerce et d'investissements vise à maximiser le potentiel des préférences commerciales, des accords commerciaux et des accords d'investissement pour la création d'emplois, à assurer des niveaux élevés de protection du travail et à mobiliser des investissements dans les pays partenaires, notamment les pays en développement, contribuant ainsi à réduire les inégalités.



Bon nombre des 20 principes du socle européen des droits sociaux ont pour objet de garantir l'égalité des chances pour tous, l'équité et l'inclusion dans la société et les marchés du travail. Le socle est accompagné d'un tableau de bord social, utilisé pour assurer le suivi des tendances et des performances dans l'ensemble de l'Union. Le semestre européen, qui est un mécanisme essentiel de mise en œuvre du socle, a encore été renforcé afin de mettre l'accent sur l'équité sociale, les inégalités et une croissance plus inclusive. La politique de cohésion de l'UE favorise l'inclusion sociale, tout en luttant contre la pauvreté et la discrimination.



À Chypre, le système fiscal et de protection sociale a été amélioré pour lutter plus efficacement contre l'inégalité des revenus. Ses effets redistributifs ont plus que doublé depuis la crise (entre 2009 et 2016). Par exemple, en 2014, Chypre a mis en place un régime de revenu minimum garanti, qui contribue aussi à encourager le travail. Il apparaît que ce régime a une incidence positive importante sur la réduction de la pauvreté et des inégalités et qu'il a contribué à renforcer le filet de sécurité sociale.



Un projet pilote, appelé «Priorité au logement pour les familles», géré par la municipalité de Brno, en République tchèque, met en lumière le rôle de chef de file de la municipalité parmi les partenaires locaux dans la lutte contre le sans-abrisme. Le projet fournit un logement municipal et une gestion intensive des dossiers de priorité au logement pour 50 familles roms et non roms qui vivaient auparavant dans des abris ou connaissaient d'autres formes de sans-abrisme. Un plan d'action 2018-2025 destiné à mettre fin au sans-abrisme des familles à Brno, s'appuyant sur le projet pilote, a été adopté.



la *Bolsa Social* est la première plateforme espagnole de financement participatif à impact social reposant sur des titres financiers destinée aux investisseurs et aux entreprises à la recherche d'un impact social positif. L'entreprise met en relation des investisseurs à impact social avec des entreprises afin de promouvoir les ODD. La *Bolsa Social* a apporté à 10 entreprises à impact social et environnemental un financement de 1,8 million d'EUR. Les activités de cinq d'entre elles ont essentiellement eu pour but de faciliter l'accès des personnes handicapées à l'information, à la vie sociale et à l'espace public.



Le projet suédois «Pain à Bergslagen» a consisté à organiser des cours de fabrication traditionnelle du pain pour favoriser l'intégration de migrants nouvellement arrivés et leur donner une formation professionnelle. Il a mis à profit l'activité physique pour amorcer le dialogue, tandis que des bénévoles formés facilitaient les discussions entre participants.



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

En Europe, les villes sont au cœur des enjeux économiques, environnementaux et sociaux actuels. Plus de 70 % des citoyens de l'Union vivent dans des zones urbaines, et environ 85 % du PIB de l'Union est créé dans les villes. Villes et communautés sont essentielles au bien-être des Européens et à leur qualité de vie, car elles constituent des pôles de développement économique et social et d'innovation. Elles attirent de nombreuses personnes en raison de leur large éventail de possibilités en matière d'éducation, d'emploi, de divertissement et de culture. Cependant, les villes européennes sont également confrontées à des enjeux tels que les pressions migratoires et l'exclusion sociale, les embouteillages, la pénurie de logements adéquats, la détérioration des infrastructures et l'augmentation de la pollution de l'air, pour n'en citer que quelques-uns. Les villes sont aussi particulièrement vulnérables aux conséquences du changement climatique et des catastrophes naturelles. La Commission, les États membres et les villes européennes doivent unir leurs efforts pour renforcer la dimension urbaine des politiques européennes et nationales. Conformément au Nouveau programme pour les villes de l'ONU, l'UE renforce la résilience des milieux urbains par la prévention des risques liés aux catastrophes et au climat et répond avec davantage de coordination aux différents enjeux urbains. Au niveau international, la politique étrangère et de sécurité et les politiques de développement, d'élargissement et de voisinage de l'UE visent à améliorer les conditions de vie dans les villes. Le consensus européen pour le développement insiste sur la nécessité d'impliquer davantage les villes et les autorités locales en tant qu'acteurs importants de la réalisation des ODD.



PRINCIPALES TENDANCES

- **Entre 2007 et 2016, le taux de recyclage des déchets municipaux a augmenté au total de 11 points de pourcentage.**
- **La qualité du logement dans l'Union s'est améliorée au cours des six dernières années.** La proportion d'habitants de l'UE dont les conditions élémentaires de logement sont déficientes a diminué de 4,8 points de pourcentage entre 2007 et 2017, année où elle était de 13,1 %.
- **Les citoyens avaient plus facilement accès aux transports publics, le pourcentage d'entre eux signalant des niveaux de difficulté élevés ou très élevés n'étant que de 9,7 %, alors qu'il était de 37,4 % pour les personnes vivant dans des zones rurales.**
- **Il reste des zones importantes de pollution atmosphérique, bien que l'exposition à la pollution de l'air par les particules fines ait diminué de près de 20 % entre 2010 et 2015.**
- **En 2015, l'occupation artificielle des sols par habitant avait augmenté de 6 % par rapport à 2009.** Étant donné que l'Europe est l'un des continents les plus urbanisés au monde, il est nécessaire de redoubler d'efforts pour endiguer la dégradation des sols.
- **Les autorités locales et régionales qui participent aux plans d'action de la Convention européenne des maires sont parvenues à réduire de 23 % les émissions de gaz à effet de serre et à diminuer de 18 % la consommation finale d'énergie et s'efforcent d'accroître la part de la production locale d'énergie pour atteindre 19 % de l'énergie consommée d'ici 2020.**



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 23 États membres de l'UE enregistrent un score égal ou supérieur à 80 sur 100 pour l'ODD n° 11. Dix États membres de l'UE figurent parmi les 20 premiers pays au niveau mondial.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

D'après les prévisions, la part de la population urbaine en Europe devrait s'élever à un peu plus de 80 % d'ici 2050. L'UE et ses États membres à tous les niveaux de gouvernance œuvrent avec la société civile, les entreprises et les chercheurs pour créer la ville en constante évolution qui accueillera la société de demain. Les villes européennes resteront des pôles d'attraction pour les citoyens et offriront de plus en plus de perspectives d'emploi, une qualité de vie et des services sociaux. Pour veiller à ce que les citoyens vivent bien ensemble, les villes européennes favorisent la participation des parties prenantes à tous les niveaux dans des domaines tels que le logement, l'énergie, la mobilité, l'eau, l'action pour le climat, l'élimination de la pauvreté, les inégalités, l'économie circulaire, la résilience et la sécurité. Les villes européennes deviendront des villes intelligentes, dans lesquelles les réseaux et services traditionnels seront plus efficaces grâce à l'utilisation de la technologie numérique et des technologies de télécommunication pour le bien de leurs citoyens et de leurs entreprises.



POSSIBILITÉS/FACTEURS POSITIFS

Spécialisation intelligente, partenariats entre villes, participation de la société et politiques participatives (par exemple, gouvernance urbaine collaborative, plateformes multipartites), plans de mobilité urbaine durable, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, financement participatif et autres formes de financement innovant, numérisation, intelligence artificielle et nouvelles technologies, économie collaborative, transports publics à faibles émissions, mobilité active (marche et vélo) et infrastructures correspondantes, recherche et innovation, bâtiments à faibles émissions, agriculture urbaine et espaces verts urbains.



RISQUES/FACTEURS NÉGATIFS

Dégradation de l'environnement et changement climatique, pollution, vieillissement de la population, criminalité et menaces pour la sécurité, fraude et corruption, inégalités sociales, hausse des prix du logement.

FAITS MARQUANTS



L'Union au niveau international:

Dans le domaine du développement, la Commission applique une nouvelle stratégie en ce qui concerne la «coopération de l'Union européenne avec les villes et les autorités locales dans les pays tiers», par laquelle elle axe l'aide extérieure de l'UE sur la planification, le financement et la gouvernance des villes.



Au niveau de l'Union:

Le programme urbain pour l'UE a été lancé en mai 2016 avec le pacte d'Amsterdam. Il représente une nouvelle méthode de travail à plusieurs niveaux, qui encourage la coopération entre les États membres, la Commission européenne et d'autres parties prenantes afin de stimuler la croissance et l'innovation et d'améliorer la qualité de vie dans les villes européennes, de définir les enjeux sociaux et d'y répondre. En orientant les efforts sur des priorités concrètes dans le cadre de partenariats clairement ciblés, le programme urbain pour l'UE vise à améliorer la qualité de la vie dans les zones urbaines.



Au niveau des États membres:

Les pressions actuelles que connaît le marché du logement en Irlande sont en partie dues à l'effondrement du taux de construction de logements. En 2016, le gouvernement irlandais a lancé son plan d'action pour le logement et la lutte contre le sans-abrisme, favorisant la reconstruction en Irlande, qui vise à accélérer l'offre de logements quel que soit le régime d'occupation. Ce plan d'action comporte cinq grands «piliers» destinés à répondre à des enjeux spécifiques: remédier au sans-abrisme, accélérer la mise à disposition de logements sociaux, construire davantage d'habitations, améliorer le secteur de la location et utiliser les logements existants.



Au niveau régional/local:

«Global Nachhaltige Kommune» (Des municipalités durables à l'échelle mondiale) est un projet mis en œuvre dans la région allemande de la Rhénanie-du-Nord – Westphalie, qui apporte à 15 collectivités locales, comprenant des villes petites et moyennes, des grandes villes et des zones rurales, un soutien systématique afin d'élaborer une stratégie durable pour faire face à leurs propres enjeux locaux, en s'appuyant sur le cadre général des ODD. Cette stratégie a également été adoptée dans d'autres régions d'Allemagne.



Au niveau des entreprises:

LIPOR, une entreprise intercommunale de gestion des déchets du Grand Porto, au Portugal, est responsable de la gestion, de la valorisation et du traitement des déchets communaux produits dans les communes associées. LIPOR a investi et créé un parc d'aventures sur le site d'une ancienne décharge après remise en état du paysage et de l'environnement. Elle a créé un espace de jeu, de détente et de formation.



Au niveau de la société civile:

Urban Laboratory est une organisation non gouvernementale estonienne qui a pour objet de développer des villes durables et inclusives. Urban Laboratory conseille les collectivités locales en instaurant des tendances modernes en Estonie et en sensibilisant davantage la population au cadre de vie.



Établir des modes de consommation et de production durables

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

La consommation et la production durables visent à réduire l'empreinte écologique de l'Europe par un changement de nos modes de production, de distribution et de consommation des biens ainsi que de notre utilisation des ressources. Au cours des dernières années, l'Union a progressé sur la voie d'une économie efficace dans l'utilisation des ressources, verte, compétitive et à faibles émissions de CO₂; toutefois, la consommation et la production durables demeurent un enjeu majeur pour la réalisation des ODD dans l'Union et exigent la poursuite des efforts déployés à tous les niveaux. L'UE a choisi de promouvoir une utilisation efficace des ressources, tout en réduisant les incidences sur l'environnement grâce à la transition vers une économie circulaire dans laquelle la valeur des produits, des matériaux et des ressources est conservée le plus longtemps possible dans l'économie, tandis que la production de déchets et la pollution sont réduites au minimum. Les 54 actions du Plan d'action de l'UE de 2015 en faveur de l'économie circulaire concernent tous les stades des cycles de produits et de matériaux (production, consommation, gestion des déchets, marché des matières premières secondaires, innovation & investissements, suivi) et 5 domaines prioritaires (plastiques, déchets alimentaires, matières premières critiques, construction et démolition, biomasse et bioproduits). En 2018, plus de 85 % des actions avaient déjà été menées à terme, tandis que les actions restantes avaient été lancées. La Plateforme des acteurs européens de l'économie circulaire a été lancée en 2017 pour encourager les entreprises, les pouvoirs publics et d'autres parties prenantes à partager les connaissances et à présenter les bonnes pratiques, tandis que la plateforme de l'Union sur les pertes et le gaspillage alimentaires a été lancée en 2016. Un partenariat spécifique a été mis en place dans le cadre du programme urbain pour l'UE afin d'examiner cette question et de proposer plusieurs actions destinées à donner à l'économie circulaire une place importante dans les villes. Par ailleurs, la stratégie de l'UE pour la bioéconomie, renouvelée en 2018, favorise la modernisation et le renforcement de la base industrielle de l'Union par la création de nouvelles chaînes de valeur et de procédés industriels plus écologiques et plus rentables. Sur le plan extérieur, l'Union encourage la gestion responsable des chaînes d'approvisionnement ainsi que des régimes commerciaux équitables et éthiques dans le cadre de son programme commercial fondé sur des valeurs; de même, les politiques de développement, d'élargissement et de voisinage de l'UE soulignent l'importance de la consommation et de la production durables dans leurs actions.



PRINCIPALES TENDANCES

- **Le découplage entre la croissance économique et la consommation de ressources naturelles est mesuré par la productivité des ressources et de l'énergie de l'UE.** Depuis 2001, dans l'Union, la productivité des ressources a augmenté de 36,4 % (2017) et la productivité de l'énergie de 29,2 % (2016), ce qui signifie que davantage de valeur (en termes de PIB) a été générée par unité de matériaux ou d'énergie utilisés.
- **Entre 2004 et 2016, la quantité de déchets produits, à l'exclusion des principaux déchets minéraux, a diminué de 6,5 % dans l'UE.** Entre 2004 et 2014, le taux de recyclage de l'UE a légèrement augmenté, passant de 53 % à 55 %, et le taux d'utilisation circulaire des matériaux, indiquant la part de matériaux provenant de la collecte de déchets par rapport à l'utilisation totale de matériaux, a augmenté, passant de 8,3 % à 11,7 %.
- L'économie de l'Union dépend de matières premières provenant du reste du monde. Plus de 60 % des importations physiques totales de l'Union concernent des produits bruts.



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 11 États membres de l'UE enregistrent un score supérieur à 60 sur 100 pour l'ODD n° 12. Dans l'ensemble, cet ODD figure en moyenne à l'avant-dernière place du classement des ODD pour les États membres de l'UE.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

L'Europe devra continuer d'orienter ses efforts sur la production et la consommation durables face à la pression qui pèse sur l'offre de matériaux et sur ses propres ressources matérielles intérieures, relativement limitées. Une attention particulière devra être accordée aux minerais métalliques et aux matières premières critiques, qui ont une valeur élevée et de l'importation desquelles l'Union est particulièrement dépendante. Il faudra également cibler les efforts sur les matériaux lourds et énergivores, comme le ciment, l'aluminium, l'acier et le plastique, en raison de leur potentiel en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les secteurs dans lesquels l'utilisation des ressources a une incidence particulièrement élevée sur l'environnement (par exemple, en ce qui concerne l'utilisation de l'eau, la pollution, la qualité de l'air et les nutriments) devront également être pris en considération, par exemple les systèmes alimentaires et les textiles. Grâce à la législation révisée de l'UE en matière de déchets et au plan d'action de l'UE en matière de gaspillage alimentaire, l'Union réduira les déchets alimentaires générés annuellement en vue de contribuer à la réalisation de l'objectif mondial visant à réduire de moitié le volume des déchets alimentaires d'ici 2030. La législation en matière de déchets fera grimper les taux de recyclage jusqu'à un pourcentage juridiquement contraignant de 60 % d'ici 2030, prévoyant même des taux encore plus élevés pour de nombreux matériaux d'emballage. Il conviendra de veiller à améliorer la qualité du recyclage, sans se limiter à la quantité, de s'efforcer de réduire l'utilisation des ressources et la production de déchets grâce à une conception améliorée des produits, et d'adopter des approches systémiques visant à conserver les produits et les matériaux utilisés, apportant ainsi de la valeur dans l'économie. Il faudra augmenter la part recyclable des nouveaux produits, notamment des produits en plastique.



POSSIBILITÉS/FACTEURS POSITIFS

Changement de comportement, participation de la société, pression de la société en faveur de chaînes de production durables, partenariats et politiques participatives, éducation, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, financement participatif et autres formes de financement innovant, politiques d'anticipation pour une transition juste, intelligence artificielle, nouvelles technologies, recherche et innovation, économie collaborative et circulaire, bioéconomie, numérisation, finance durable, réforme de la fiscalité (par exemple, taxation des ressources et de la pollution), passation de marchés publics écologiques, villes intelligentes, internet des objets et commerce ouvert et équitable.



RISQUES/FACTEURS NÉGATIFS

Modes de consommation et de production traditionnels/conservateurs, résistance opposée par des secteurs/régions qui perdent leurs activités économiques traditionnelles, lenteur de l'évolution du cadre réglementaire, absence d'incitations financières.

FAITS MARQUANTS



Au niveau international, l'une des initiatives de l'UE est l'initiative phare «SWITCH to Green», qui rassemble pouvoirs publics et parties prenantes de l'Union et de pays partenaires et tend à l'adoption de pratiques de consommation et de production durables par le secteur privé.



Une nouvelle législation de l'UE en matière de déchets a été adoptée en 2018 avec pour objectif que, d'ici 2030, tous les États membres réutilisent ou recyclent 60 % des déchets municipaux et 70 % des déchets d'emballages et qu'ils réduisent la mise en décharge à moins de 10 % d'ici 2035. Pour la première fois, la nouvelle législation en matière de déchets impose aux États membres d'adopter des programmes spécifiques de prévention du gaspillage alimentaire, de réduire et de surveiller les niveaux de gaspillage alimentaire et d'en rendre compte.



En Suède, une proposition de réglementation récente réduit la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) perçue sur les travaux de réparation et prévoit des réductions d'impôt pour le coût de la main-d'œuvre des réparations. La mesure abaissera le coût de la réparation des appareils pour les consommateurs et les encouragera à commander des travaux de réparation plutôt que de jeter les appareils et d'en acheter de nouveaux.



Avec l'aide de fonds de l'UE, Ljubljana a mis au point un système de gestion intégrée des déchets couvrant 37 municipalités et comprenant un centre régional de gestion des déchets. Depuis l'adhésion de la Slovénie à l'UE, la capitale slovène a développé la collecte séparée et le recyclage et a réduit de 59 % le volume de déchets mis en décharge. Elle a aussi investi dans la prévention et le réemploi. Ljubljana produit désormais 41 % de déchets par habitant de moins que la moyenne européenne et a décidé de renoncer à la construction de deux nouveaux incinérateurs prévue initialement.



UMICORE, qui était à l'origine une société belge d'extraction de métaux non ferreux, s'est transformée en 20 ans en un groupe mondial de technologie des matériaux et de recyclage employant 10 000 salariés et réalisant un chiffre d'affaires de 10,4 milliards d'EUR au moyen d'investissements en Belgique, en Bulgarie, aux Pays-Bas et en France. La société applique un modèle d'économie circulaire, par lequel elle récupère des métaux précieux et des matières premières critiques provenant de déchets d'équipements électroniques et électriques.



Avec ses membres, la Fédération européenne des banques alimentaires a procuré, en 2017, à 44 700 organisations caritatives de première ligne 4,1 millions de repas chaque jour, servis à 8,1 millions de personnes. Cette opération est menée en étroite coopération avec des exploitants du secteur alimentaire pour éviter de jeter des denrées alimentaires et les offrir à des personnes dans le besoin.



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

Le changement climatique est l'un des plus grands enjeux de notre génération. La lutte contre le changement climatique requiert une action à l'échelle mondiale en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le monde. L'UE a joué un rôle de premier plan dans les efforts internationaux déployés pour parvenir à un accord mondial sur le climat. La communauté internationale, y compris l'UE, s'est engagée à contenir l'élévation de la température de la planète nettement en dessous de 2° C par rapport aux niveaux préindustriels et à poursuivre les efforts déployés pour la limiter à 1,5° C. Ces objectifs, qui se fondent sur les recherches scientifiques menées dans le cadre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, sont consacrés par l'accord de Paris. L'Union s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 20 % d'ici 2020 et au moins de 40 % d'ici 2030 (par rapport aux niveaux de 1990). L'Union est en passe d'atteindre son objectif de réduction des émissions pour 2020 et a adopté une législation permettant d'atteindre son objectif de 2030, notamment une législation ambitieuse sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Depuis 2013, la stratégie de l'UE relative à l'adaptation au changement climatique soutient des actions destinées à améliorer la résilience de l'UE au changement climatique. Cependant, l'Union doit aller plus loin pour respecter l'accord de Paris et réduire considérablement sa dépendance aux combustibles fossiles, qui sont toujours largement subventionnés. La Commission a présenté, en novembre 2018, sa vision stratégique à plus long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050. Elle met en lumière comment tous les secteurs et toutes les politiques devraient contribuer à la réalisation de cette transition. Au niveau international, la politique étrangère et de sécurité et les politiques de développement, d'élargissement et de voisinage de l'UE intègrent activement les objectifs en matière de climat. La lutte contre le changement climatique figure également dans les chapitres sur le commerce et le développement durable des accords de commerce et d'investissement de nouvelle génération de l'UE et fait aussi partie intégrante des positions défendues par l'UE au G20, un forum de premier plan réunissant les grandes puissances économiques mondiales.



PRINCIPALES TENDANCES

- L'Union poursuit avec succès **le découplage entre sa croissance économique et ses émissions de gaz à effet de serre**: pendant la période 1990-2017, le produit intérieur brut combiné de l'UE a augmenté de 58 %, tandis que les émissions totales de gaz à effet de serre ont chuté de 22 %. Au niveau des États membres, il existe d'importantes différences dans l'évolution des émissions de gaz à effet de serre depuis 1990, certains États membres ayant réduit leurs émissions de près de 60 % tandis que quelques-uns les ont augmentées.
- **L'intensité en gaz à effet de serre de la consommation d'énergie - les émissions par unité d'énergie consommée - a chuté de 12,1 % entre 2000 et 2016.**
- L'UE vise à atteindre son objectif consistant à accroître de 20 % son efficacité énergétique d'ici 2020. Entre 2005 et 2016, la consommation d'énergie primaire dans l'UE a chuté de 9,9 % et la consommation d'énergie finale de 7,1 %. **Entre 1980 et 2016, les conditions météorologiques et le changement climatique ont causé aux États membres des pertes représentant un total de 410 milliards d'EUR (en valeur de 2016).**
- Les subventions en faveur des combustibles fossiles restent élevées. D'après les estimations, dans l'UE, 112 milliards d'EUR environ auraient été accordés chaque année pour la production et la consommation de combustibles fossiles entre 2014 et 2016.
- **L'Union poursuit un objectif global consistant à ce que, dans le budget pluriannuel actuel de l'UE pour la période 2014-2020, 20 % des dépenses soient en lien avec le climat; elle a par ailleurs proposé d'élever cet objectif à au moins 25 % au cours de la période 2021-2027.**

- **Entre 2013 et 2018, le nombre d'États membres ayant adopté une stratégie nationale d'adaptation au changement climatique est passé de 15 à 25, et des actions sont en cours dans les États membres restants.** D'après les estimations, en 2018, 26 % de toutes les villes de l'UE et 40 % des villes de plus de 150 000 habitants auront adopté des plans locaux d'adaptation.
- **L'Union et ses États membres sont les plus grands bailleurs de fonds au monde dans le domaine du changement climatique:** en 2017, l'UE, la Banque européenne d'investissement et les États membres ont octroyé 20,4 milliards d'EUR pour aider les pays en développement à faire face et à s'adapter au changement climatique, soit plus du double du montant de 2013. Cette somme représente environ la moitié du total mondial.



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 22 États membres de l'UE enregistrent un score supérieur à 80 sur 100 pour l'ODD n° 13. Cinq États membres de l'UE se classent parmi les 20 premiers pays au niveau mondial.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

L'Union reste déterminée à montrer la voie à suivre en matière de lutte contre le changement climatique et aura atteint son objectif de réduire d'au moins 40 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990. La Commission a présenté, à l'automne 2018, une proposition de vision stratégique à long terme de l'UE en conformité avec l'accord de Paris, qui expose des moyens d'atteindre des émissions de gaz à effet de serre nettes nulles au sein de l'Union d'ici 2050. Elle a exposé une vision globale tendant à une économie européenne plus moderne, compétitive et résiliente, de même que plus équitable socialement pour tous les Européens, sans laisser personne de côté. L'Union devra continuer à jouer son rôle de chef de file dans l'action pour le climat et à encourager l'ensemble des plus grands pays pollueurs de la planète à réviser à la hausse les ambitions mondiales au-delà de 2030. Dans ce contexte, redoubler d'efforts pour apporter une réponse mondiale ambitieuse aux incidences du changement climatique restera une priorité. De même, la réduction des risques de catastrophe, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de celui-ci continueront de figurer au premier rang des questions à traiter. L'Union poursuivra son engagement dans les enceintes internationales, comme l'Organisation de l'aviation civile et l'Organisation maritime internationale.



POSSIBILITÉS/FACTEURS POSITIFS

Énergie propre et mobilité à émissions faibles ou nulles, économie circulaire à faible intensité de carbone, bioéconomie et chaînes de production durables, changement de comportement, politique participative, politiques d'anticipation pour une transition juste, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, finance innovante et durable, partenariats public-privé, passation de marchés publics écologiques, réforme de la fiscalité (par exemple, taxation des ressources et de la pollution), éducation, numérisation verte, intelligence artificielle et nouvelles technologies, recherche et innovation, sociétés résilientes, multilatéralisme et recours à des biens et services environnementaux.



RISQUES/FACTEURS NÉGATIFS

Investissements publics et privés insuffisants, instabilité géopolitique et menaces pour la sécurité, retour au protectionnisme économique au niveau mondial, inégalités sociales, augmentation de la consommation d'énergie et incidence négative sur l'environnement causée par la numérisation, poursuite de la destruction des écosystèmes et de la biodiversité, lenteur de l'évolution du cadre réglementaire.

FAITS MARQUANTS



L'Alliance mondiale de l'UE contre le changement climatique (AMCC+) vise à intensifier le dialogue sur les mesures à prendre et à soutenir les pays en développement dans les efforts qu'ils déploient pour faire face au changement climatique.



Les pouvoirs locaux sont le principal moteur de la lutte contre le changement climatique au niveau de gouvernance le plus proche des citoyens. La Convention des maires de l'UE pour le climat et l'énergie rassemble des milliers de pouvoirs locaux qui se sont volontairement engagés à atteindre les objectifs de l'UE en matière de changement climatique et d'énergie. Elle a aussi contribué considérablement à accroître la prise de conscience, au niveau local, de la nécessité de se préparer aux conséquences du changement climatique, les mesures prises au niveau local pour favoriser l'adaptation et la résilience jouant un rôle crucial dans la protection des personnes et de leurs biens.



La France a obligé les villes de plus de 20 000 habitants (représentant 90 % de la population française) à adopter des plans locaux pour le climat, qui doivent comprendre des chapitres sur l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci. En 2018, 75 % environ des municipalités françaises avaient élaboré des plans d'atténuation locaux et 55 % environ s'étaient dotées de plans d'adaptation locaux. Ces pourcentages sont 2 à 5 fois plus élevés que dans les pays où aucune réglementation nationale de ce type n'existe.



Une centrale géothermique à Prelog, en Croatie, sera en mesure d'utiliser toute l'énergie contenue dans la saumure géothermale, à savoir la chaleur de l'eau thermale et l'énergie renfermée par les gaz aquifères, comme le méthane, dissous dans l'eau, ce qui en fait une installation ne générant pratiquement aucune émission de gaz à effet de serre. Elle pourra servir de modèle pour une exploitation plus durable des ressources géothermales, avec des possibilités de reproduction en Europe et dans le monde.



Hydrogen Breakthrough Ironmaking Technology (HYBRIT) est une initiative lancée en 2016 par trois grandes sociétés suédoises. Elle a pour but de mettre en place un processus de production de fer ne générant presque aucune émission de gaz à effet de serre, dans lequel l'oxygène du minerai de fer est retiré en utilisant de l'hydrogène au lieu de coke (issu du charbon).



Le corps européen de solidarité est une initiative de l'Union par laquelle, d'ici 2020, plus de 40 millions d'EUR pourraient être consacrés à la création, pour les jeunes, de possibilités de volontariat ciblant les collectivités dans les domaines des changements climatiques et de l'environnement. Un exemple en est le projet «Vänö Vänner» en Finlande, qui a permis à de jeunes Italiens de participer à la mise en place de solutions durables et au maintien du paysage culturel dans le respect de l'environnement dans l'archipel de Turku, contribuant ainsi de façon concrète à l'action pour le climat.



Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

23 des 28 États membres de l'UE ont un littoral. Les côtes de l'UE sont 7 fois plus longues que celles des États-Unis et 4 fois plus longues que celles de la Russie. Si l'on prend en compte ses régions périphériques, l'Union possède le plus grand territoire maritime au monde. L'UE et ses pays voisins partagent quatre grandes régions marines: la mer Baltique, la mer Méditerranée, la mer Noire et l'Atlantique du Nord-Est. La dégradation des habitats, la surpêche, la pollution et l'acidification figurent parmi les facteurs les plus importants à avoir un impact sur leur état écologique. La qualité de baignade mesurée dans les eaux côtières européennes est très élevée, mais les polluants organiques et chimiques provenant d'activités humaines, ainsi que les déchets marins, demeurent une grave menace pour les écosystèmes marins européens: début 2018, seulement 40 à 58 % des eaux côtières de l'Union étaient dans un bon état chimique. La politique environnementale de l'UE, y compris son initiative phare qu'est la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin», et sa politique maritime intégrée offrent un cadre propice à une approche globale de ces problèmes. L'Union a proposé de nouvelles règles qui ciblent les dix produits en plastique à usage unique les plus fréquemment trouvés sur les plages d'Europe, ainsi que les engins de pêche perdus ou abandonnés, ces déchets constituant à eux seuls 70 % de l'ensemble des déchets marins. Ces nouvelles règles donneront une longueur d'avance à l'Europe face à une problématique aux implications mondiales. L'UE soutient la conservation des zones côtières et marines à l'échelle mondiale. L'initiative de l'Union intitulée «Gouvernance internationale des océans: un programme pour l'avenir de nos océans» a établi un cadre global permettant de renforcer la gouvernance internationale des océans, de sorte que ces derniers soient sûrs, sécurisés, propres et gérés de manière légale et durable. En outre, les accords de l'UE en matière de commerce et d'investissement comprennent des dispositions spécifiques relatives à une gestion et à une conservation durables des ressources naturelles, telles que la biodiversité marine et la pêche. Copernicus, le programme d'observation de la Terre de l'Union, fournit également des produits d'observation des océans afin d'améliorer la qualité de l'eau.



PRINCIPALES TENDANCES

- De 2012 à fin 2016, l'étendue des **zones marines protégées** a presque doublé en Europe (passant de 6 % à 10,8 % de la superficie maritime de l'UE) et continue de s'accroître principalement grâce au réseau des sites marins Natura 2000 de l'Union. En 2016, trois régions européennes ont dépassé l'objectif d'Aichi de 10 % en matière de diversité biologique (la mer Baltique, la mer Méditerranée et la mer Noire) et l'Atlantique du Nord-Est était très proche de l'objectif (9,9 %).
- L'état de conservation de la grande majorité des habitats et espèces marins est défavorable, selon la dernière évaluation disponible. Depuis 1988, on constate une augmentation constante et alarmante de l'acidité des océans. Depuis 2008, d'importants progrès ont été accomplis en vue de définir, de surveiller et d'évaluer le **bon état écologique de l'environnement marin**, ce qui constitue une condition préalable à l'évaluation des progrès accomplis en vue de parvenir à des océans et à des mers propres et sains.

- La **durabilité de la pêche** dans l'Atlantique du Nord-Est, d'où proviennent 75 % des captures de l'Union, s'est améliorée. Le nombre de stocks halieutiques importants sur le plan commercial qui sont pêchés à un niveau durable s'est accru, passant de 34 % en 2007 à 60 % en 2015. En Méditerranée et en mer Noire, la pêche ne progresse pas au même rythme sur la voie de la durabilité. En Méditerranée, plus de 80 % des stocks font l'objet d'une surexploitation.
- Dans l'Union, l'**économie bleue** est 2,5 fois plus importante que les économies aéronautique et de la défense combinées. Elle génère 566 milliards d'EUR de chiffre d'affaires par an (7,2 % de plus qu'en 2009) et emploie 3,5 millions de personnes (5 % de plus qu'en 2014), soit une hausse de 7,2 % et de 2 % respectivement par rapport à 2009. Dans plusieurs États membres de l'UE, l'économie bleue s'est développée plus rapidement que l'économie nationale. Le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Italie, la France et la Grèce possèdent les économies bleues les plus fortes d'Europe.



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), quatre États membres de l'UE enregistrent un score de 60 ou plus sur 100 pour l'ODD n° 14. Cinq États membres de l'UE se classent parmi les 20 premiers pays au niveau mondial. Globalement, il s'agit de l'ODD pour lequel les États membres de l'UE enregistrent leur plus mauvais classement, avec de fortes différences entre États membres.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

L'UE continuera d'œuvrer à façonner la gouvernance internationale des océans dans toutes les enceintes internationales compétentes et au niveau bilatéral avec les principaux partenaires internationaux, sachant qu'environ 60 % des océans se situent au-delà des frontières des juridictions nationales. De nouveaux efforts doivent être accomplis en matière de coopération intersectorielle et transfrontalière, en particulier au niveau régional, afin d'affronter les problèmes nouveaux et existants. La dynamique se renforcera avec le déploiement de la Décennie 2021-2030 des Nations unies pour les sciences océaniques, à laquelle l'Union est étroitement associée. L'Union continuera à promouvoir la création de zones protégées ainsi qu'une gestion de celles-ci qui soit efficace et fondée sur des données scientifiques. Il convient d'en faire davantage pour parvenir à une pêche durable, en particulier en Méditerranée et en mer Noire. La pollution marine, y compris par les matières plastiques, le bruit et les substances nutritives provenant de l'agriculture, continuera de poser problème. Le rejet de nouveaux débris plastiques dans les océans pourrait certes diminuer peu à peu, mais les déchets en plastique déjà présents continueront à produire des effets négatifs. Une action renforcée doit être entreprise pour réduire les rejets de déchets d'exploitation des navires et d'autres formes de pollution, en particulier les substances nutritives provenant de l'agriculture et le bruit. L'économie bleue continuera de prospérer en Europe. On estime que la taille de l'économie bleue mondiale pourrait doubler d'ici 2030. Pour l'Europe, cela se traduirait par 10,8 millions d'emplois et plus de mille milliards d'EUR de chiffre d'affaires. D'ici 2021, toutes les eaux de l'Union feront l'objet d'une planification des espaces maritimes fondée sur les écosystèmes.



POSSIBILITÉS/FACTEURS POSITIFS

Gouvernance internationale et régionale des océans, changement de comportement, participation de la société et politiques participatives, mégadonnées, observation de la Terre, intelligence artificielle, technologies sous-marines et nouvelles technologies (par exemple, science moléculaire), recherche et innovation, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, financement participatif et autres formes de financement innovant, finance durable, partenariats public-privé, marchés publics verts, fiscalité réformée (par exemple, taxation de l'utilisation des ressources et de la pollution), internet des objets, éducation, numérisation, économie collaborative et circulaire à faible intensité de carbone.



RISQUES/FACTEURS NÉGATIFS

Dégradation de l'environnement et changement climatique, pollution, tourisme irresponsable, surpêche, pêche illicite, non déclarée et non réglementée, inégalités sociales.

FAITS MARQUANTS



L'alliance transatlantique pour la recherche océanique lancée en 2017 est une collaboration entre l'UE, le Brésil et l'Afrique du Sud qui vise à approfondir les connaissances scientifiques sur les écosystèmes marins et les interrelations avec les océans, le changement climatique et l'alimentation.



L'UE, ses États membres et ses partenaires œuvrent à l'élaboration d'une série de mesures concrètes permettant de parvenir, sur la base d'une action de surveillance et d'évaluation, à un milieu marin sain et productif en mer Baltique, dans l'Atlantique du Nord-Est et en Méditerranée d'ici 2020. En outre, l'Union promeut des initiatives régionales complémentaires et ambitieuses en ce qui concerne certaines pressions, telles que l'engagement de 2017 consistant à réduire de 80 % les émissions d'oxyde d'azote des navires opérant en mer Baltique, afin de combattre la problématique de l'eutrophisation dans la région.



Récemment, la France a désigné de nouvelles zones marines protégées. Parmi celles-ci, le plus grand site Natura 2000 baptisé «Mers Celtiques - Talus du golfe de Gascogne», qui s'étend sur plus de 62 320 km², offrira une protection à des habitats de récifs et à des espèces marines mobiles, au marsouin commun et au grand dauphin.



Le projet «Clean Archipelago» est un partenariat public-privé pluripartite dirigé par la région italienne de Toscane, en coopération avec le ministère italien de l'environnement, Unicoop Firenze et d'autres associations. Il a été lancé en avril 2018, en collaboration avec 10 bateaux d'une coopérative de pêcheurs. Ce projet a pour objectif de débarrasser la mer des déchets. Le partenariat vise à offrir des incitations financières aux pêcheurs pour qu'ils collectent les déchets plastiques pêchés et les rapportent dans les points de collecte aménagés dans les ports. Les déchets pêchés seront ensuite recyclés.



«Fish forward», un projet conduit par le WWF-Autriche, réunit 17 partenaires collaborant avec des consommateurs, des entreprises et des organismes publics afin de soutenir une production et une consommation de fruits de mer socialement équitables et climato-intelligentes, ce qui garantit une gestion responsable de la pêche et une traçabilité contribuant à une utilisation durable des océans et des ressources marines.



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

Des progrès significatifs ont été accomplis dans le renforcement des cadres stratégiques et de la base de connaissances dans la législation de l'Union concernant la nature et dans la stratégie UE 2020 pour la biodiversité. Après des siècles de recul et de dégradation, les forêts européennes se sont reconstituées et couvrent aujourd'hui plus de 40 % du territoire de l'UE, mais leur état de conservation doit s'améliorer. Les ressources naturelles fixent les limites écologiques de nos systèmes socioéconomiques («limites planétaires»). Les derniers rapports de la plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques démontrent clairement les effets persistants et dévastateurs de la dégradation des sols et de l'appauvrissement de la biodiversité sur les sociétés humaines. En dépit des progrès accomplis, les pressions que nos modes de production et de consommation exercent sur le capital naturel européen et mondial demeurent fortes et devraient continuer à s'intensifier. Le dépassement des limites planétaires risque d'entraver, voire d'inverser, la progression du niveau de vie. Au niveau international, l'UE utilise son programme de politique extérieure pour promouvoir cette question. Elle soutient activement la conclusion d'accords environnementaux multilatéraux, encourage des changements de politique dans les pays partenaires, promeut la responsabilité sociale/le comportement responsable des entreprises et intègre les préoccupations environnementales dans toutes les actions.



PRINCIPALES TENDANCES

- Le nombre de **sites protégés dans le cadre du réseau Natura 2000** a augmenté, de même que les mesures prises pour la conservation de ces sites, lesquelles couvriraient à présent près de 70 % d'entre eux (2018). En 2017, l'UE a protégé plus de 790 000 km² d'habitats terrestres, soit 18,2 % de la surface terrestre de l'Union. Les États membres détenant le pourcentage le plus élevé de zones protégées sont la Slovénie (37,9 %), la Croatie (36,6 %) et la Bulgarie (34,5 %).
- Le rapport de l'Union sur l'état de la nature, qui porte sur l'**état de conservation des espèces et des habitats** d'intérêt européen, révèle que de nombreuses espèces et de nombreux habitats ne sont pas dans un état de conservation favorable. Dans l'ensemble de l'UE, à peine 23 % des espèces évaluées et 16 % des habitats évalués étaient dans un état «favorable» en 2012, et seulement 52 % des espèces d'oiseaux étaient dans un état «stabilisé». Plus généralement, l'évaluation à mi-parcours de la stratégie pour la biodiversité à l'horizon 2020 a confirmé que l'appauvrissement de la **biodiversité** et la dégradation des services écosystémiques dans l'UE se sont poursuivis.
- En 2015, **les forêts** recouvraient 41,9 % de la surface terrestre totale de l'UE. Dans l'Union, la part des forêts dans la surface terrestre totale a légèrement augmenté (de 2,6 %) entre 2009 et 2015.
- Le rapport 2015 sur l'état de l'environnement (Agence européenne de l'environnement) a mis en évidence le mauvais **état des sols** en Europe. Les efforts consentis pour combattre et atténuer l'érosion des sols par l'eau ont produit des résultats positifs: lorsque l'on prend en compte les effets potentiels des mesures de la politique agricole commune sur l'érosion des sols, les zones jugées à risque d'érosion sévère des sols par l'eau ont été réduites de 14 % dans l'UE entre 2000 et 2012. Toutefois, malgré les efforts visant à limiter l'imperméabilisation des sols, la conversion de sols en zones artificielles dans l'UE s'est accélérée au fil des ans, la croissance enregistrée entre 2012 et 2015 étant environ 6 % plus élevée que celle qui l'a été entre 2009 et 2012. En outre, 45 % de la surface agricole de l'UE a un sol de mauvaise qualité en termes de charge organique (ce qui nuit à la fertilité des sols et à la biodiversité).



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 19 États membres de l'UE enregistrent un score supérieur à 70 sur 100 pour l'ODD n° 15. 14 États membres de l'UE se classent parmi les 20 premiers pays au niveau mondial.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

Les évaluations mondiales et européennes actuelles indiquent une poursuite de l'appauvrissement de la biodiversité et de la dégradation des sols et des écosystèmes, avec les conséquences néfastes que cela entraîne pour les services écosystémiques (alimentation, eau, matières premières, énergie, etc.), menaçant ainsi la production économique et le bien-être de l'Europe. Il convient d'accroître considérablement les efforts de mise en œuvre de la législation de l'Union dans le domaine de la nature, de sorte que d'ici 2030, l'UE ait significativement amélioré l'état de conservation des espèces et habitats d'intérêt européen qui sont protégés en vertu des règles concernant les oiseaux et les habitats. Il convient également d'accroître le rythme auquel la biodiversité des forêts se reconstitue. L'UE aura un rôle essentiel à jouer lors de la 15e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique qui se tiendra à Pékin, à la fin de 2020, et au cours de laquelle le nouveau cadre mondial pour la biodiversité après 2020, qui visera à enrayer la perte de biodiversité au niveau mondial, devrait être adopté.



POSSIBILITÉS/FACTEURS POSITIFS

Changement de comportement, participation de la société et politiques participatives, pressions de la société en faveur de chaînes de production durables (agroécologie, agriculture biologique), responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, financement participatif et autres formes de financement innovant, finance durable, partenariats public-privé, marchés publics verts, déploiement à plus vaste échelle de solutions fondées sur la nature, fiscalité réformée (par exemple, taxation de l'utilisation de ressources et de la pollution), éducation, intelligence artificielle et nouvelles technologies, recherche et innovation, économie collaborative et circulaire à faible intensité de carbone, sociétés résilientes, multilatéralisme, commerce ouvert et équitable, tourisme durable.



RISQUES/FACTEURS NÉGATIFS

Dégradation de l'environnement et changement climatique, climato-scepticisme et revirements de politiques connexes, court-termisme, résistance au changement au sein du système de production des denrées alimentaires, faibles investissements publics et privés, instabilité géopolitique et menaces pour la sécurité, inégalités sociales.

FAITS MARQUANTS



Au niveau de l'UE:

L'Union a adopté un plan d'action pour le milieu naturel, la population et l'économie en 2017. Ce plan vise à accélérer la mise en œuvre de la législation de l'Union et les progrès vers la réalisation de l'objectif de l'UE à l'horizon 2020 visant à stopper et inverser le processus d'appauvrissement de la biodiversité et des services écosystémiques et à mieux prendre en compte les objectifs socioéconomiques. Il s'est accompagné d'une initiative visant à remédier au déclin des pollinisateurs dans l'Union et à contribuer aux efforts mondiaux en matière de conservation.



Au niveau des États membres:

La récente loi française pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a établi une nouvelle agence française pour la biodiversité. Le plan pour la biodiversité du 4 juillet 2018 souligne l'importance de s'attaquer conjointement aux défis du changement climatique et de la biodiversité et comprend de nouveaux objectifs concernant les mesures visant à éviter toute augmentation nette de la superficie des terres occupées, les zones urbaines vertes, l'agroécologie et la protection des sols, ainsi que les actions relatives aux paiements pour des services environnementaux, les pollinisateurs et la restauration des écosystèmes.



Au niveau régional/local

En Allemagne, l'État du Bade-Wurtemberg a accru le financement destiné à la conservation de la nature, qui passera de 30 millions à 90 millions d'EUR en l'espace de dix ans. La désignation de parcs nationaux et la restauration d'écosystèmes génèrent des bienfaits pour les agriculteurs et l'économie, par exemple pour de jeunes entreprises produisant du papier d'emballage à partir de prairies présentant une grande valeur sur le plan de la biodiversité et pour le secteur du tourisme axé sur la nature.



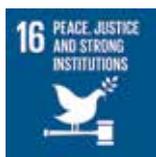
Au niveau des entreprises:

59 agriculteurs autrichiens, SPAR et le WWF ont bâti une alliance solide dans le cadre du projet «Healthy Soil for Healthy Food». En garantissant la vente des légumes produits et en versant aux agriculteurs une prime de 30 EUR par tonne de CO2 stockée dans les sols, SPAR encourage des pratiques de gestion des sols durables. Des échantillons de sols permettent de surveiller l'efficacité du projet.



Au niveau de la société civile:

La société ornithologique hellénique, le WWF-Grèce, la société bulgare pour la protection des oiseaux et la société royale pour la protection des oiseaux ont uni leurs forces pour enrayer le déclin de la population de percnoptères d'Égypte dans les Balkans. Ces acteurs ont élargi leur approche transfrontière à d'autres pays situés le long du trajet migratoire de l'espèce.



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

L'UE est l'un des projets de paix les plus aboutis au monde. Guidée par les traités européens, initialement signés en 1957, l'UE peut porter un regard rétrospectif sur 60 ans de paix, de démocratie et de solidarité. En 2012, elle a été récompensée par le prix Nobel de la paix pour avoir fait avancer les causes de la paix, de la réconciliation, de la démocratie et des droits de l'homme en Europe. La promotion et la préservation de l'état de droit et des valeurs fondamentales de l'UE constituent une priorité absolue pour l'Union, tant sur le plan interne que dans ses relations extérieures. Des systèmes judiciaires efficaces jouent un rôle essentiel à cet égard. Ils veillent à ce que les citoyens puissent jouir pleinement de leurs droits et à ce que les entreprises bénéficient d'une sécurité juridique et d'un environnement propice à l'investissement au sein du marché unique. L'UE encourage les États membres à améliorer l'indépendance, la qualité et l'efficacité de leurs systèmes judiciaires, y compris au moyen d'un suivi efficace dans le cadre du Semestre européen et du tableau de bord de la justice dans l'Union. Plus généralement, la Commission garantit le respect de l'état de droit et des autres valeurs fondamentales de l'Union à l'aide de tous les outils et instruments dont elle dispose. La corruption, qui sape la confiance dans les institutions démocratiques et affaiblit le sens des responsabilités des dirigeants politiques, est l'un des principaux défis auxquels les sociétés européennes sont confrontées. La Commission a reçu pour mandat politique de combattre la corruption et de mettre en œuvre une politique globale de lutte contre la corruption de l'Union. Sur le plan extérieur, l'Union, au moyen de sa politique étrangère et de sécurité, contribue à la paix internationale et aide les pays partenaires à faire face à des situations de fragilité, à mettre en place des institutions responsables et transparentes, à favoriser un processus de décision participatif et à garantir des processus électoraux inclusifs et crédibles. Les droits de l'homme, l'égalité hommes-femmes, l'inclusion et la non-discrimination sont au cœur du consensus européen pour le développement. L'Union contribue également à la paix et à la stabilité au moyen de ses politiques d'élargissement et de voisinage. Plus spécifiquement, elle promeut activement l'état de droit, la réforme de la justice, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, la sécurité, les droits fondamentaux et les institutions démocratiques et aide les pays candidats à l'adhésion à l'UE à tenir leurs engagements dans ces domaines.



PRINCIPALES TENDANCES

- **La perception que les citoyens ont de la criminalité, de la violence ou du vandalisme** s'est améliorée; en 2016, 13 % de la population européenne estimait être touchée par ces problèmes, soit 2,9 points de pourcentage de moins qu'en 2007.
- Le tableau de bord 2018 de la justice dans l'Union montre que par rapport à 2010, **l'efficacité des systèmes judiciaires** dans les États membres s'est améliorée ou est restée stable dans presque tous les États membres, à quelques rares exceptions près. Toutefois, dans plusieurs États membres, les procédures civiles et commerciales restent très longues.
- Les **dépenses des administrations publiques consacrées aux juridictions dans l'Union** ont augmenté de plus de 11 % au cours de la période 2007-2016, pour atteindre un peu plus de 50 milliards d'EUR en 2016. Ce taux de croissance était légèrement inférieur à la croissance du PIB.

- En 2018, 56 % des habitants de l'UE ont jugé «très bonne» ou «assez bonne» **l'indépendance des tribunaux et des juges** dans leur pays, soit une augmentation de quatre points de pourcentage par rapport à 2016.
- Selon l'indice de perception de la **corruption** de Transparency International, les États membres de l'UE continuaient de figurer parmi les pays les moins corrompus du monde en 2017 et représentaient la moitié des 20 pays les moins corrompus au niveau mondial.
- La situation **en matière d'état de droit** dans certains États membres suscite des préoccupations auxquelles s'attaquent une série d'actions adoptées au niveau de l'UE.



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), 19 États membres de l'UE enregistrent un score supérieur à 70 sur 100 pour l'ODD n° 16. Neuf États membres de l'UE se classent parmi les 20 premiers pays au niveau mondial.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

L'UE poursuit sa trajectoire de paix. Elle contribue également à la paix et à la stabilité au moyen de ses politiques d'élargissement et de voisinage. L'Union promeut activement l'état de droit, la réforme de la justice, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, la sécurité, les droits fondamentaux et les institutions démocratiques et aide également les pays candidats à l'adhésion à l'UE à tenir leurs engagements dans ces domaines. La politique de l'Union en matière de relations extérieures et de développement contribue également à la paix ailleurs dans le monde. L'UE continue en outre à promouvoir et à préserver l'état de droit au sein de ses propres États membres. Il convient d'en faire davantage pour améliorer l'efficacité, la qualité et l'indépendance des systèmes judiciaires nationaux dans certains États membres. Au niveau international, on a constaté une évolution vers des systèmes de gouvernance autoritaires dans un certain nombre de pays. Promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit restera donc une priorité absolue pour l'UE, tant sur le plan interne que dans ses relations extérieures. L'Union continuera d'œuvrer à améliorer l'accès à la justice, à combattre la fraude et la criminalité et à faire face à l'évolution des menaces pour la sécurité en renforçant davantage la coopération et les échanges d'informations entre les autorités policières et répressives des États membres et promouvra la coopération internationale dans ce domaine.



POSSIBILITÉS/FACTEURS POSITIFS

Valeurs culturelles conformes aux droits fondamentaux, participation de la société et politiques participatives, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, éducation, numérisation, intelligence artificielle et nouvelles technologies, recherche et innovation, infrastructures et sociétés résilientes, multilatéralisme, commerce ouvert et équitable, aide au développement.



RISQUES/FACTEURS NÉGATIFS

Instabilité géopolitique et menaces pour la sécurité, changement climatique et dégradation de l'environnement, migrations et déplacements forcés, retour au protectionnisme économique à l'échelle mondiale, manque de coopération internationale, mise à l'épreuve de l'état de droit, populisme, inégalités sociales.

FAITS MARQUANTS



Les règles de l'Union de 2017 relatives aux minerais provenant de zones de conflit fixent des obligations en matière de diligence à l'égard de la chaîne d'approvisionnement pour les importateurs européens d'étain, de tantale, de tungstène et d'or, de sorte que ces minerais soient acquis de manière responsable sans financer directement ou indirectement des conflits armés ni conduire à des violations des droits de l'homme dans des zones touchées par des conflits et des zones à haut risque.



En 2017, le Parquet européen a été institué en tant que parquet européen indépendant habilité à instruire et à poursuivre les infractions portant atteinte aux intérêts financiers de l'UE. Le Parquet européen devrait exercer ses fonctions d'ici la fin de 2020, à l'issue d'une phase de mise en place de trois ans. Cela marquera une amélioration décisive dans la lutte contre la fraude, la corruption et d'autres infractions portant atteinte au budget de l'UE.



La loi française de 2017 sur le devoir de diligence confère aux entreprises la responsabilité de mettre en œuvre des mesures garantissant que leurs filiales, fournisseurs et contractants du monde entier respectent les bonnes pratiques sociales, environnementales et éthiques. Cette loi vise à sensibiliser les entreprises à leur rôle dans la prévention de tragédies en France et à l'étranger, et à garantir que les victimes soient dédommagées en cas de préjudice résultant du manquement d'une entreprise à sa nouvelle obligation de mettre en œuvre des plans de vigilance. Elle s'applique aux entreprises de plus de 5 000 salariés ayant leur siège en France ou aux entreprises de plus de 10 000 salariés ayant leur siège à l'étranger.



En 2011, l'entreprise de transport maritime par conteneurs Maersk Line a fondé avec d'autres acteurs le réseau anticorruption dans le domaine du transport maritime. Ce partenariat intersectoriel composé de sociétés propriétaires de navires, de propriétaires de cargaisons et de prestataires de services collabore avec les principales parties prenantes, notamment les pouvoirs publics et les organisations internationales, afin d'identifier et d'atténuer les causes de la corruption dans le secteur du transport maritime.



En Slovaquie, le gouvernement soutient la participation de la société civile et des organisations non gouvernementales à la création, à la mise en œuvre et au contrôle de politiques publiques dans divers domaines. Dans le domaine de la politique environnementale, une «tripartite verte» est en place pour faire en sorte que le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques soit alimenté par les suggestions et commentaires émis par des acteurs non gouvernementaux.



Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

L'UNION EUROPÉENNE AUJOURD'HUI



INSTANTANÉ/APERÇU QUALITATIF

Les ODD constituent une dimension transversale dans la mise en œuvre de la stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'UE, qui expose la vision d'un engagement concerté de l'Union dans le monde. Le consensus européen pour le développement fournit un cadre permettant à l'UE et aux États membres de définir une approche commune de la politique en matière de développement qui soit fondée sur les ODD. Se fondant sur le principe de cohérence des politiques au service du développement, l'UE vise à maximiser la cohérence et à développer des synergies entre ses différentes politiques pour aider les pays partenaires à atteindre les ODD. Aujourd'hui, l'UE est le premier pourvoyeur d'aide publique au développement au monde. Ces dix dernières années, on a constaté une évolution dans la répartition des rôles, de la relation classique donateur-bénéficiaire à un partenariat plus équitable. La politique d'élargissement de l'UE et la politique européenne de voisinage révisée se concentrent sur les fondamentaux politiques et économiques, y compris l'état de droit, les droits de l'homme, la démocratie et une croissance et un développement économiques durables, ce qui cadre parfaitement avec le programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. L'action humanitaire de l'UE suppose de collaborer en partenariat étroit avec un grand nombre d'organisations internationales d'aide humanitaire et d'aide au développement des Nations unies et de la société civile en vue de garantir la dignité humaine. La politique de l'UE en matière de commerce et d'investissement fondée sur des valeurs, telle qu'elle est définie dans la stratégie «Le commerce pour tous», recense l'ensemble des ODD, intégrant la mise en œuvre du développement durable dans toutes ses dimensions. L'Union reste un fervent défenseur d'un système commercial multilatéral universel, fondé sur des règles, ouvert, non discriminatoire et équitable, soutenu par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et elle ne ménage pas ses efforts pour préserver et renforcer l'OMC dans toutes ses fonctions. L'UE travaille aussi étroitement avec d'autres organisations internationales, telles que le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), pour promouvoir les droits de l'homme, la responsabilité sociale des entreprises/le comportement responsable des entreprises, ainsi que les objectifs sociaux et environnementaux dans sa politique commerciale. L'UE promeut activement la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies et les ODD au sein du G20. L'Union renforce sa propre gouvernance budgétaire et économique dans le cadre du Semestre européen de coordination des politiques économiques, contribuant ainsi à la stabilité macroéconomique mondiale. Au moyen de son programme pour une meilleure réglementation, la Commission contribue à une cohérence accrue des politiques.



PRINCIPALES TENDANCES

- Avec l'octroi de 75,7 milliards d'EUR en 2017, l'UE est le **premier pourvoyeur d'aide publique au développement au monde**. En outre, le ratio global aide publique au développement/revenu national brut (RNB) de l'UE, qui s'élevait à 0,5 % en 2017, était nettement supérieur à celui de la plupart des donateurs de l'OCDE tels que le Canada, le Japon ou les États-Unis. La Suède, le Danemark, le Luxembourg et le Royaume-Uni ont atteint l'objectif consistant à consacrer 0,7 % de leur RNB à l'aide publique au développement (2017).
- **Les relations commerciales avec les pays en développement** se sont intensifiées. Les exportations peuvent générer des emplois au niveau national et permettent aux pays en développement d'obtenir des devises étrangères, qui peuvent être utilisées pour importer d'autres biens nécessaires. Les importations de l'UE provenant de pays en développement ont plus que doublé entre 2002 et 2017.
- **La part des importations de l'Union provenant des pays les moins avancés** a augmenté entre 2002 et 2017. Pourtant, globalement, la quasi-totalité des 50 pays les moins avancés ne représentait toujours que 2,0 % du total des importations de l'UE en 2017. Ces dernières années, l'UE a renforcé sa position de principal marché d'exportation pour les pays les moins avancés: sa part dans les exportations globales de biens des pays les moins avancés s'est

accrue, passant de 20,5 % en 2012 à près de 25 % en 2016; elle est supérieure à celle de la Chine (21 %) et à celle des États-Unis (8,2 %).

- Il est essentiel d'aider les pays en développement à renforcer leurs **ressources nationales**. La stratégie d'appui budgétaire de l'UE en faveur des pays partenaires a été adaptée de manière à mieux promouvoir la réalisation des ODD, à axer davantage les politiques des pays sur les résultats et à contribuer à un renforcement des capacités, par un meilleur soutien à l'amélioration de la gouvernance et de la gestion des finances publiques, y compris des mesures anticorruption.
- Le **transfert de la charge fiscale** du travail vers l'environnement peut stimuler l'emploi, réduire les inégalités et limiter les pressions sur l'environnement. La part des taxes environnementales dans la totalité des recettes fiscales de l'UE est restée presque inchangée (6,8 % en 2002 et 6,1 % en 2017).



CLASSEMENT MONDIAL

D'après le rapport global de 2018 sur les indices et tableaux de bord des ODD (Bertelsmann Stiftung et Réseau des solutions pour le développement durable), six États membres de l'UE enregistrent un score supérieur à 70 sur 100 pour l'ODD n° 17. Trois États membres de l'UE se classent parmi les 20 premiers pays au niveau mondial.

L'UNION EUROPÉENNE EN 2030



TENDANCES ACTUELLES DANS L'UE/TOUTES CHOSES ÉTANT ÉGALES

Les défis auxquels l'Europe et le monde sont confrontés seront plus complexes, plus interconnectés et plus globaux que jamais auparavant. Des partenariats mondiaux s'avéreront indispensables pour atteindre l'objectif d'éradication de la pauvreté et tous les autres ODD. Au niveau international, l'UE continuera donc à promouvoir la préservation et le renforcement d'un ordre international multilatéral fondé sur des règles, au cœur duquel se trouvent les Nations unies. Il s'agit là d'une condition nécessaire pour garantir les moyens de mise en œuvre. L'UE continuera à exploiter sa politique commerciale fondée sur des valeurs pour promouvoir le développement durable, y compris la responsabilité sociale/le comportement responsable des entreprises, et à soutenir vigoureusement l'Organisation mondiale du commerce. Par exemple, pour améliorer les résultats en répartissant le travail de la manière la plus efficace, l'UE et ses États membres auront recours à une programmation conjointe et à une mise en œuvre conjointe en tant que moyen efficace pour mettre en œuvre des partenariats de coopération au développement. Ils déterminent donc ensemble quel donateur doit travailler dans quel secteur. En outre, les institutions et les États membres de l'UE continueront à accentuer leurs efforts afin de mettre en œuvre le programme d'action d'Addis-Abeba, qui constitue le cadre global de financement du programme de développement durable à l'horizon 2030 et qui met en exergue le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation. «Horizon Europe», le prochain programme de recherche et d'innovation de l'UE (2021-2027), souligne le rôle central de la collaboration scientifique internationale dans la réalisation des ODD. L'UE est bien placée pour tenir la plupart des engagements en matière de financement du développement d'ici 2030. Des partenariats pour le développement seront également encouragés au sein de l'UE.



POSSIBILITÉS/FACTEURS POSITIFS

Participation à la société et politiques participatives, responsabilité sociale/comportement responsable des entreprises, meilleure réglementation, éducation, numérisation, intelligence artificielle, nouvelles technologies, recherche et innovation, transfert technologique et échanges de connaissances efficaces, observation de la Terre, éducation, volontariat, financement participatif et autres formes de financement innovant, finance durable, partenariats public-privé, multilatéralisme, commerce ouvert et équitable, aide au développement.



RISQUES/FACTEURS NÉGATIFS

Instabilité géopolitique et menaces pour la sécurité, protectionnisme économique, manque de coopération internationale, affaiblissement des institutions multilatérales existantes.

FAITS MARQUANTS



L'Union est engagée, avec d'autres partenaires du G20 et des organisations internationales, dans le pacte du G20 avec l'Afrique, qui vise à renforcer les investissements dans les pays africains participants. Elle soutiendra également une coopération triangulaire - à savoir des partenariats caractérisés par un axe Sud-Sud entre deux pays en développement ou plus, soutenus par un pays développé ou une organisation multilatérale, en tant qu'outil important pour nouer des relations avec des pays en développement et d'autres parties prenantes.



Le plan d'investissement extérieur de l'UE et son Fonds européen pour le développement durable présentent le budget de l'Union comme une garantie permettant de libérer et de stimuler des investissements en Afrique et dans son voisinage. Ils se concentrent sur les pays fragiles, en situation de conflit ou en proie à la violence, sur les pays enclavés et sur les pays les moins avancés ayant les plus grands besoins. Il vise à libérer des investissements privés et à mobiliser 44 milliards d'EUR d'investissements supplémentaires d'ici 2020.



«The Finland We Want by 2050 – Society's Commitment to Sustainable Development» est une initiative innovante visant à impliquer l'ensemble de la société dans la mise en œuvre des ODD. Afin d'atteindre les huit objectifs soutenant la vision de la Finlande pour 2050, des engagements opérationnels sont contractés avec des secteurs administratifs et d'autres acteurs de la société, tels que des entreprises, des municipalités, des organisations, des établissements d'enseignement et des opérateurs locaux. Les engagements doivent être nouveaux et mesurables.



Des autorités locales et des organisations non gouvernementales lettones participent activement à des projets de coopération au développement avec des pays du partenariat oriental et d'Asie centrale (Moldavie, Géorgie, Ukraine, Kirghizstan et d'autres pays). L'association lettone des autorités locales et régionales a fourni aux pays partenaires une aide à long terme sous la forme d'une expertise en matière de planification budgétaire, de négociation gouvernementale, de participation des citoyens au processus décisionnel et de promotion des entreprises.



Unilever, une entreprise transnationale de biens de consommation, est un fervent défenseur des ODD depuis l'adoption du programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies, le PDG de l'entreprise faisant partie du groupe de défense des objectifs mondiaux assistant le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies. Unilever a cofondé la «Commission des entreprises et du développement durable» en 2016, ce qui a débouché en 2017 sur le lancement d'un rapport déterminant intitulé «De meilleures entreprises, un monde meilleur», portant sur l'intérêt pour les entreprises d'agir en faveur des ODD.



L'Alliance italienne pour le développement durable (ASviS) vise à sensibiliser la société, les institutions et les acteurs économiques italiens à l'importance du programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies et à les mobiliser autour de celui-ci. Elle réunit plus de 180 institutions et réseaux de la société parmi les plus importants, aux côtés d'universités et d'entreprises.



Annexe III

RÉSUMÉ DE LA CONTRIBUTION DE LA PLATEFORME MULTIPARTITE SUR LES ODD
AU DOCUMENT DE RÉFLEXION «VERS UNE EUROPE DURABLE À L'HORIZON 2030»



L'Europe sur la voie d'un avenir durable

RÉSUMÉ DE LA CONTRIBUTION DE LA PLATEFORME PLURIPARTITE SUR LES ODD AU DOCUMENT DE RÉFLEXION «VERS UNE EUROPE DURABLE À L'HORIZON 2030»



Membres de la plateforme: Birdlife; BusinessEurope; Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE); COFACE Families Europe; Comité européen des régions; CONCORD Europe; COPA-COGECA; CSR Europe; EUROCITIES; Confédération européenne des syndicats (CES); Comité économique et social européen (CESE) ENEL; Alliance européenne de santé publique (EPHA); École de commerce ESADE; Comité syndical européen de l'éducation (CSEE); Association européenne de l'université; Bureau européen de l'environnement (BEE); Forum européen de la jeunesse (YFJ); Conseil international de reporting intégré (International Integrated Reporting Council - IIRC); FoodDrinkEurope; Bureau de plaidoyer pour le commerce équitable (Fair Trade Advocacy Office - FTAO); Plateforme sociale; SDG Watch Europe; Transparency International; Unilever; Fonds mondial pour la protection de la nature (WWF); Mme Vandinika Shukla; M. Christian Thimann; M. Wiebe Draijer; M. Janez Potocnik

Observateurs de la plateforme: Conseils consultatifs européens sur l'environnement et le développement durable (EEAC); Banque européenne d'investissement (BEI); Réseau européen du développement durable (ESDN); Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE); Nations unies; Banque mondiale

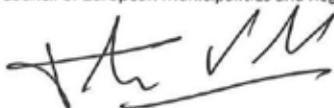
MARTIN HARPER
Birdlife



MARKUS BEYRER
BusinessEurope



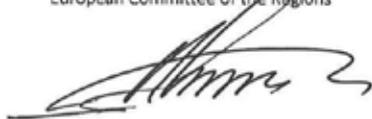
FREDERIC VALLIER
Council of European Municipalities and Regions



ANNEMIE DRIESKENS
COFACE Families Europe



ARNOLDAS ABRAMAVICIUS
European Committee of the Regions



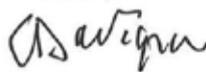
JOHANNES TRIMMEL
CONCORD Europe



LIISA PIETOLA
COPA-COGECA



ETIENNE DAVIGNON
CSR Europe



SILVIA GANZERLA
EUROCITIES



LIINA CARR
European Trade Union Confederation



BRENDA KING
European Economic and Social Committee



FRANCESCO STARACE
ENEL



SASCHA MARSCHANG
European Public Health Alliance



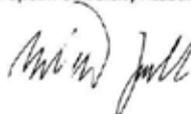
EVA JANE-LLOPIS
ESADE Business School



SUSAN FLOCKEN
European Trade Union Committee for Education



MICHAEL GAEBEL
European University Association



JEREMY WATES
European Environmental Bureau



DEJAN BOJANIC
European Youth Forum



RICHART HOWITT
International Integrated Reporting Council



JANA HAINSWORTH
Social platform



LEIDA RIJNHOUT
SDG Watch Europe



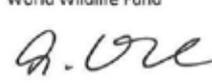
CARL DOLAN
Transparency International



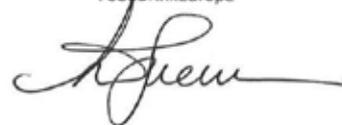
PAUL POLMAN
Unilever



DR. ANDREA KOHL
World Wildlife Fund



MELLA FREWEN
FoodDrinkEurope



SERGI CORBALAN
Fair Trade Advocacy Office



VANDINIKA SHUKLA
Member acting in personal capacity



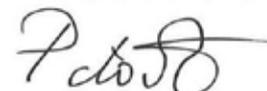
CHRISTIAN THIMANN
Member acting in personal capacity



WIEBE DRAIJER
Member acting in personal capacity



JANEZ POTOCNIK
Member acting in personal capacity



Résumé

L'EUROPE SUR LA VOIE D'UN AVENIR DURABLE

Contribution de la plateforme multipartite sur les ODD au document de réflexion «Vers une Europe durable à l'horizon 2030», octobre 2018

La plateforme multipartite chargée de la mise en œuvre des objectifs de développement durable dans l'Union européenne – la «plateforme multipartite sur les ODD de l'UE» – a été créée en mai 2017 pour soutenir et conseiller la Commission européenne et toutes les parties prenantes associées à la mise en œuvre des ODD au niveau de l'UE.

Nous appuyant sur des valeurs communes fortes, nous avons œuvré avec assiduité, en tant que représentants du secteur public, de la société civile et du secteur privé, à la formulation de recommandations mûrement réfléchies sur la manière de transformer les objectifs de développement durable en solutions pratiques pour le bien-être de nos générations présentes et futures dans l'UE et au-delà. Nos recommandations visent à inspirer et à guider le document de réflexion de la Commission intitulé «Vers une Europe durable à l'horizon 2030».

Compte tenu du programme ambitieux et de la nature universelle et indivisible des objectifs de développement durable, il n'y a pas de recette unique à recommander. Pour réaliser ces objectifs, il convient de procéder à un examen approfondi, de recenser les domaines dans lesquels des changements sont nécessaires et d'élaborer des politiques cohérentes produisant des bénéfices durables en matière sociale, économique, de gouvernance et d'environnement, en reconnaissant les interactions entre les différents objectifs fixés et en agissant sur elles. Nos recommandations fournissent une contribution ambitieuse et consensuelle à la réalisation de cet objectif.

Nous recommandons que l'UE élabore et mette en œuvre une stratégie globale, visionnaire et porteuse de transformations, pour une Europe durable à l'horizon 2030, qui orientera l'ensemble des politiques et des programmes de l'UE. Pour être efficace, une telle stratégie devrait inclure des objectifs à la fois intermédiaires et à long terme et définir une vision d'une Europe durable allant au-delà du programme à l'horizon 2030.

Lors de la mise en œuvre du programme à l'horizon 2030, la Commission européenne et toutes les autres parties prenantes doivent respecter un certain nombre de principes fondamentaux, tenir les engagements pris dans le cadre d'accords internationaux, s'engager à transformer notre modèle social et économique, établir des priorités et garantir des actions rapides en faveur des plus pauvres et des plus marginalisés de la société («ne laisser personne de côté»), reconnaître les frontières planétaires, respecter les droits de l'homme et l'état de droit, et garantir une approche cohérente du développement durable.

Nous formulons également un certain nombre de recommandations transversales. Nous recommandons à l'UE de réinventer son système de gouvernance afin de garantir une approche cohérente du développement durable. Le président de la Commission, assisté d'une équipe de projet spécialement constituée pour l'épauler, serait chargé du programme à l'horizon 2030 et devrait assurer une coordination effective et faire rapport sur sa mise en œuvre à l'occasion du discours annuel sur l'état de l'Union européenne. Il faut aussi que les régions, les villes, les citoyens, les communautés, les entreprises et la société civile dans toute sa diversité agissent afin de mettre en œuvre les ODD et l'accord de Paris. L'UE devrait plaider en faveur d'une approche territoriale de la mise en œuvre des ODD et prévoir un dialogue bilatéral qui permettrait d'associer aux stratégies européenne et nationales les autorités régionales et locales ainsi que la société civile et les organisations professionnelles dans le cadre d'une approche de la gouvernance à plusieurs niveaux et impliquant les différentes parties prenantes. Nous proposons également d'évaluer le bien-fondé de cette plateforme - sa composition et sa mission - et d'examiner la manière dont elle pourra contribuer au mieux à notre proposition en faveur d'une stratégie inclusive, participative et transparente pour une Europe durable à l'horizon 2030. Enfin, des efforts supplémentaires devraient être déployés pour garantir la cohérence du développement durable, en ce sens que toutes les politiques de l'UE devraient contribuer au développement durable à l'intérieur ou en dehors de l'Europe.

Nous formulons également des recommandations spécifiques sur la manière de renforcer les outils existants de l'UE. Le programme pour une meilleure réglementation pourrait devenir plus performant si l'on intègre pleinement les objectifs et les principes de développement durable dans le processus d'élaboration des politiques. Les responsables politiques de l'UE devraient mieux utiliser et continuer à améliorer les lignes directrices concernant l'analyse d'impact afin de placer le développement durable au centre des préoccupations. Il convient de mettre en place un cycle de coordination pour une Europe durable, prévoyant des plans d'action de l'UE en faveur du développement durable, ainsi que des rapports et des recommandations des États membres et de la Commission européenne sur le développement durable. Le processus du Semestre européen devrait s'inspirer de la stratégie pour une Europe durable à l'horizon 2030 et comporter un contrôle de la durabilité. Les finances publiques de l'UE, et notamment le cadre financier pluriannuel, devraient avoir un caractère véritablement durable et la définition des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance devrait être intégrée dans les règlements financiers. Il convient d'entreprendre des réformes budgétaires durables au niveau des États membres, de prendre des mesures à l'égard de l'évasion fiscale des entreprises et du dumping fiscal, et de mettre pleinement en œuvre le programme d'action d'Addis-Abeba. Pour éclairer les futurs décideurs, l'UE devrait continuer à élaborer un cadre intégré et participatif de suivi, d'obligation de rendre des comptes et d'évaluation, et notamment un ensemble complet d'indicateurs ODD de l'UE et une analyse qualitative.

Nous formulons également des recommandations sectorielles spécifiques. La durabilité doit se refléter d'une manière cohérente dans l'ensemble des politiques et initiatives de l'UE. Toutefois, pour les besoins du présent document, nous avons recensé cinq domaines d'action de l'UE jouant un rôle essentiel dans la réalisation des ODD:

(1) Il convient de continuer à promouvoir, à encourager et à réglementer *la consommation et la production durables*, tout en accordant une attention particulière aux chaînes d'approvisionnement mondiales. Il nous faut également prendre des mesures juridiques, stratégiques et de financement appelées à donner une impulsion à cette transition. Il convient de réduire l'empreinte de l'UE, d'établir une convention de gestion des ressources et d'élaborer des indicateurs basés sur la consommation. La durabilité doit faire partie intégrante de la stratégie industrielle européenne à l'horizon 2030;

(2) L'UE devrait investir dans la recherche et l'innovation, les personnes et les talents humains, l'employabilité et l'inclusion sociale. Le socle européen des droits sociaux devrait être pleinement mis en œuvre. Il convient de promouvoir l'économie sociale et solidaire, d'augmenter les investissements dans la santé et le bien-être et de faire de la durabilité une science interdisciplinaire. Il faut aussi garantir une éducation de qualité, donner la priorité à l'aide aux enfants et aux jeunes et instaurer un cadre réglementaire afin de garantir des voies sûres aux demandeurs d'asile et aux migrants, tout en renforçant la politique d'intégration et d'inclusion;

(3) politique climatique et énergétique. L'UE devrait aligner ses objectifs en matière de climat et d'énergie sur l'objectif fixé de limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5° C par rapport aux niveaux préindustriels, tout en renforçant la résilience. Il convient de renoncer progressivement aux combustibles fossiles, d'augmenter les investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies propres et de promouvoir le recours à des solutions fondées sur la nature. La congestion du trafic devrait diminuer et il faut promouvoir des infrastructures durables et des plans de mobilité globaux. L'UE devrait également aider les pays en développement en matière d'adaptation et de résilience au changement climatique;

(4) alimentation, agriculture et affectation des sols, y compris la politique agricole commune. L'UE devrait veiller à ce que tous les investissements de l'UE dans l'agriculture soient alignés sur le traité de l'UE afin de garantir un niveau élevé de protection de la santé humaine, la sécurité alimentaire, ainsi que la protection et l'amélioration de la qualité de l'environnement. L'aide publique au revenu devrait soutenir la production alimentaire et la fourniture de biens publics et de services écosystémiques, tout en garantissant un niveau de vie équitable à la population agricole et en permettant la transition vers une agriculture et des systèmes alimentaires durables. Il convient de donner la priorité aux investissements et à la recherche dans les pratiques respectueuses de l'environnement et économiquement viables, et de rendre durables les chaînes de valeur mondiales;

(5) la politique de cohésion est un instrument essentiel d'investissement de l'UE pour soutenir la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Elle devrait renforcer la transposition des objectifs au niveau local en soutenant directement les autorités infranationales, soutenir le programme urbain pour l'UE, promouvoir

davantage les objectifs sociaux et mieux encourager les investissements dans des infrastructures plus vertes et plus durables, notamment dans les zones rurales.

Compte tenu de l'urgence de la situation, nous encourageons vivement la Commission à donner suite, dans les plus brefs délais et en temps utile, à nos recommandations, de manière à ce que l'Europe puisse pleinement et rapidement saisir les possibilités qu'offre le développement durable à nos sociétés. La mise en œuvre de nos exigences nécessitera une approche inclusive et participative et nous nous engageons pleinement à apporter notre aide. Notre objectif ultime est que le développement durable devienne une composante permanente de l'élaboration des politiques européennes.

La version complète de la contribution de la plateforme multipartite sur les ODD au document de réflexion «Vers une Europe durable à l'horizon 2030» est disponible à l'adresse https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/sdg_multi-stakeholder_platform_input_to_reflection_paper_sustainable_europe2.pdf

A series of 25 horizontal dashed lines spanning the width of the page, providing a template for handwriting practice.





© Union européenne, 2019

Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source.

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

